



PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
**2019**

PAGE  
**04**

## **Le territoire**

L'objet et la mission du Syndicat mixte  
Le cadre stratégique 2014 - 2020  
Le Comité syndical  
Les moyens du Pays  
Le débat d'orientation budgétaire 2019  
Les ressources financières

PAGE  
**28**

## **Pôle Cohésion Sociale**

Habiter au Pays  
Colorons le Pays  
Développement Durable et Transition Énergétique  
Le Contrat Local de Santé  
L'Orchestre du Pays

PAGE  
**56**

## **Pôle Développement Économique**

L'entreprise  
L'agriculture  
Le développement touristique  
Le Pays d'Art et d'Histoire  
L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs  
L'oenotourisme et le label Vignobles et Découvertes  
Promotion de la destination  
La démarche Grand Site de France

PAGE  
**110**

## **Politiques et programmes contractuels : un appui financier pour le territoire**

Le Contrat de ruralité  
Le Contrat territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc  
et Vignobles  
L'Assemblée des Territoires et Le Parlement de la  
Montagne  
Programme européen Leader  
Approches Territoriales Intégrées

PAGE  
**132**

## **Communiquer au Pays**

PAGE  
**160**

## **Conclusion**



## Jean ARCAS

Président du Pays Haut Languedoc et Vignobles

### « Ce rapport est la traduction d'une activité dense qui trouve un écho auprès des acteurs publics ou privés. »

Territoire de projets, le Pays Haut Languedoc et Vignobles élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement conçues en partenariat avec les communautés de communes et les acteurs du territoire.

Le Pays représente 1912 km<sup>2</sup>, un tiers du département de l'Hérault. Il compte 102 communes pour près de 80 000 habitants. En France, 272 Pays existent aujourd'hui couvrant 62 % du territoire pour 47 % de la population ; en moyenne, les Pays représentent 1 343 km<sup>2</sup> pour 110 000 habitants.

Les formes juridiques des Pays sont en Pôle d'Équilibre Territorial Rural – PETR à 48 %, en Syndicat mixte à 32 % et en association à hauteur de 20 %.

Le Pays est un syndicat mixte ouvert ; il comprend quatre Communautés de communes : Grand Orb, Du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Département de l'Hérault.

*Tous les Pays s'appuient sur un projet de territoire mettant en exergue des actions pouvant répondre aux attentes des populations.*

*Notre Pays, créé en 2005, s'inscrit dans cette règle et impulse des opérations en s'appuyant sur le Cadre stratégique « Vivre ensemble au Pays 2014-2020 ».*

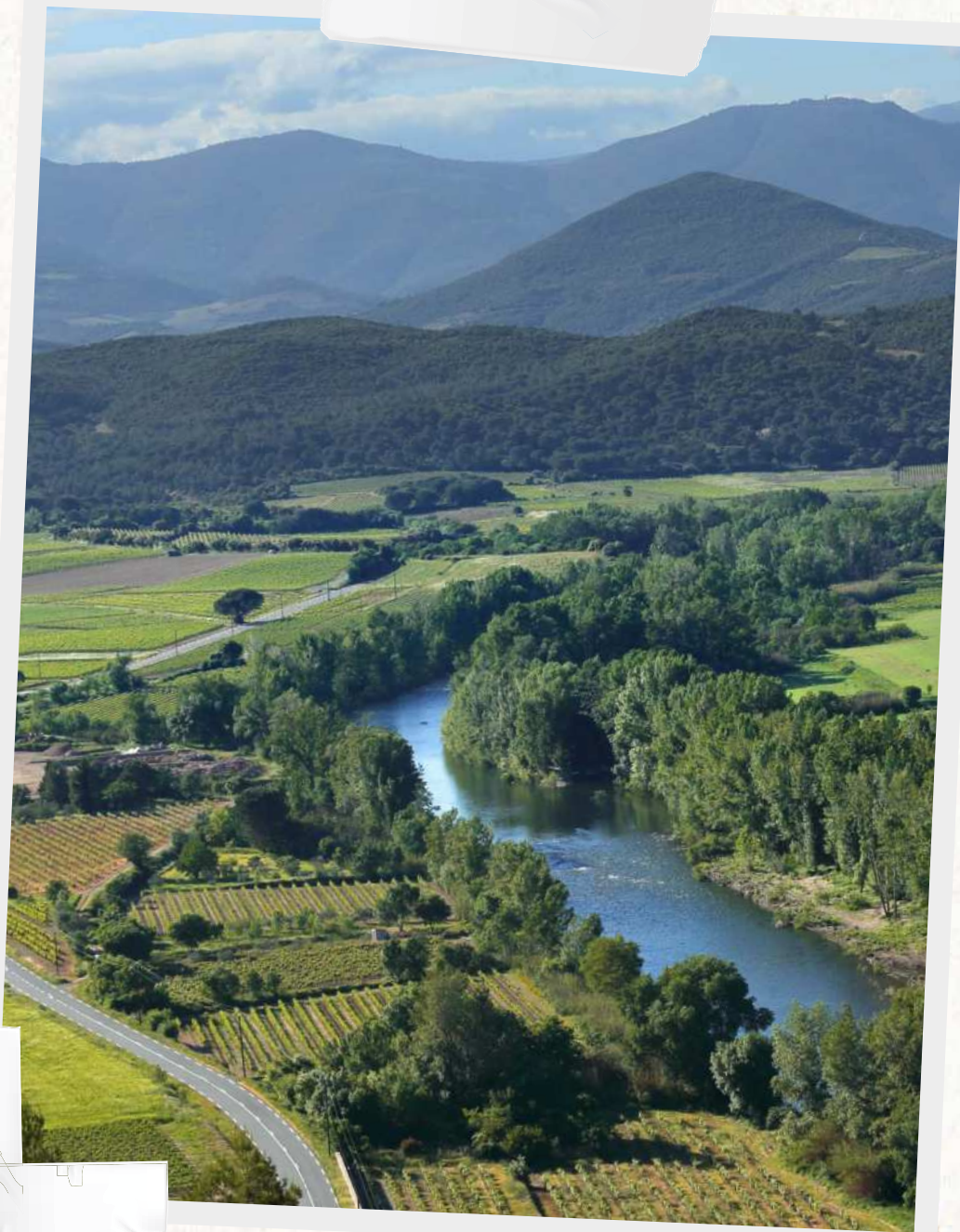
*Ce cadre stratégique est traité par une approche croisée de projets de cohésion sociale et de développement économique.*

*Le Pays est un outil d'ingénierie du territoire ; il joue un rôle prépondérant dans la mise en œuvre des politiques publiques et assure un accompagnement auprès des porteurs de projets publics et privés.*

*Toute action mise en œuvre, si petite soit-elle, s'appuie sur des groupes de travail, sur un travail technique avec expertise avant de donner un avant-projet sommaire. Le Pays développe une démarche méthodologique partagée. C'est une conduite de projets qui demande discipline et pédagogie mais au final, qui donne des résultats significatifs.*

*C'est enfin un bilan qui traduit l'ingénierie financière du Pays qui se déploie à travers différents programmes et labels (Habiter au Pays, Contrat Local de Santé, Territoire à Énergie Positive, Pays d'Art et d'Histoire, Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian », Vignobles & Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères, et Haut Languedoc », Pôle de Pleine Nature « Montagnes du Caroux », les programmes européens Leader et Approches Territoriales Intégrées et contrats de territoire avec l'État et la Région ainsi que l'engagement du Département sur différentes opérations...) ; ce sont plus de 7 682 704 € qui ont été injectés sur le territoire du Pays en 2019 pour appuyer les maîtres d'ouvrage à réaliser leurs opérations.*

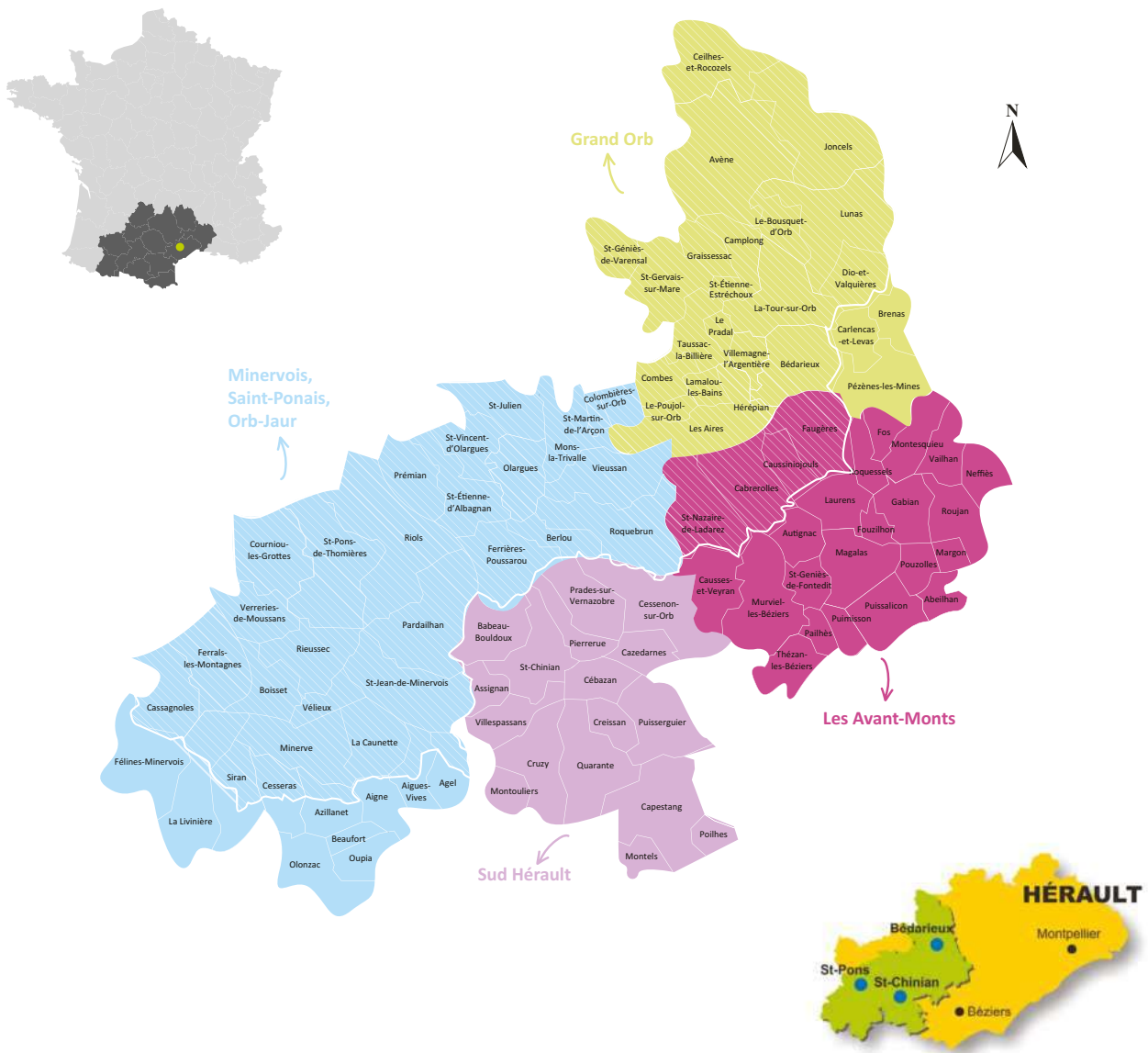
*Tout ce travail est le fruit d'une collaboration active ; et je tiens à remercier tous les élus, partenaires et salariés pour leur participation dans la mise en œuvre du projet de territoire.*



*le territoire*  
*Vallée de l'Orb*

PAGE 06	<b>Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles</b> La carte d'identité du territoire
PAGE 08	<b>L'objet et la mission du Syndical mixte</b> La charte du territoire
PAGE 11	<b>Le cadre stratégique 2014 - 2020</b> Les niveaux d'intervention du Pays La gouvernance du Syndicat mixte Le rôle de chaque instance
PAGE 12	<b>Le Comité syndical</b>
PAGE 17	<b>Les moyens du Pays</b>
PAGE 21	<b>Le débat d'orientation budgétaire 2019</b>

# Le territoire du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles



## La carte d'identité du territoire

Nom : Pays Haut Languedoc et Vignobles  
Région : Occitanie / Pyrénées-Méditerranée  
Département : Hérault  
Structure juridique : Syndicat mixte ouvert  
Date de création : Juin 2005

Le périmètre du Pays couvre 102 communes pour une superficie de 1 912 km<sup>2</sup> soit le 1/3 du département pour une population de 79 196 habitants (Insee recensement 2016).

### 4 Communautés de communes

Les Avant-Monts / Grand Orb / Sud Hérault / Du Minervois au Caroux.

### 102 Communes

Abeilhan, Agel, Aigne, Aigues-Vives, Les Aires, Assignan, Autignac, Avène, Azillanet, Babeau-Bouldoux, Beaufort, Bédarieux, Berlou, Boisset, Le Bousquet-d'Orb, Brenas, Cabrerolles, Camplong, Capestang, Carlencas-et-Levas, Cassagnoles, La Caunette, Causses-et-Veyran, Caussiniojols, Cazedarnes, Cébazan, Ceilhes-et-Rocozeles, Cessenon-sur-Orb, Cesseroles, Colombières-sur-Orb, Combes,ourniou-les-Grottes, Creissan, Cruzy, Dio-et-Valquières, Faugères, Félines-Minervois, Ferrals-les-Montagnes, Ferrières-Poussarou, Fos, Fouzilhon, Gabian, Graissessac, Hérépian, Joncels, Lamalou-les-Bains, Laurens, La Livinière, Lunas, Magalas, Margon, Minerve, Mons-la-Trivalle, Montels, Montesquieu, Montouliers, Murviel-lès-Béziers, Neffiès, Olargues, Olonzac, Oupia, Pailhès, Pardailhan, Pèzènes-les-Mines, Pierrerue, Poilhes, Le Pujol-sur-Orb, Pouzolles, Le Pradal, Prades-sur-Vernazobre, Prémian, Puimisson, Puissalicon, Puisserguier, Quarante, Rieussec, Riols, Roquebrun, Roquessels, Roujan, Saint-Chinian, Saint-Etienne- d'Albagnan, Saint-Etienne-Estrechoux, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Geniès-de-Varensal, Saint-Gervais-sur-Mare, Saint-Jean-de-Minervois, Saint-Julien, Saint-Martin-de-l'Arçon, Saint-Nazaire-de-Ladarez, Saint-Pons-de-Thomières, Saint-Vincent-d'Olargues, Siran, Taussac-la-Billièrre, Thézan-lès-Béziers, La Tour-sur-Orb, Vailhan, Vélioux, Verreries-de-Moussans, Vioussan, Villemagne l'Argentière, Villespassans.

## L'objet et la mission du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles

*« Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a pour objet : les études, les animations et la gestion nécessaires à la mise en œuvre de la Charte de développement et du Contrat de Pays dans le secteur géographique constitué par le territoire des E.P.C.I. membres, par le biais de projets économiques, sociaux, environnementaux, culturels, sportifs et touristiques d'intérêt collectif qui traduisent ses orientations ».*

Il est, selon la formule en usage dans les textes pour l'aménagement du territoire, « un espace de projets ».

C'est pourquoi le Syndicat mixte du Pays élabore et porte des politiques de développement et d'aménagement, conçues en partenariat avec les Communautés de communes, le Conseil départemental, le Conseil de Développement et les acteurs du territoire.

Ces politiques de développement et ces orientations d'aménagement se traduisent par une Charte de Territoire et le Cadre Stratégique 2014-2020 voté en mars 2014 par le Comité Syndical.

### **Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est :**

- un territoire de projets ;
- un espace supra-communautaire et infra-départemental ;
- un outil de développement du territoire (animation, ingénierie...);
- un lieu fédérateur ;
- une valeur ajoutée.



## La charte du territoire

### Axe 1 : Renforcer notre identité commune

- Chantier 1 - Le développement des échanges internes et externes
- Chantier 2 - Un effort constant de communication auprès de tous
- Chantier 3 - Un travail de pédagogie auprès de tous les acteurs.

### Axe 2 : Développer et valoriser nos productions économiques

- Chantier 4 - Le développement d'une logique d'écotourisme
- Chantier 5 - Le soutien à une agriculture raisonnée
- Chantier 6 - La valorisation des ressources naturelles.

### Axe 3 : Répondre aux besoins de meilleures conditions de vie et d'activité

- Chantier 7 - La préservation de notre environnement
- Chantier 8 - L'intégration des populations
- Chantier 9 - Le développement de la formation et des compétences
- Chantier 10 - Une politique de développement économique.

### Axe 4 : Maîtriser l'aménagement de l'espace et de l'environnement

- Chantier 11 - La maîtrise de notre urbanisation
- Chantier 12 - La maîtrise du développement économique
- Chantier 13 - La préservation des espaces remarquables, spécifiques et/ou fragilisés.

Sous couvert de la Charte de développement du Pays, le Cadre Stratégique 2014-2020 se présente sous deux axes :

- Cohésion Sociale ;
- Développement Économique.



Axes	Thématiques	Enjeux	Objectifs
COHÉSION SOCIALE	Habitat Logement Cadre de vie	1. Répondre aux attentes sociales en termes d'habitabilité	1. Réduire l'habitat indécent et indigne 2. Favoriser les travaux d'adaptation 3. Développer l'offre locative et publique
		2. Augmenter la fonctionnalité des centres anciens	4. Sauvegarder la qualité architecturale et la préservation du patrimoine local 5. Maintenir l'humain dans le centre ancien 6. Accompagner les politiques d'aménagement
		3. Concourir à une gestion durable des ressources	7. Lutter contre la précarité énergétique 8. Informer, sensibiliser et éduquer
	Services à la population	4. Vivre en bonne santé	9. Maintenir et renforcer les soins de premiers recours et la prise en charge des urgences 10. Améliorer le parcours de santé des personnes âgées 11. Développer et renforcer les services de prévention de proximité 12. Améliorer l'accès aux soins par le biais de la télémédecine
		5. Améliorer les services aux familles	13. Densifier les services à la petite enfance 14. Prévenir les difficultés éducatives
		6. Garantir l'accès de tous aux services publics	15. Rapprocher les services de la population 16. Améliorer la mobilité
	Culture	7. Créer du lien social	17. Renforcer la médiation 18. Œuvrer pour l'épanouissement personnel à travers la pratique artistique
		8. Rendre la culture de qualité accessible	19. Proposer la culture partout 20. Offrir la culture pour tous
		9. Valoriser les richesses patrimoniales par la création artistique	21. Faire de la création l'écho de l'identité patrimoniale 22. Favoriser la transmission du patrimoine immatériel par la création
	Économie	10. Développer les partenariats publics/privés	23. Favoriser l'émergence de projets de territoire 24. Animer le réseau des entreprises
		11. Soutenir les filières	25. Accompagner les mutations professionnelles 26. Susciter les innovations collectives
		12. Construire l'offre immobilière d'entreprise	27. Structurer l'offre immobilière 28. Organiser la reprise des entreprises
	Tourisme	13. Consolider et développer une offre de qualité	29. Qualifier les acteurs 30. Optimiser la qualification de l'offre d'hébergement 31. Accompagner les projets structurants 32. Valoriser l'offre patrimoniale 33. Développer l'offre nature 34. Structurer l'offre oenotouristique 35. Mettre en réseau l'offre de « thermalisme » et du bien-être
		14. Promouvoir et mettre en marché l'offre touristique	36. Organiser et qualifier l'accueil touristique 37. Promouvoir la destination 38. Élaborer une politique marketing 39. Mettre en marché
		15. Optimiser l'organisation et l'animation du projet	40. Fédérer et animer le projet territorial 41. Assurer une veille territoriale 42. Mettre en œuvre la gouvernance
	Patrimoine	16. Connaître et partager le patrimoine	43. Poursuivre la connaissance et la recherche appliquée 44. Sensibiliser la population 45. Former les professionnels
		17. Préserver le cadre de vie	46. Sauvegarder et valoriser le patrimoine 47. Promouvoir une architecture de qualité 48. Accompagner les politiques d'aménagement
		18. Dynamiser le patrimoine	49. Interpréter le patrimoine 50. Animer les patrimoines 51. Affirmer l'identité culturelle du Pays

# Le cadre stratégique 2014-2020

## Les niveaux d'intervention du Pays

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

- en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation ;
- en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire ;
- en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques ;
- en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

## La gouvernance du Syndicat mixte

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de Syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont quatre Communautés de communes et le Conseil départemental de l'Hérault.

Le Comité syndical du Syndicat mixte du Pays est composé de 34 membres : 71 % des voix délibératives sont détenues par les Communautés de communes et les communes, dix sièges sont détenus par les représentants du Conseil départemental de l'Hérault. Le Bureau est composé de quinze membres.

La présidence est assurée par Jean ARCAS, Maire d'Olargues, depuis le 3 février 2017.

Des comités de pilotage thématiques assurent un travail d'approfondissement des sujets avec les représentants de la société civile, membres du Conseil de développement.

Le Conseil de développement est l'instance de démocratie participative qui se répartit autour de quatre collèges : collectivités, associations, partenaires socio-économiques, habitants.

## Le rôle de chaque instance

Le comité syndical est l'instance de décision. Tous les dossiers sont traités en comité syndical.

Le bureau et les présidents de comités de pilotage suivent en profondeur le fonctionnement de la structure, les opérations à mener et développer... C'est une instance consultative.

La conférence des présidents traite de la stratégie globale en termes de cohésion sociale ou de développement économique. C'est une instance consultative.

Le comité de pilotage est l'outil opérationnel. Il suit un projet ou un programme, de son émergence à son évaluation. Il comprend un Président, des élus, des partenaires techniques et financiers ainsi que des membres du Conseil de développement. Les groupes de travail apportent un éclairage technique sur un dossier précis. Ils peuvent se former ponctuellement afin de permettre l'intervention de personnes ressources et de traiter de questions techniques. Ce sont des instances consultatives.

## Le Comité syndical

Collectivités	Titulaires	Suppléants
<b>CdC Les Avant-Monts</b>	<b>Francis BOUTES</b> <b>Daniel GALTIER</b> <b>Norbert ÉTIENNE</b> <b>Martine GIL</b> <b>Bernard VIDAL</b> <b>Gérard BARO</b>	Guy ROUCAYROL Alain SICILIANO Michel FARENC Michel SALLES Robert SOUQUE Anne-Marie CAUVY
<b>CdC Grand Orb</b>	<b>Roland BASCOUL</b> <b>Yves ROBIN</b> <b>Marie-Aline ÉDO</b> <b>Luc SALLES</b> <b>Yvan CASSILLI</b> <b>Guillaume DALERY</b>	Francis BARSSE Laurent BURGAT Jean-Louis LAFAURIE Françoise PLANET Michel KINDIG Bernard SALLETES
<b>CdC Du Minervois au Caroux</b>	<b>Josian CABROL</b> <b>Sylvie QUÉROL</b> <b>Yves FRAÏSSE</b> <b>Martine OLMOS</b> <b>Jean ARCAS</b> <b>Jean-Pierre BERRAUD</b>	Bernard ROUANET Alain MOULY Jean-Pierre BARTHES René CAUQUIL Luc GUIRAUD Franck LIGNON
<b>CdC Sud Hérault</b>	<b>Jean-Noël BADÉNAS</b> <b>Pierre POLARD</b> <b>Hedwige SOLA</b> <b>Élisabeth DAUZAT</b> <b>Bernard BOSC</b> <b>Jean-Christophe PETIT</b>	Isabelle GIL Pierre BARDY Marylène FAIVRE Jérôme ROGER Jean-Marie MILHAU Gérard GLEIZES
<b>Conseil départemental de l'Hérault</b>	<b>Kléber MESQUIDA</b> <b>Marie-Pierre PONS</b> <b>Jean-Luc FALIP</b> <b>Marie PASSIEUX</b> <b>Philippe VIDAL</b> <b>Catherine REBOUL</b> <b>Vincent GAUDY</b> <b>Julie GARCIN-SAUDO</b> <b>Christophe MORGÓ</b> <b>Audrey IMBERT</b>	Claude BARRAL Pierre BOULDOIRE Yvon PELLET Claudine VASSAS MEJRI Renaud CALVAT Dominique NURIT Jean-François SOTO Nicole MORERE Bernadette VIGNON Sylvie PRADELLE



Quatre comités syndicaux se sont tenus durant l'année avec 69 sujets traités donnant lieu à délibérations :

- 2 avril - Salle des fêtes à Babeau-Bouldoux ;
- 5 juillet - Salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb ;
- 11 octobre - Salle de l'Occitanie à Cessenon-sur-Orb ;
- 20 décembre - Salle des associations à Prades-sur-Vernazobre.



2 avril 2019 © A. Boisard



5 juillet 2019 © A. Boisard



11 octobre 2019 © A. Boisard



20 décembre 2019 © A. Boisard



### **Le bureau est composé de 15 membres**

- Jean Arcas, Président
- Marie-Pierre Pons, Vice-présidente
- Jean-Noël Badéas, Vice-président
- Norbert Étienne, Vice-président
- Marie-Aline Édo, Vice-présidente
- Yves Fraïsse, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- Francis Boutes, représentant de la Communauté de communes Les Avant-Monts
- Élisabeth Dauzat, représentante de Communauté de communes Sud Hérault
- Luc Salles, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- Martine Olmos, représentante de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- Yvan Cassili, représentant de la Communauté de communes Grand Orb
- Josian Cabrol, représentant de la Communauté de communes du Minervois au Caroux
- Kléber Mesquida, représentant du Conseil départemental de l'Hérault
- Marie Passieux, représentante du Conseil départemental de l'Hérault
- Catherine Reboul, représentante du Conseil départemental de l'Hérault.

### **13 Comités de pilotage**

- Contrat Local de Santé, Président Luc Salles
- Programme d'Intérêt Général, Présidente Marie-Aline Édo
- Colorons le Pays, Présidente Marie-Aline Édo
- Développement Durable et Transition Énergétique, Présidente Marie-Pierre Pons
- Orchestre de Pays, Président Norbert Étienne
- Bio-Orb, Président Jean-Pierre Berraud
- Opération Collective de Modernisation, Président Norbert Étienne
- Projet Alimentaire Territorial, Présidente Marie-Pierre Pons
- Schéma Local d'Orientation et de Développement Touristique, Président Daniel Galtier
- Oenotourisme, Président Daniel Galtier
- Pays d'Art et d'Histoire, Président Jean Arcas
- Pôle de Pleine Nature, Présidente Marie Passieux
- Opération Grand Site, Président Jean Arcas.

## Les réunions stratégiques

Thèmes	Date et lieu
Contrat Local de Santé	28 mars à Saint-Chinian 12 novembre à Saint-Chinian
Programme d'Intérêt Général	8 juillet à Saint-Chinian
Colorons le Pays	8 février à Bédarieux 5 avril à Bédarieux 23 mai à Saint-Chinian 8 juillet à Saint-Chinian 4 octobre à Bédarieux 20 décembre à Saint-Chinian
Développement Durable et Transition énergétique	4 novembre à Saint-Chinian
Projet Alimentaire Territorial	17 avril à Cessenon-sur-Orb
Patrimoine / Pays d'Art et d'Histoire	22 mars à Babeau-Bouldoux
Opération Collective de Modernisation	23 juillet à Cessenon-sur-Orb 20 décembre à Cessenon-sur-Orb
Oenotourisme	16 juillet à Babeau-Bouldoux
Pôle de Pleine Nature	19 avril à Olargues 26 novembre à Bédarieux
Opération Grand Site	17 janvier à Vélioux 2 avril à Minerve 25 avril à Montpellier 24 juin à Siran 24 octobre à Azillanet 9 décembre à La Caunette
Conférence des présidents	26 mars à Saint-Pons de Thomières
Bureaux des présidents de COPIL	25 février à Saint-Chinian 9 mai à Saint-Chinian 12 septembre à Olargues 18 décembre à Saint-Chinian
Rencontres avec les Directeurs de CdC	21 février à Saint-Chinian 11 juin à Saint-Chinan 3 décembre à Saint-Chinian
Leader	25 juin à Roujan 17 décembre à Puisserguier
Approches Territoriales Intégrées	25 juin à Roujan 17 décembre à Puisserguier





Comité des élus OGS du 17 janvier 2019 © C. Roger



Bureau du 25 février 2019 © A. Boisard



COPIL Pays d'Art et d'Histoire du 22 mars 2019 © A. Boisard



COPIL Oenotourisme du 16 juillet 2019 © A. Boisard



COPIL Contrat Local de Santé du 12 novembre 2019 © A. Boisard



COPIL Opération Collective de Modernisation du 23 juillet 2019 © A. Boisard



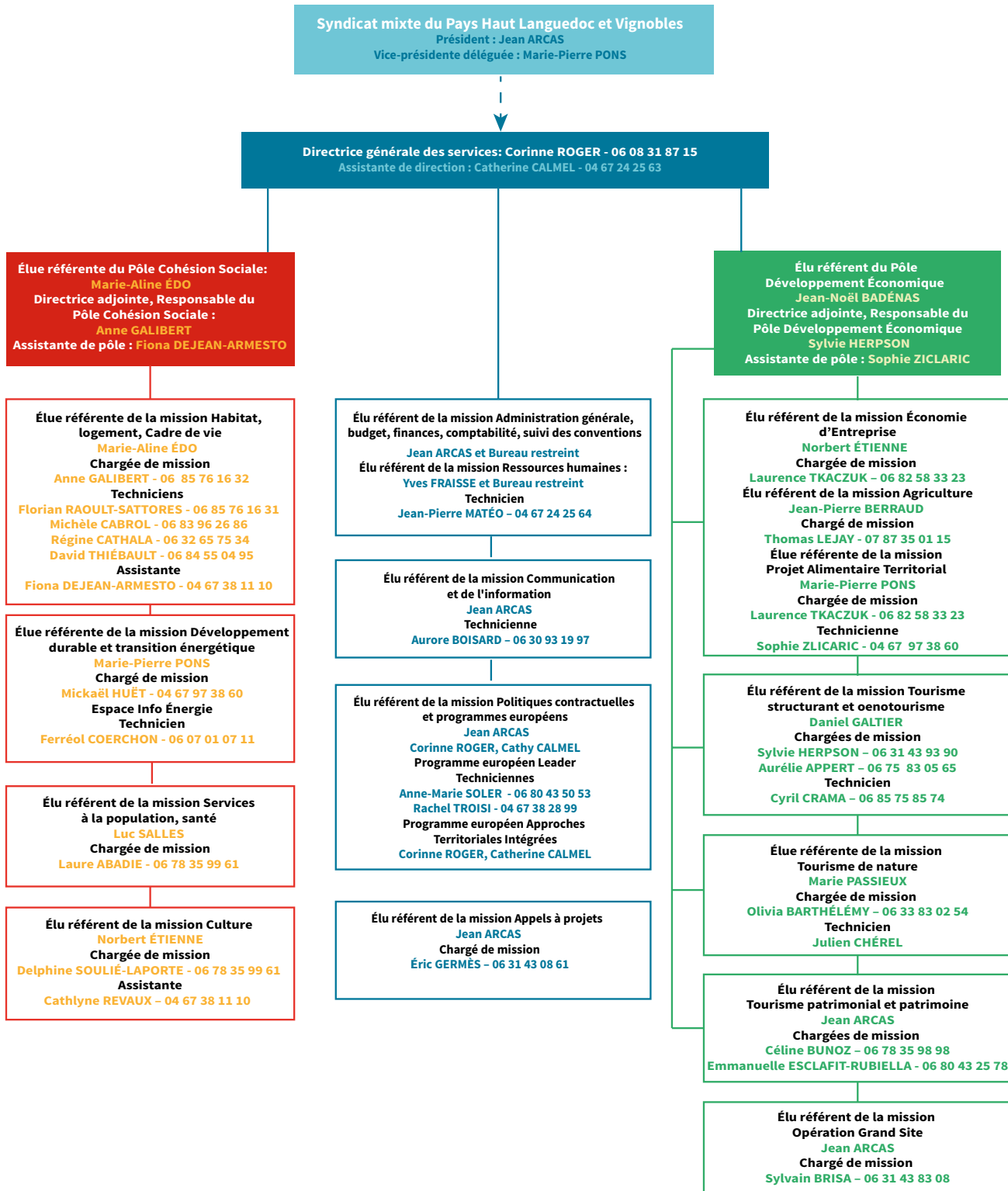
Bureau du 18 décembre 2019 © A. Boisard



COPIL Pôle de Pleine Nature du 26 novembre 2019 © A. Marabuto

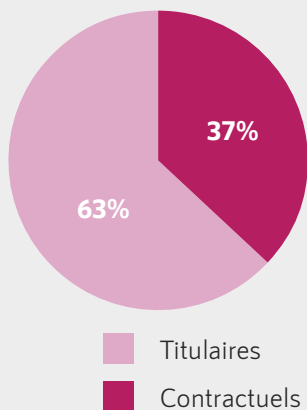


# Les moyens du Pays

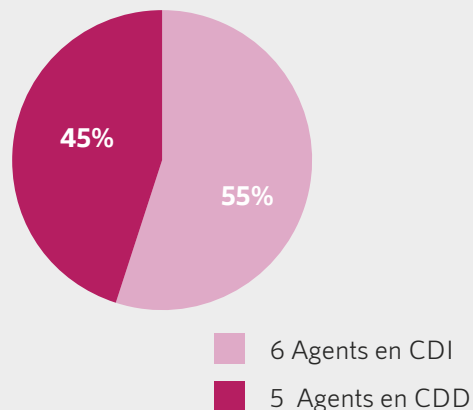


### Le personnel permanent

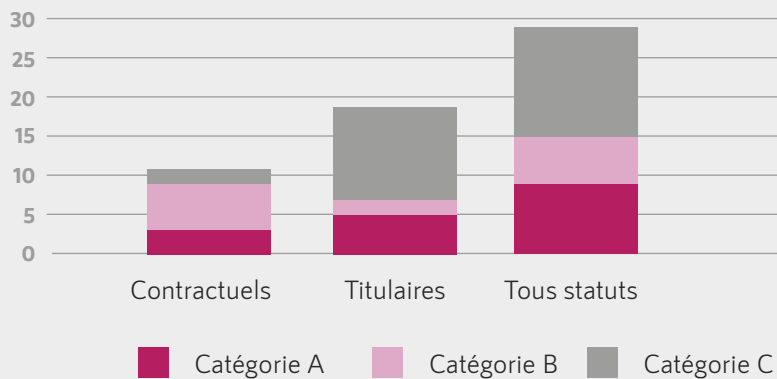
Le statut des 30 agents



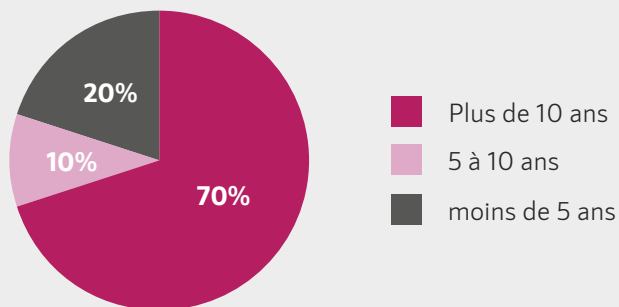
L'emploi contractuel : 11 agents



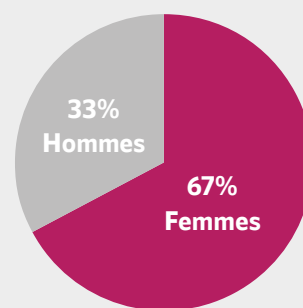
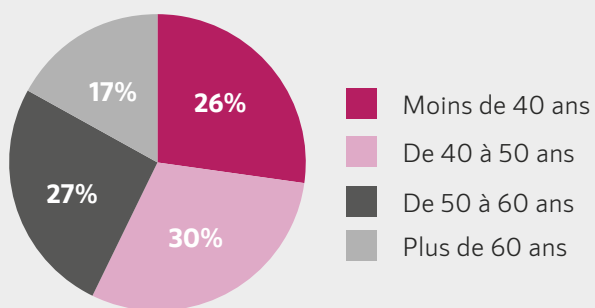
### Catégorie des emplois par statut



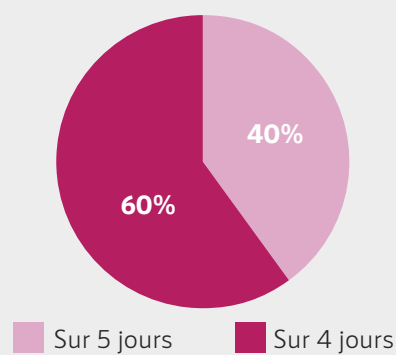
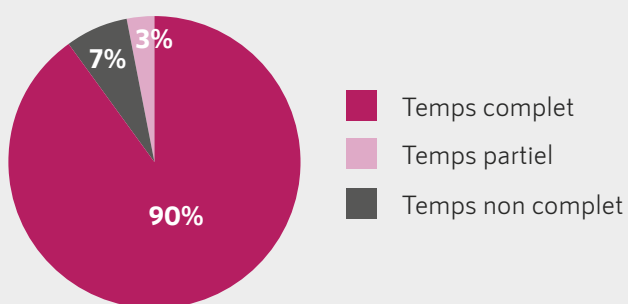
### L'ancienneté des agents



### La structure par âge et par sexe de l'emploi



### L'organisation du temps de travail



**La communication interne**

La réunion du personnel a eu lieu le 12 septembre à la Maison des services d'Olargues. Différents points ont été abordés concernant la Cohésion sociale et le Développement économique. La réunion s'est terminée autour d'un buffet préparé par le Léopard Bleu de Vieussan. Pour prolonger cette journée, une visite commentée d'Olargues a été proposée par M. Jean-Claude Branville, 1er adjoint au Maire.



© A. Boisard



© C. Calmel



© A. Boisard



© C. Calmel



© A. Boisard

# Le débat d'orientation budgétaire 2019

Le Pays se fixe, pour 2019, les objectifs suivants permettant la mise en œuvre de sa politique de développement territorial axée sur la cohésion sociale et sur le développement économique.

## INGÉNIÉRIE THÉMATIQUE Habitat, logement, cadre de vie

**L'habitat** avec le Programme d'intérêt général (PIG), opération d'amélioration de l'habitat dont les interventions demeurent inchangées sur :

- le traitement de la précarité énergétique ;
- la lutte contre l'habitat indigne et indécent ;
- les travaux d'adaptation pour maintenir les personnes en perte d'autonomie ou handicapées dans leur logement ;
- le développement de l'offre locative privée et publique.

L'équipe habitat sera habilitée, par le biais d'un conventionnement, à constituer des dossiers CARSAT dont l'aide servira de cofinancement du dossier ANAH. En accompagnement du Programme d'Intérêt Général, poursuite de l'**opération façades** « Colorons le Pays » qui pour la première fois interviendra à l'échelle du Pays ; les quatre communautés de communes ayant validé l'appui financier.

**Un conseil architectural aux particuliers** sera toujours assuré, dans le cadre d'un partenariat avec le CAUE, (Conseil en Architecture, Urbanisme et Environnement) une fois par mois, sous forme de permanences, dans les locaux du Pays à Saint-Chinian.

**L'Espace Info Énergie**, au-delà du soutien apporté à la mission habitat, assure conseil et information en matière d'économie d'énergies.

## DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Depuis 2015, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est labellisé « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte » et accompagne sur son territoire des projets innovants faisant émerger des nouveaux modèles de consommation et des opérations de réduction des consommations énergétiques.

Dans ce cadre, le syndicat mixte souhaite s'engager sur plusieurs actions :

- **Un observatoire de l'énergie avec la diffusion d'une carte contributive permettant à la fois :**
  - d'affiner le profil énergétique du territoire par le recensement des projets via les communautés ;
  - de promouvoir les énergies renouvelables et les économies d'énergie en montrant des exemples concrets et locaux.
- **L'inscription dans la démarche TEPOS (Territoire à Énergie POSitive) notamment par une approche de sensibilisation des acteurs locaux, formation destination TEPOS :**
  - en complément, suivi du TEPCV/CEE qui permet la valorisation pour les maîtres d'ouvrages publics des travaux programmés dans le cadre de la transition énergétique impulsée par le Ministère de l'Écologie ;
  - évaluation et suivi des actions portées par le Pays (TEPCV, PIG volet précarité énergétique, ATI, PAT, AAP.....).

## Le territoire

- l'évaluation des consommations et les économies d'énergies possibles dans le secteur public ;
- la valorisation de l'espace info énergie : la mise en place de temps d'animation « Les nuits de la thermographie » et de visites de sites démonstratifs ;
- la lutte contre la pollution lumineuse par une action d'information/sensibilisation : le jour de la nuit ;
- mutualiser les déplacements sur le territoire (mise en ligne d'une plateforme de covoiturage sur le site du Pays, groupe de travail maintien ligne Béziers/Neussargues.....) ;
- engager une étude d'énergies renouvelables selon opportunités et besoins du territoire.

## SERVICES À LA POPULATION

**La Santé** avec la mise en œuvre du Contrat Local de Santé portant sur quatre axes

- **Les soins de premiers recours et les urgences :**
  - le suivi du dispositif Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons « 3MHC » couvrant les secteurs de permanence des soins d'Olargues et de Saint-Pons de Thomières ;
  - maisons de santé pluriprofessionnelle : suivi et/ou accompagnement :
    - (Olonzac, Saint-Chinian, Cessenon-sur-Orb, Puisserguier, Le Bousquet d'Orb, Saint Gervais/Hérépian/Graissessac, Pouzolles, Laurens, Saint-Pons de Thomières...).
- **Le parcours de santé des personnes âgées : poursuite de la thématique sur Grand Orb avec deux actions prioritaires :**
  - améliorer l'accès aux droits pour améliorer l'accès aux soins ;
  - améliorer le repérage des personnes âgées à risque de fragilité.
- **Le panier de services de prévention avec une priorité mise sur les problématiques de santé mentale, d'addictions et d'accès aux droits et aux soins :**
  - Mise en œuvre d'une première réponse de proximité en matière d'addictologie :
    - permanences d'Episode à Bédarieux, Capestang, Roujan ;
    - permanences en direction des jeunes : Olonzac, Saint-Pons de Thomières.
  - Participation aux travaux de la Maison Des Adolescents sur l'ouest Hérault.

La définition du **prochain Contrat Local de Santé** se terminera courant 2019 avec la construction du programme d'actions dont les axes ont été retenus :

- **Axe 1 :** Améliorer l'accès aux soins primaires et aux urgences ;
- **Axe 2 :** Faciliter l'autonomie et l'inclusion des personnes vulnérables ;
- **Axe 3 :** Développer des comportements et des environnements favorables à la santé.

**La Culture** avec la poursuite de l'aventure collective de l'Orchestre de Pays, véritable outil de lien social qui proposera la diffusion de deux spectacles « Un Pays pour Laura » tournée vers l'identité occitane et « la Chanson du canal ».

L'écriture du nouveau spectacle autour des événements de 1907 se terminera au printemps, les premières répétitions se dérouleront à l'automne 2019. Cette action s'inscrit dans le développement du Pays d'Art et d'Histoire.

Par ailleurs, des démarches plus pédagogiques et sociales sont engagées pour développer l'Orchestre de Pays, notamment par le biais du chœur solidaire.

## LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

**L'économie en direction de l'entreprise**, avec :

- l'accompagnement individuel des entreprises ;
- dans le cadre du Schéma Départemental de l'Amélioration Des Services au Public, il est confié au Pays l'élaboration d'une méthode de travail pour anticiper et accompagner les cessations d'activités, la transmission et la reprise d'entreprises. Cette méthode devra être transférable à l'échelle départementale.

### L'économie agricole avec :

- l'accompagnement et l'animation de la **filière des plantes à parfum aromatiques et médicinales** ;
- l'élaboration et le suivi du nouveau programme d'actions partenariales dans le cadre du **Projet Alimentaire Territorial** autour des quatre axes de réflexions et de travail retenus localement :
  - Conforter les circuits alimentaires de proximité ;
  - Structurer et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole ;
  - Favoriser l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées, à une bonne alimentation ;
  - Sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ».

## TOURISME

La mise en œuvre du schéma local d'organisation et de développement touristique porte sur trois axes : l'offre, la promotion et l'organisation.

**Le développement du pôle de pleine nature** concentré autour du Massif du Caroux concerne deux communautés de communes : Grand Orb, Du Minervois au Caroux :

- suivi et/ou accompagnement des dossiers portés dans le cadre du PPN ;
- l'évaluation des activités de pleine nature pour mesurer l'incidence environnementale de deux temps forts (EPIC Enduro et 6666) et de la stratégie globale ainsi que les retombées économiques (2018-2019) ;
- la mise en œuvre de la stratégie numérique du pôle de pleine nature.

L'accompagnement des partenaires sur la qualification de l'offre d'itinérance :

- le suivi numérique et promotion des sentiers de randonnées (2018-2019) ;
- l'élaboration du topo-guide GRP « Tours dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères ».

**L'animation du label « Vignobles et Découvertes »**, avec la poursuite du programme d'actions :

- animation du réseau des partenaires « Vignobles et Découvertes - Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » et mise en œuvre de formations auprès des membres de ce réseau pour l'appropriation du discours, la qualification de l'accueil, le partage d'une identité avec un accent particulier sur la thématique gastronomie et vin... ;
- nouvelle programmation des RDV au Pays ;
- élaboration d'un kit pour une consommation responsable ;
- appui aux montages de projets techniques et financiers.

**La poursuite des actions de promotion, de communication et de mise en marché touristique :**

- actions marketing en partenariat avec l'ADT34 (salons, @marketing, facebook Ads, organisation d'accueil presse et influenceurs...) ;
- offre de produits touristiques à construire et mettre en marché en partenariat avec les OT du Pays, les opérateurs concernés et autres partenaires... ;
- mise en œuvre d'une action spécifique vers les résidences secondaires (vecteurs d'image et de fréquentation touristique... invitation de familles, d'amis... donc cible de communication, d'actions...) ;
- actions de communication et d'animation du site des labels, en lien avec le développement de la communication numérique ;
- réflexion pour la mise en place d'outils d'observation à l'échelle de la destination, en complément des dispositifs régionaux et départementaux existants et en partenariat étroit avec les Offices de Tourisme.

## PATRIMOINE

### La mise en œuvre du « Pays d'Art et d'Histoire » :

- l'animation du réseau d'acteurs ;
- l'élaboration d'un programme de conférences et d'un programme d'animations ;
- l'accompagnement méthodologique et technique de projets patrimoniaux ;
- la finalisation de l'enquête ethnologique et sa restitution audiovisuelle ;
- la stratégie digitale et numérique pour le Pays d'Art et d'Histoire (application avec parcours de découverte, visites virtuelles et immersives) ;
- l'élaboration d'un outil pédagogique en direction du jeune public (mallette pédagogique) ;
- le déploiement et l'accompagnement de la politique muséale.

### La mise en œuvre de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » par :

- l'information et la communication liées à la démarche OGS ;
- l'accompagnement et le suivi des opérations en cours dans le Grand Site ;
- l'élaboration d'un schéma agricole ;
- la réalisation d'un inventaire des patrimoines ;
- l'accompagnement du musée de France de Minerve ;
- escapade nature sans voiture intersites « Carcassonne », « Les neuf écluses de Fonsèranes » et « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

## INGÉNIÉRIE TRANSVERSALE

**1- La conduite des missions d'ingénierie auprès de ses partenaires**, sous forme d'assistance technique, administrative et financière auprès des acteurs locaux, porteurs de projet tant publics (communautés de communes, communes) que privés (associations locales, groupements professionnels, ...).

### 2- Europe : la mise en œuvre des appels à projets européens pour la génération 2014-2020

Leader avec trois entrées thématiques adossées à la stratégie territoriale :

- agricole autour des Plantes à parfum aromatiques et médicinales ;
- touristique autour du Pôle nature, label Vignobles et Découvertes et Opération Grand Site ;
- patrimoniale autour du Label Pays d'Art et d'Histoire.

### Coopérations à mettre en œuvre dans le cadre du programme européen Leader :

- France : réflexions à poursuivre intergals et partenaires associés autour du Canal du Midi ;
- Bulgarie : travail avec Groupes d'action locale de Bulgarie et France (Est audois et Pays Haut Languedoc et Vignobles) en vue de créer des produits touristiques et des outils numériques de médiation à destination des croisiéristes et usagers (étude de faisabilité en 2019).

### Approches Territoriales Intégrées avec quatre axes :

- investir durablement dans la croissance intelligente ;
- réduire la fracture numérique et favoriser l'émergence de l'e-société ;
- encourager la transition énergétique ;
- préserver et valoriser le territoire et ses ressources au bénéfice d'une croissance durable.

**Réflexion sur les enjeux européens post 2020 à croiser avec les enjeux territoriaux avec développement d'une stratégie numérique.**



### **3 - La réponse à tous les appels à projets en lien avec les thématiques stratégiques du Pays pour accompagner les projets du territoire**

- Santé et APN
- ....

### **4 - Accompagnement et mise en œuvre des contrats de territoire (Contrat de ruralité, Contrat Région/Pays et engagement du département au service du territoire)**

- accompagnement méthodologique et technique des projets structurants s'insérant dans la Cadre stratégique Pays ;
- croisement des projets avec les stratégies communautaires ;
- croisement avec les politiques départementale, régionale et nationale ;
- présentation des projets aboutis dans le cadre des contrats ;
- suivi des dispositifs Bourg-Centre dans le cadre de la politique menée à l'échelle de la région.

### **5 - Assemblée des Territoires et Parlement de la Montagne**

- participation aux différents ateliers et assemblées plénières ;
- organisation d'ateliers thématiques.

**Il sera proposé au vote avec un montant légèrement inférieur à 3 700 000 €.**

**L'inscription de la totalité des subventions dans le cadre des certificats d'économie d'énergie pour 1 300 000 € provoque une hausse de 18 % du budget. Les autres frais sur opérations s'élèvent à 872 000 €. Les frais de personnel, 1 351 000 €, et frais de structures, 177 000 €, restent stables et maîtrisés.**



## LE BUDGET PRÉVISIONNEL 2019

### Les dépenses

#### Fonctionnement

Chapitre	Intitulé	Montant €
60	Achats	32 562
61	Charges externes	353 208
62	Services extérieurs	306 812
63	Taxes	13 272
64	Charges de personnel	1 351 228
66	Charges financières	7 000
68	Amortissements	103 994
<b>TOTAL</b>		<b>2 168 076</b>

#### Investissement

Chapitre	Intitulé	Montant €
13	Amortissements des subventions reçues	81 112
20	Immobilisations incorporelles	1 423 034
21	Immobilisations corporelles	20 582
<b>TOTAL</b>		<b>1 524 728</b>

### Les recettes

#### Fonctionnement :

##### Participations

- statutaire du Département de l'Hérault inchangée à 422 480 € ;
- statutaire des communauté de communes maintenue à 4 € par habitant (pop DGF) total 368 544 € ;
- sur projets du Conseil départemental à 276 969 € ;
- des Communautés de communes sur les projets à 139 437 € dont Programme d'Intérêt Général.

##### Interventions :

- de la Région Occitanie pour 140 699 € ;
- de l'État pour 306 182 € ;
- de l'Europe pour 415 153 €.

Autres recettes : 98 612 €.

#### Investissement :

- FCTVA 11 900 €.

##### Subventions sur opérations :

- Région pour 18 600 € ;
- État pour 18 600 € ;
- Europe pour 18 600 €.

Subventions pour opération façades « Colorons le Pays » :

- Conseil départemental pour 25 000 € ;
- Communautés de communes pour 25 000 €.

Subvention autres partenaires :

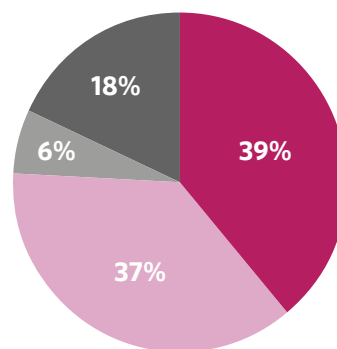
- CEE pour 1 303 034 €.

Amortissements pour 103 994 €.

Le compte administratif 2019 du Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été de **3 304 784,92 €** avec un résultat de **276 205,80 €**.

### Charges

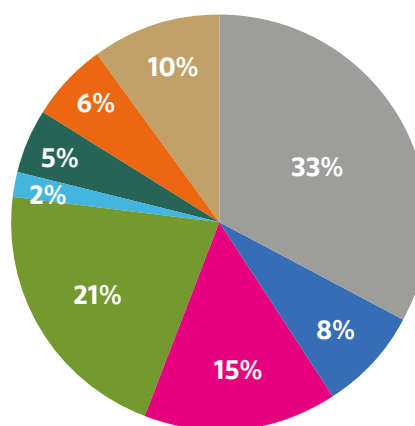
Frais du personnel	<b>1 306 029,02</b>
Subventions aux privés	<b>1 213 187,22</b>
Fonctionnement	<b>206 208,72</b>
Charges sur l'opération	<b>579 359,96</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 304 784,92</b>

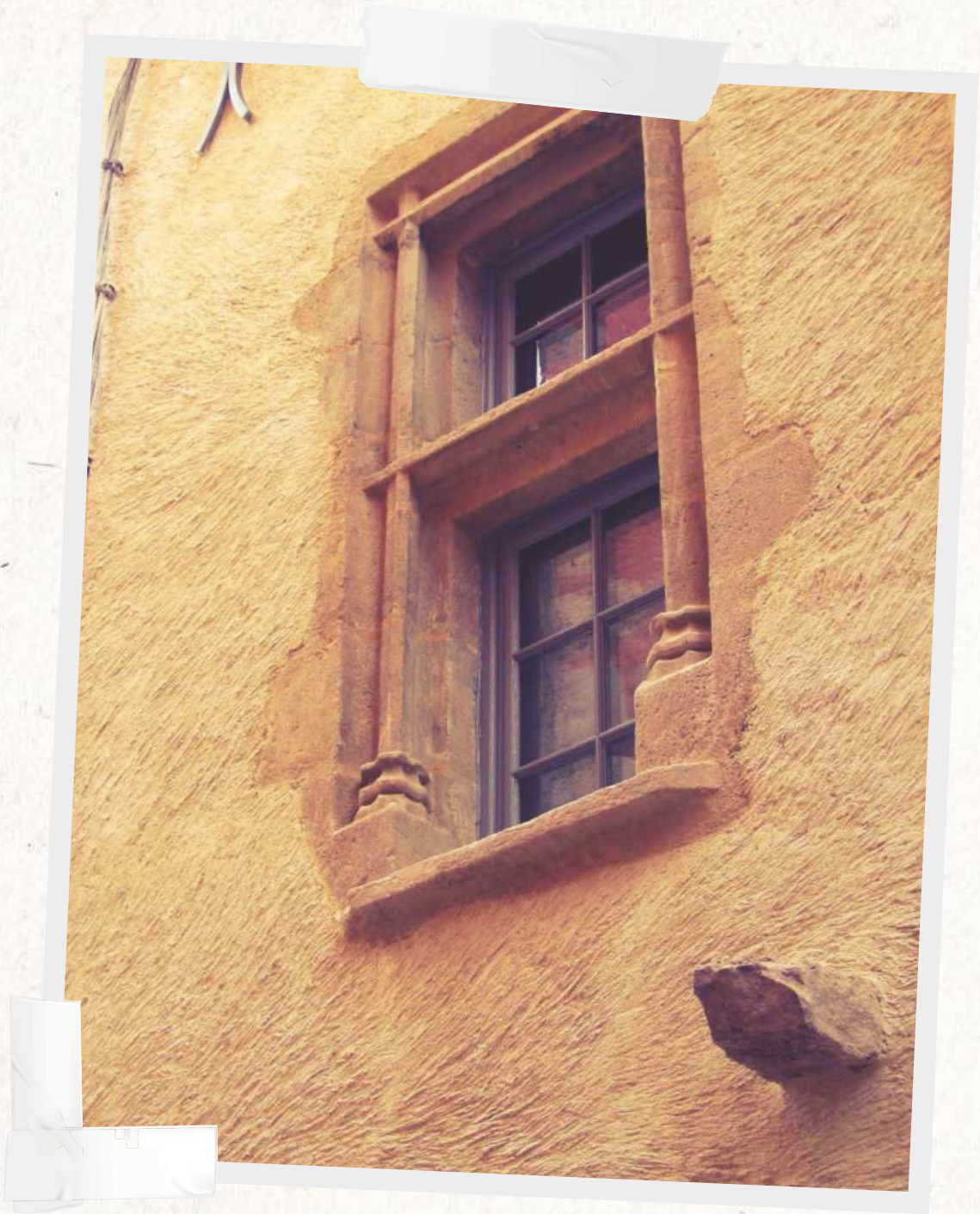


- Frais du personnel
- Subventions aux privés
- Fonctionnement
- Charges sur l'opération

### Produits

Europe	<b>288 091,42</b>
État	<b>166 920,36</b>
Région	<b>77 020,90</b>
Département	<b>754 388,13</b>
Communautés de communes	<b>526 489,93</b>
Produits divers	<b>200 623,72</b>
Produits exceptionnels	<b>372 230,60</b>
Autres organismes	<b>1 195 225,66</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 580 990,72</b>





*Pôle Cohésion  
Sociale*

PAGE 30	—————	<b>Habiter au Pays</b>
PAGE 33	—————	<b>Colorons le Pays</b>
PAGE 37	—————	<b>Développement Durable et Transition Énergétique</b>
PAGE 48	—————	<b>Le Contrat Local de Santé</b>
PAGE 54	—————	<b>L'Orchestre du Pays</b>

RÉPONDRE AUX BESOINS DES  
HABITANTS, OUVRIR LES VOIES  
DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE,  
CRÉER DU LIEN SOCIAL

## « Habiter au Pays »

La politique de l'Habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles s'inscrit dans le Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat (PREH), objectif national qui vise la rénovation de logements privés.

Cet objectif ambitieux de rénovation énergétique du parc résidentiel permet de répondre à des enjeux :

- **environnementaux** car la rénovation énergétique de l'habitat contribue à l'atteinte de l'objectif de diminution des consommations d'énergie du secteur du bâtiment ainsi qu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
- **économiques**, le secteur de la rénovation énergétique constitue un puissant levier de création d'emplois locaux, non délocalisables ;
- **sociaux** par la réduction de la précarité énergétique, améliorant ainsi le pouvoir d'achat des ménages modestes.

Le second Programme d'Intérêt Général (PIG) signé pour 5 ans (2017-2022) est le volet opérationnel du Plan de Rénovation Énergétique de l'Habitat, qui permet :

- d'enclencher la décision de rénovation, en accompagnant et conseillant les particuliers ;
- de financer la rénovation, en apportant des aides, des outils et des solutions innovantes ;
- de mobiliser les professionnels pour garantir la meilleure qualité possible des rénovations.

Le Pays, au travers du Programme d'Intérêt Général, accompagne les propriétaires qui souhaitent rénover leur résidence principale ou leur(s) logement(s) locatif(s).

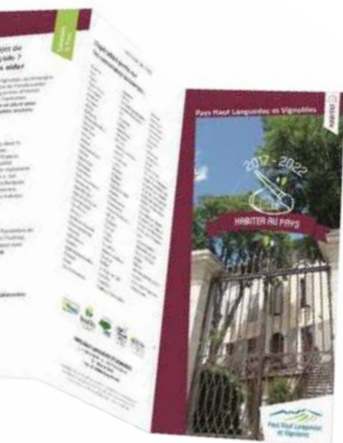
L'accent est mis sur les travaux liés aux économies d'énergie de façon à lutter contre la précarité énergétique, toutefois le Programme d'Intérêt Général permet d'intervenir sur d'autres axes comme :

- le maintien à domicile des personnes âgées ;
- le traitement de l'habitat indécemment et insalubre ;
- le développement de l'offre locative.

2019 représente la douzième année de politique de l'habitat menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles sur l'ensemble de son territoire et, la première année du second Programme d'Intérêt Général qui a démarré en octobre 2017.

**Pour l'année 2019, 290 logements ont été réhabilités dont :**

- 7 logements locatifs ;
- 1 copropriété de 5 logements ;
- 283 logements de propriétaires occupants ;
- 2 243 121 € de subventions ;
- 4 430 496 millions € de travaux.



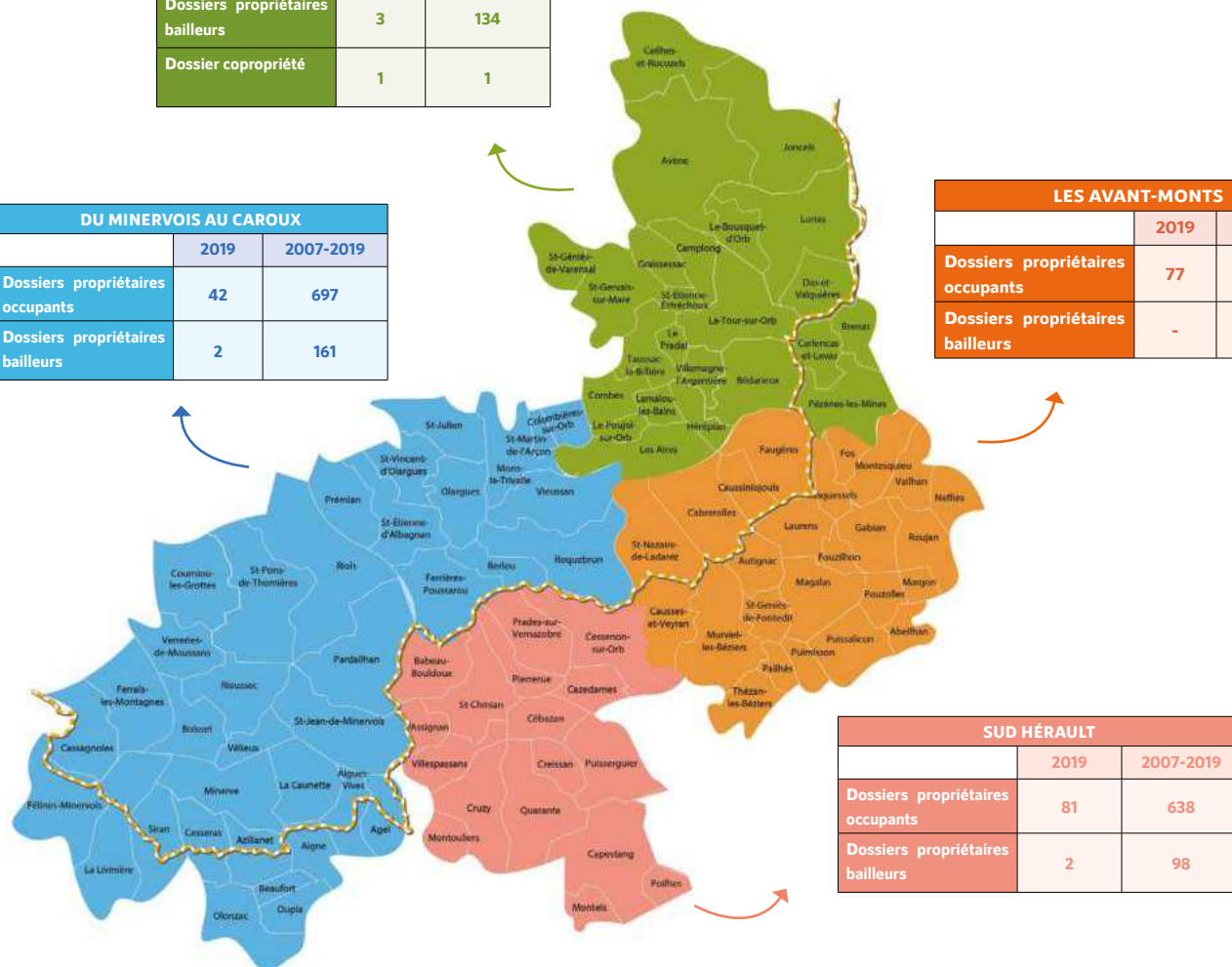
## Nombre de logement réhabilités (occupants et bailleurs) par Communautés de communes en 2019

GRAND ORB		
	2019	2007-2019
Dossiers propriétaires occupants	83	492
Dossiers propriétaires bailleurs	3	134
Dossier copropriété	1	1

DU MINERVOIS AU CAROUX		
	2019	2007-2019
Dossiers propriétaires occupants	42	697
Dossiers propriétaires bailleurs	2	161

LES AVANT-MONTS		
	2019	2007-2019
Dossiers propriétaires occupants	77	506
Dossiers propriétaires bailleurs	-	63

SUD HÉRAULT		
	2019	2007-2019
Dossiers propriétaires occupants	81	638
Dossiers propriétaires bailleurs	2	98



Une équipe est à disposition des propriétaires pour les aider et les accompagner dans leur projet.

### PROPRIÉTAIRES BAILLEURS

📞 Florian RAOULT- SATORRES : 06 85 76 16 31  
 ✉️ florian.raoult-satorres@payshlv.com  
 ● Grand Orb  
 ● Du Minervois au caroux

📞 Régine CATHALA : 06 32 65 75 34  
 ✉️ regine.cathala@payshlv.com  
 ● Les Avant-Monts  
 ● Sud Hérault

### PROPRIÉTAIRES OCCUPANTS

📞 Michèle CABROL : 06 83 96 26 86  
 ✉️ michele.cabrol@payshlv.com  
 ● Du Minervois au Caroux

📞 David THIÉBAULT : 06 84 55 04 95  
 ✉️ david.thiebault@payshlv.com  
 ● Grand Orb  
 ● Les Avant-Monts

📞 Régine CATHALA : 06 32 65 75 34  
 ✉️ regine.cathala@payshlv.com  
 ● Sud Hérault

2019				
Logements réhabilités	Travaux prévus	Subventions ANAH	Subventions Région	Subventions Département
283 « Propriétaires occupants » 7 « Propriétaires bailleurs » 1 copropriété de 5 logements	4 430 496 €	1 897 882 €	-	345 239 €

Ce volume de travaux est réalisé par des entreprises du bâtiment qui participent ainsi au soutien de l'économie locale.

Les travaux pour le maintien à domicile des personnes âgées et les travaux d'économies d'énergie représentent la plus grande quantité de dossiers. Néanmoins, les travaux d'indécence et d'insalubrité restent une des cibles de la politique de l'habitat.

Les Communautés de communes, le Conseil départemental, la Fondation Abbé Pierre soutiennent financièrement la politique de l'habitat portée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Le nombre de dossiers a augmenté pour les propriétaires occupants en 2019 en raison de la politique en faveur de la lutte contre la précarité énergétique.

### En 12 ans : 2 789 logements réhabilités

Grand Orb  
- 626 logements

Minervois au Caroux  
- 858 logements

Les Avant-Monts  
- 569 logements

Sud Hérault  
- 736 logements

7,85 Millions € de subventions

49 Millions € de travaux

1 € de subvention génère 6,24 € de travaux en moyenne



## « Colorons le Pays »

« Colorons le Pays » est une aide au ravalement de façades qui vient compléter la politique de l'habitat.

Contrairement aux aides d'amélioration de l'Habitat, cette subvention est une aide à la pierre et non une aide à la personne. La subvention est conditionnée au respect du cahier des charges qui s'attache à la mise en valeur du patrimoine par l'utilisation des matériaux et des savoir-faire traditionnels. De ce fait, cette action contribue à la sauvegarde du patrimoine, à la transmission et à la promotion des savoir-faire, et à l'amélioration du cadre de vie.

En accompagnement de la politique de l'habitat, l'opération façades « Colorons le Pays » lancée en 2008 se poursuit pour contribuer à la mise en valeur des centres anciens.

Depuis 2018, l'intégralité du territoire du Pays est concernée par l'Opération façades « Colorons le Pays » ; les quatre Communautés de communes ont adhéré à l'opération.

### ➤ Au préalable, les Communautés de communes doivent avoir délibéré :

- pour adhérer à cette opération ;
- pour réserver une enveloppe budgétaire.

### ➤ Chaque commune doit définir un périmètre d'intervention.

### ➤ Une façade peut être subventionnable si :

- elle est visible de l'espace public ;
- elle est située dans le périmètre d'intervention ;
- si elle est traitée dans sa globalité ;
- si les travaux prévus correspondent aux cahiers des charges de l'opération.

Tout propriétaire intéressé doit prendre contact avec le Pays pour la réalisation d'un diagnostic qui servira de base pour demander des devis et les autorisations d'urbanisme.

En douze ans :

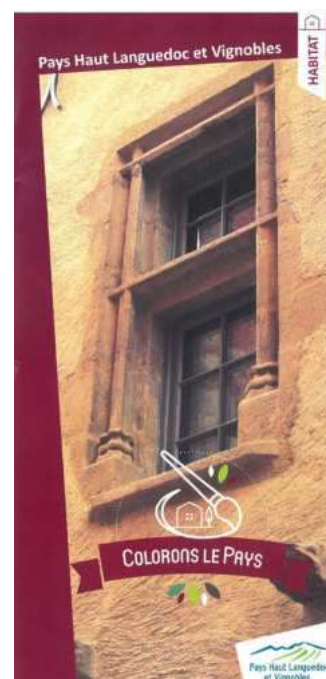
### ➤ 448 façades rénovées :

- 838 892,29 € de subventions
- 4 275 615,24 € de travaux.

En 2019 :

### ➤ 54 façades prévues (38 dossiers) :

- 132 521,45 € de subventions
- 606 071,10 € de travaux.



**Pôle cohésion sociale**



© A. Galibert

<b>Collectivités</b>	<b>Nbre de façades prévues</b>	<b>Nombre de dossiers</b>	<b>Montant subvention €</b>	<b>Montant travaux HT</b>
Du Minervois au Caroux	3	3	6 705,60	17 519,91
Les Avant-Monts	9	9	22 001,97	79 153,45
Sud Hérault	20	15	42 217,95	195 915,10
Grand Orb	19	11	57 390,43	213 040,02
<b>Total 2019</b>	<b>51</b>	<b>38</b>	<b>128 315,95</b>	<b>505 628,48</b>

8 dossiers sont en attente, soit la rénovation de 12 façades pour des raisons budgétaires ; ce qui correspond à 63 932 € de subventions.

101 diagnostics ont été réalisés en 2019 ce qui représente 206 façades. Le ratio entre les diagnostics et les réalisations est de 2 pour 1 environ en 2019 contre 5 pour 1 en 2018.

<b>Collectivités</b>	<b>Nbre de diagnostics</b>	<b>Nbre de façades</b>
Du Minervois au Caroux	25	50
Les Avant-Monts	31	63
Sud Hérault	21	39
Grand Orb	24	54
<b>Total 2019</b>	<b>101</b>	<b>206</b>



© J. Blanc

### Statut des demandeurs

Les propriétaires occupants représentent la majeure partie des demandeurs.

Collectivités	Nombre de dossiers	Propriétaires occupants	Propriétaires bailleurs	Résidence secondaire
Du Minervois au Caroux	3	3	-	-
Les Avant-Monts	9	8	1	-
Sud Hérault	15	11	4	-
Grand Orb	11	4	6	1
<b>Total 2019</b>	<b>38</b>	<b>26</b>	<b>11</b>	<b>1</b>

### En 12 ans : 448 façades rénovées

Grand Orb  
- 109 façades

Minervois au Caroux  
- 112 façades

Les Avant-Monts  
- 35 façades

Sud Hérault  
- 189 façades



### « Conseil architectural »

Depuis 2009, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) pour un accompagnement architectural sur plusieurs actions. De ce partenariat est née la proposition du CAUE de réaliser une permanence tous les derniers vendredis de chaque mois pour faire du conseil architectural auprès des particuliers.

Ce conseil vient appuyer différentes actions portées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, notamment :

- le Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) ;
- l'opération façades « Colorons le Pays » ;
- l'opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » ;
- le Pays d'Art et d'Histoire.

Le Conseiller de l'Espace Info Énergie (E.I.E.) peut être présent pour compléter les informations du CAUE sur le volet « économies d'énergie et aides financières ».

Sur 2019, six consultances ont eu lieu à l'antenne du Pays :

- 1 pour un projet d'agrandissement de villa ;
- 3 pour des projets de rénovation de maison ancienne ;
- 1 pour une faisabilité (division terrain + rénovation/extension maison ancienne) ;
- 1 pour avis sur projet de villa.

À noter : 5 autres consultances pour des projets sur des communes du Pays ont été effectuées à la permanence de Béziers.

Les conseils donnés par téléphone ont porté uniquement sur des aspects réglementaires.



## Développement Durable et Transition Énergétique

Initiée en 2018, la mission DDTE « Développement Durable et Transition Énergétique » a développé une nouvelle stratégie de transition énergétique à l'échelle du Pays Haut Languedoc et Vignobles afin de valoriser les dispositifs en cours intégrés dans les différentes missions du Pays, d'accompagner et de développer des nouveaux modèles de consommation et de production des énergies.

L'objectif est de venir en soutien et en complémentarité des actions portées par les acteurs locaux afin de tendre à l'équilibre énergétique du territoire entre les consommations et la production d'énergie renouvelable d'ici à 2050. En effet, cette stratégie s'inscrit dans les orientations Région à Énergie Positive (REPOS) de la Région Occitanie, les Plans Climat-Air-Énergie Territoriaux (PCAET), les plans locaux d'urbanisme et les volets mobilité/environnement et développement durable des communautés de communes.

Le plan d'actions répond à quatre axes :

- Planifier et mutualiser une stratégie territoriale ;
- Connaître le potentiel territorial et mobiliser les ressources locales ;
- Accompagner l'exemplarité des collectivités ;
- Sensibiliser et promouvoir l'écocitoyenneté et l'écoresponsabilité.

### Planifier et mutualiser une stratégie territoriale

Animer la gouvernance

La feuille de route définie sur l'année 2019 et le retour sur les avancées des travaux menés ont été présentés aux membres des comités lors des réunions stratégiques suivantes :

- Comité technique DDTE : Mardi 12 mars 2019 à La Tour-sur-Orb ;
- Comité de pilotage DDTE : Lundi 4 novembre 2019 à Saint-Chinian.

Ainsi deux nouveaux groupes de travail ont pu être amorcés selon les objectifs suivants :

- Groupe de travail Mobilité : « Augmenter l'offre ferroviaire sur l'axe Béziers-Neussargues avec un développement sur l'ensemble de la ligne et un renforcement en périphérie de Béziers » ;
- Groupe de travail Pollution lumineuse : « Accompagner les communes dans la mise en œuvre de démarches pérennes de réduction de la pollution lumineuse ».



Groupe de travail Mobilité du 12 mars 2019 à La Tour-sur-Orb © A. Boisard

### Suivre et accompagner les politiques énergétiques

La mise en œuvre de la stratégie de transition énergétique en 2019 s'est également exprimée à travers la participation du Pays aux instances et aux réunions stratégiques locales, régionales et nationales suivantes :



Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a accompagné l'élaboration du Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté de communes Les Avant-Monts à travers sa participation au COTEC du 8 janvier à Magalas et aux deux ateliers qui ont eu lieu le 5 février à Saint-Geniès-de-Fontedit et le 2 juillet à Faugères.



L'Assemblée REPOS de la Région Occitanie du 24 juin à Toulouse et les Assises Régionales de l'Énergie le 11 décembre lors du salon Energaïa à Pérols ont permis de suivre les évolutions et la mise à jour du scénario Région à Énergie Positive.



Les 3ème et 4ème rencontres du réseau TOTEn - Territoires d'Occitanie pour la Transition Énergétique se sont déroulées le 21 mai à Sorèze et le 19 novembre à Montpellier. Ces réunions permettent d'établir une veille sur l'actualité des dispositifs financiers et de bénéficier de l'échange d'expériences lors d'ateliers.



Les travaux du groupe projet « Acceptabilité des projets d'Énergie renouvelable en montagne » du Parlement de la Montagne menés le 15 avril à Mende ont pu être restitués et partagés lors d'une journée-atelier commune avec l'Assemblée des Territoires qui s'est tenue le 15 octobre 2019 à Saint-Amans Soult.



Dans le cadre des travaux liés à la mobilité, le Pays Haut Languedoc a intégré le Comité départemental des mobilités et a ainsi pu participer à deux réunions stratégiques qui se sont tenues le 18 novembre et le 12 décembre à Montpellier.

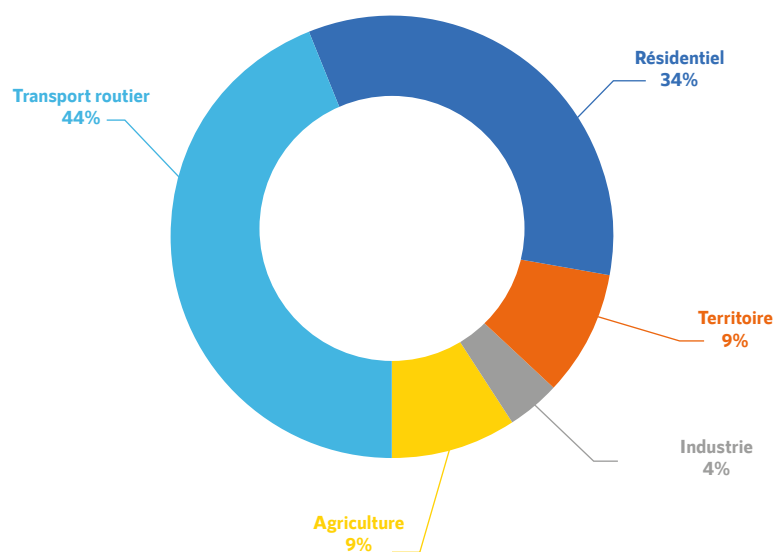


Le Pays a rejoint en 2018 le réseau national TEPOS (Territoire à Énergie Positive) afin de bénéficier de la mutualisation des expériences avec les territoires engagés dans cette démarche. Dans ce cadre, le chargé de mission a notamment pu suivre une formation « Destination TEPOS » afin de mettre en place un atelier en 2020.

## Établir et alimenter un observatoire de l'énergie

➤ Consommation d'énergie finale du Pays Haut Languedoc et Vignobles (OREO - données 2017) :

Répartition sectorielle de la consommation d'énergie en 2017 - Pays Haut Languedoc et Vignobles



### Agriculture :

- 145 GWh/an -10 % /2015
- 1,8 MWh/an/hab. +0 % /2015



### Industrie :

- 63 GWh/an +9 % /2015
- 0,8 MWh/an/hab. +8 % /2015



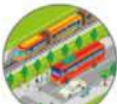
### Résidentiel :

- 541 GWh/an +3 % /2015
- 6,8 MWh/an/hab. +2 % /2015



### Tertiaire :

- 146 GWh/an +9 % /2015
- 1,8 MWh/an/hab. +7 % /2015



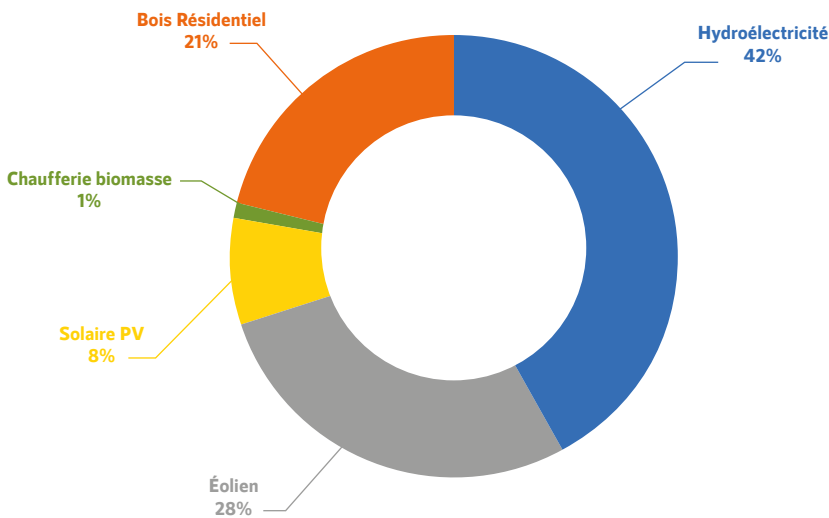
### Transport routier :

- 694 GWh/an +1% /2015
- 8,7 MWh/an/hab. +0 % /2015

- **Consommation TOTAL = 1,3 % de la Région**
- 1 589 GWh/an +1 % /2015
- 19,9 MWh/an/hab. +1 % /2015

➤ Panorama des énergies renouvelables (OREO - données 2017) :

Mix de la production d'énergie renouvelable en 2017  
Pays Haut Languedoc et Vignobles

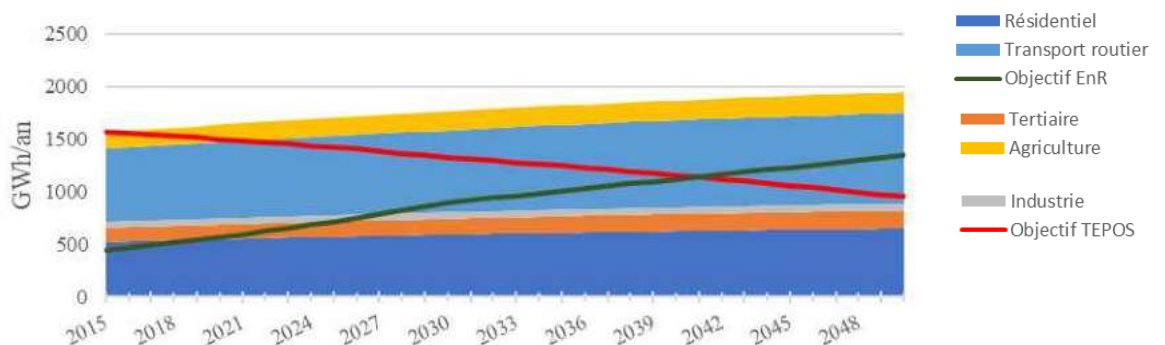


### Connaître le potentiel territorial et mobiliser les ressources locales

#### Évaluer les potentiels énergétiques

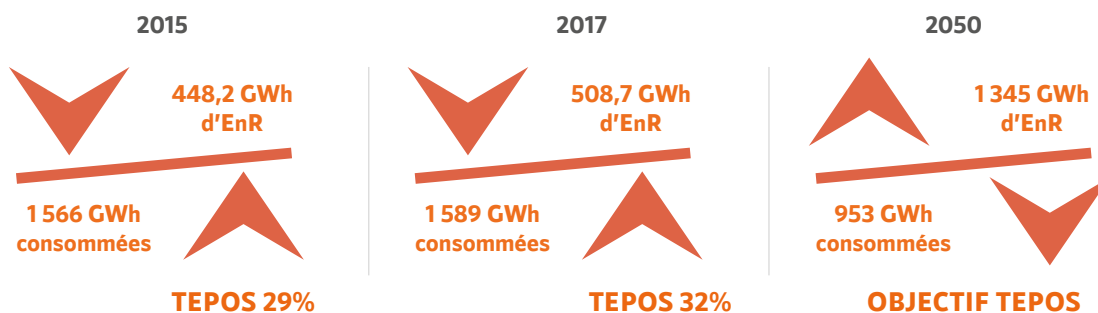
En suivant la trajectoire REPOS impulsée par la Région Occitanie, le Pays atteindrait l'équilibre énergétique en 2041. Cependant, ce scénario est à nuancer et doit s'adapter au territoire en tenant compte des contraintes et des opportunités locales.

#### Objectifs REPOS selon évolution énergétique tendancielle - Pays Haut Languedoc et Vignobles





Un groupe de travail en 2020 sera dédié à la préparation d'un atelier « Destination TEPOS ». Il aura pour objectif d'affiner les cibles et les potentiels énergétiques sectoriels qui serviront de base à la définition du scénario.



## Exploiter les potentiels énergétiques via les dispositifs du Pays Haut Languedoc et Vignobles

➤ Pour l'année 2019, le PIG 2017-2022 a permis la réalisation de travaux liés aux économies d'énergie, 233 logements en ont bénéficié :

Communauté de communes	Nbres de logements	Surfaces (m <sup>2</sup> )	Gain énergétique moyen	Consommation avant travaux (kWh/an)	Consommation après travaux (kWh/an)	Économie d'énergie (kWh/an)
Du Minervois au Caroux	31	3 865	37%	1 200 592	763 550	437 042
Les Avant-Monts	73	8 323	37%	2 087 029	1 307 406	779 623
Sud Hérault	70	8 177	38%	1 843 758	1 126 176	717 582
Grand Orb	59	6 475	39%	1 658 671	993 388	665 283
<b>Total 2019</b>	<b>233</b>	<b>26 840</b>	<b>38%</b>	<b>6 790 050</b>	<b>4 190 520</b>	<b>2 599 530</b>

Les économies d'énergie potentielles après travaux sont calculées à partir des données des Diagnostics de Performance Énergétique disponibles en énergie primaire : rapportées en énergie finale elles correspondent à 1,9 GWh/an.

➤ La clôture du programme CEE-TEPCV a pu être réalisée suite à la validation de l'ensemble des 77 opérations présentées au Pôle National des Certificats d'Économies d'Énergie (PNCEE) :

Fiche CEE	Travaux	Nombre d'opérations	Montant des dépenses éligibles (en €)	Montant des CEE valorisés (en MWhcumac)
BAT-EN-101	Isolation de combles ou de toitures	6	49 358,98	15 187
BAT-EN-102	Isolation des murs	11	284 589,78	87 566
BAT-EN-103	Isolation d'un plancher	1	14 950,00	4 600
BAT-EN-104	Isolation d'un plancher	34	437 819,19	134 713
BAT-TH-102	Chaudière collective haute performance énergétique	2	25 947,00	7 984
BAT-TH-113	Pompe à chaleur de type air/eau ou eau/eau	4	138 577,93	42 639
BAT-TH-127	Raccordement d'un bâtiment tertiaire à un réseau de chaleur	1	5 269,31	1 621
RES-EC-104	Rénovation d'éclairage extérieur	16	337 468,41	103 836
RES-EC-107	Horloge astronomique pour l'éclairage extérieur	2	6 022,00	1 853
<b>Total 2019</b>		<b>77</b>	<b>1 300 000,00*</b>	<b>400 000</b>

\* écart de 2.6 € dû à la conversion €/CEE

Grâce au contrat de revente des certificats à EDF, 100 % des sommes éligibles ont pu être reversées aux collectivités.



Travaux de rénovation de la «Maison Roger» à Villemagne l'Argentière © Mairie de Villemagne l'Argentière

➤ Deux priorités d'investissement du programme européen FEDER-ATI permettent de mettre en œuvre la stratégie de transition énergétique du Pays. En 2019, ce sont deux nouveaux dossiers qui ont été retenus permettant de solder les maquettes financières réservées\* :

Priorité d'investissement	Opération	Porteur	Montant FEDER	Solde maquette
4 a : « Favoriser la production et la distribution d'énergie provenant de sources renouvelables »	Installation d'une chaudière bois-énergie à la cité administrative de Saint-Pons de Thomières	Hérault Énergies	171 028,00 €	8 417,00 €
4 c : « Soutenir l'efficacité énergétique, la gestion intelligente de l'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables dans les bâtiments publics et dans le secteur du logement »	Animation de l'Espace Info Énergie 2019-2020-2021	Pays HLV	59 835,00 €	2 084,91 €

\* plancher de 15 000 € pour toutes demandes d'aides FEDER

L'opération d'Hérault Énergies pour l'installation d'une chaufferie à bois granulés à Saint-Pons de Thomières permet de contribuer à la stratégie de transition énergétique par le développement du bois comme source d'énergie renouvelable : +416 MWh/an.



### Accompagner l'exemplarité des collectivités

#### Optimiser le patrimoine immobilier des collectivités

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a déposé un dossier de candidature auprès de l'ADEME Occitanie pour la mise en place d'un service de Conseil en Énergie Partagé (CEP). L'action du CEP envisagée permettrait de délivrer un conseil personnalisé aux communes dans toutes ses démarches touchant à la gestion des consommations d'énergie du patrimoine public.

Ainsi, 51 communes du Pays ont répondu favorablement au déploiement de ce service :

- Du Minervoise au Caroux : 15 communes ou équivalent 9 013 habitants ;
- Grand Orb : 14 communes ou équivalent 9 603 habitants ;
- Les Avant-Monts : 13 communes ou équivalent 13 221 habitants ;
- Sud Hérault : 9 communes ou équivalent 9 483 habitants.

La notification de la décision de l'ADEME quant à l'attribution d'une subvention pour la mise en place de ce service sera émise fin février 2020.

#### Réduire la pollution lumineuse

Le Pays a lancé un appel à participer à l'événement national « Le Jour de la Nuit » organisé le samedi 12 octobre 2019. Un accompagnement a été mis à disposition de l'ensemble des communes du territoire souhaitant programmer des extinctions totales ou partielles de l'éclairage public et communiquer sur leur participation.

Cet appel, lancé en partenariat avec Hérault Énergies et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, a mobilisé sur le territoire du Pays 20 communes pour l'organisation de 19 extinctions de l'éclairage public et 4 animations de sensibilisation à destination du grand public.

#### Chiffres clefs :

- l'éclairage public représente 18 % des consommations d'énergie d'une commune ;
- trois communes du Pays mettent en place l'extinction nocturne de l'éclairage public : Azillanet, Ferrals-les-Montagnes et Le Pradal.





Gare de Magalas © A. Boisard

### Mutualiser les déplacements sur le territoire

Le groupe de travail sur la thématique de la mobilité a permis de mettre en évidence les dysfonctionnements de la ligne ferroviaire et les causes d'une sous-utilisation :

- fréquence des trains trop faible ;
- chaîne de déplacement perturbée ;
- chaîne de déplacement interrompue ;
- service réduit ;
- service non concurrentiel à la voiture.

Les travaux ont ainsi abouti à l'élaboration, en collaboration avec le Comité Pluraliste de défense de la ligne, de deux scénarios intégrant les enjeux prioritaires suivants :

- augmenter la fréquence des trains ;
- assurer la continuité des déplacements ;
- réduire les temps de trajet ;
- ouvrir de nouvelles haltes.

Scénarios	Nbre de rame	Besoins exprimés
Scénario Optimisation	2 + Aubrac	Intégrer rapidement les futurs horaires SNCF : Aménagement simple et peu d'investissement
Scénario Développement	3 + Aubrac	Renforcer l'offre en périphérie de Béziers : Investissement d'une nouvelle rame sur l'axe Béziers-Bédarieux

Ces scénarios ont pu être transmis au service Mobilités de la Région Occitanie afin d'envisager les perspectives de poursuite des travaux en 2020.

### Chiffres clefs :

- 87 % des déplacements domicile/travail sur le Pays sont effectués en voiture ;
- 2 h 40 : temps moyen pour effectuer une correspondance TER/BUS sur le territoire du Pays ;
- 50 % des correspondances en gare de Béziers sont supérieures à 1 h ou inexistantes.

## Sensibiliser et promouvoir l'écocitoyenneté et l'écoresponsabilité

### L'Espace Info Énergie

Depuis 2008, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est doté d'un Espace Info Énergie (EIE), véritable service public de proximité, pour des conseils gratuits et indépendants sur la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables :

- les renseignements peuvent être donnés par téléphone ou lors d'un entretien personnalisé sur rendez-vous ;
- le service est gratuit, neutre et indépendant : il oriente si nécessaire vers les organismes, entreprises ou bureaux d'études compétents ;
- l'Espace Info Énergie est également un lieu de ressource : des livres et des magazines périodiques sont en libre consultation à l'antenne de Bédarieux.

L'antenne principale de l'Espace Info Énergie du Pays Haut Languedoc et Vignobles se situe en centre-ville de Bédarieux à l'adresse suivante : 1 rue de la république - 34600 Bédarieux.

Des entretiens personnalisés sont organisés sur les antennes du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

- Bédarieux ;
- Saint-Chinian ;
- Saint-Pons de Thomières.

### Les contacts directs

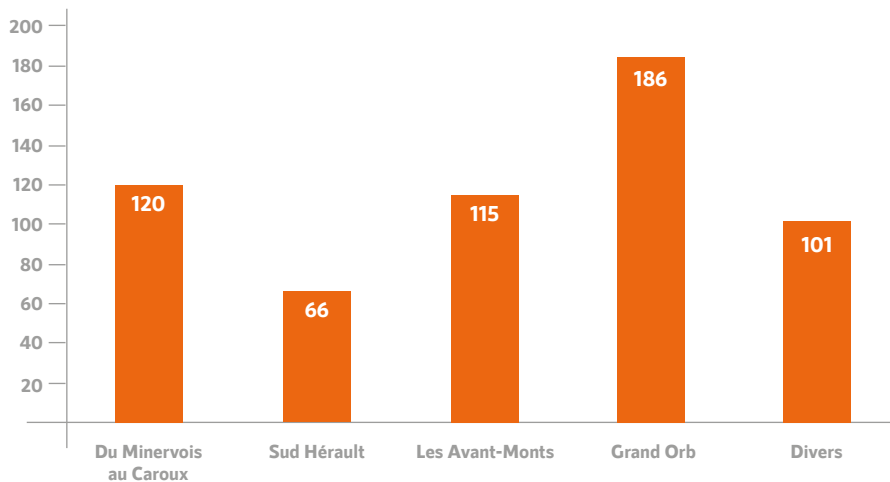
En 2019, l'Espace Info Énergie du Pays Haut Languedoc et Vignobles a reçu 854 demandes (téléphone, mail, rendez-vous, visites spontanées) pour obtenir des conseils et des informations :

- 197 personnes ont bénéficié d'un conseil approfondi lors d'un rendez-vous ;
- 657 ont bénéficié d'un conseil simplifié donné par téléphone ou par mail.

Cela représente sur l'année un accompagnement de 588 projets.



## Répartition des projets ayant sollicité l'EIE



L'EIE est également un soutien à la mission Habitat pour les dossiers ANAH et accompagne le déploiement des ECO chèques de la Région Occitanie (environ 200 dossiers par an).

### Les animations de l'Espace Info Énergie

L'EIE a organisé le 17 janvier 2019 la Nuit de la Thermographie à Capestang en partenariat avec la Communauté de communes Sud-Hérault. Cette soirée, qui a réuni une dizaine de personnes, permet d'informer les particuliers sur les aides financières à la rénovation énergétique de l'habitat et de délivrer des conseils quant aux choix techniques liés à l'isolation, au chauffage, à l'étanchéité, etc...

À l'aide d'une caméra thermique, un parcours d'observation dans les rues de la commune permet de visualiser les déperditions thermiques des bâtiments. Les habitants peuvent ainsi identifier les travaux prioritaires pour améliorer le confort de leur habitat et réduire leurs consommations d'énergie.



Nuit de la Thermographie du 17 janvier 2019 à Capestang © M. Huet

## Le Contrat Local de Santé



Synthèse du portrait chinois de la santé mentale réalisé le 6 septembre 2019

En juillet 2013, le Pays s'est engagé aux côtés de l'Agence Régionale de Santé dans une démarche de Contrat Local de Santé.

Instrument de mise en œuvre des politiques de santé sur un territoire, le Contrat Local de Santé porte sur la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins et l'accompagnement médico-social.

Le Contrat Local de Santé du Pays porte sur quatre axes :

- soins de premier recours et urgences ;
- parcours de santé des personnes âgées ;
- panier de services de soins et de prévention :
  - addictions ;
  - santé mentale des jeunes ;
  - accès aux droits.
- développement de la télémédecine.

Des avenants prolongeant le Contrat Local de Santé jusqu'au 31 décembre 2019 ont été signés, afin de finaliser le prochain contrat. Le travail réalisé en 2019 a permis, en lien avec les services de l'Agence Régionale de Santé :

- d'identifier les actions à inscrire dans le prochain Contrat Local de Santé ;
- de rédiger les fiches actions annexées au contrat ;
- de rédiger le document cadre.

Dans le cadre du renouvellement du Contrat Local de Santé, des réunions de travail et des rencontres autour des problématiques de santé mentale ont été réalisées :



6 septembre 2019 © L. Abadie

- un temps de travail avec les élus du Pays sur les représentations en santé mentale a été réalisé le 28 mai et le 6 septembre, avec l'appui du Comité Départemental d'Éducation à la Santé ;
- des rencontres des élus des Communautés de communes Du Minervois au Caroux et Sud Hérault ont également eu lieu le 7 et le 25 novembre afin de présenter les démarches de Conseil Local de Santé Mentale.



## AXE 1 : Soins de premier recours et urgences

Dispositif « Moyen Médical Mobile des Hauts Cantons » (3MHC)

Financé par l'ARS et par le Conseil Départemental, le 3MHC est un dispositif innovant d'organisation et de prise en charge des urgences et de permanence des soins. Il permet d'assurer une présence médicale sur 16 communes (Boisset, Colombières-sur-Orb, Courniou-les-Grottes, Mons-la-Trivalle, Olargues, Prémian, Rieussec, Riols, Saint-Étienne d'Albagnan, Saint-Julien, Saint-Martin de l'Arçon, Saint-Pons de Thomières, Saint-Vincent d'Olargues, Vélioux, Verreries-de-Moussans, Viéussan), rattachées au secteur de garde d'Olargues et de Saint-Pons de Thomières du vendredi 20 h au lundi 8 h ainsi que les jours fériés. Il s'appuie sur la présence de médecins à la fois sapeurs-pompiers volontaires et médecins correspondants SAMU qui assurent un tour de gardes.

En 2019, le Contrat Local de Santé a coordonné l'organisation et la préparation de la réunion de bilan annuelle du dispositif pour l'année 2018.

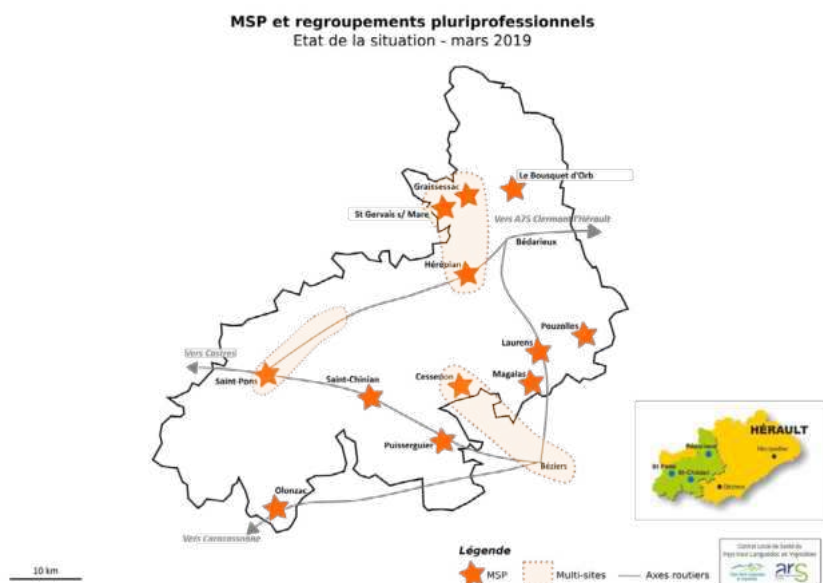
Le nombre d'actes réalisés en 2019 par le dispositif sera présenté dans le cadre du bilan annuel de suivi qui aura lieu dans le courant du 1er trimestre 2020.

## Accompagnement et suivi des dynamiques de Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP)

- Un soutien technique, d'information, de conseil et d'orientation a été apporté aux équipes de professionnels de santé investis dans une dynamique de MSP sur le territoire.

## Mise en place de rencontres des Maisons de Santé du Pays

Réunissant les différentes maisons de santé présentes sur le territoire, des représentants de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de la Fédération Régionale des Maisons de Santé, des temps d'échanges sont organisés afin d'apporter de l'information, des conseils et de répondre aux questions que se posent les équipes de professionnels de santé, qui démarrent dans ces nouveaux modes d'exercice. Ces rencontres permettent ainsi de fédérer et d'animer le réseau des 10 maisons de santé du territoire. Ils permettent également de proposer aux maisons de santé un suivi et des échanges de proximité avec l'Agence Régionale de Santé et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie sur un point particulier qui poserait problème. Deux Maisons de Santé Pluriprofessionnelles du territoire ont ainsi pu bénéficier de cet accompagnement « rapproché » en 2019.



Trois rencontres ont été organisées dans le cadre du Contrat Local de Santé, le 16 avril, le 4 juillet et le 10 décembre, réunissant en moyenne 20 professionnels de santé du territoire.

Des échanges réguliers avec les services de l'Agence Régionale de Santé, de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et de la Fédération Régionale des MSP permettent de suivre l'avancée des différents projets entre les rencontres des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles.



Réunion MSP du 16 avril 2019 à Babeau-Bouldoux © A. Boisard



Réunion de suivi des projets MSP du 4 juillet 2019 à Babeau-Bouldoux © A. Galibert



Réunion MSP du 10 décembre 2019 à Puisserguier © L. Abadie

### Réalisation d'une plaquette « guide de l'exercice coordonné : où trouver de l'aide et se faire accompagner »

Dans le cadre de l'accompagnement et du suivi des professionnels de santé, la création d'un document d'information et d'orientation des professionnels de santé a été lancée avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Fédération des Maisons de Santé Pluriprofessionnelles. Cet outil permettra aux professionnels de santé de mieux repérer vers quelle institution ils peuvent s'adresser pour se faire accompagner dans leurs démarches d'exercice de soins coordonnés. Il devrait être finalisé et diffusé sur le territoire en 2020.



© Gerd Altmann

## AXE 2 : Parcours de santé des personnes âgées

Expérimentation de la mise en œuvre de cet axe sur le territoire de la Communauté de Communes Grand Orb, dans la perspective d'un déploiement sur l'ensemble du territoire du Pays dans un second temps.

Deux orientations stratégiques de travail sont retenues :

- améliorer le repérage des personnes âgées à domicile à risque de fragilités ;
- améliorer l'accès aux droits pour améliorer l'accès aux soins et au prendre soin.

Dans ce cadre, deux actions pilotes ont été mises en œuvre :

### ► Finalisation du Guide du Sénior, réalisé par l'association Âge d'Orb

Ce document donne des informations et conseils en matière de démarche administrative, de santé, de logement, de transport.

Il est diffusé dans l'ensemble des boîtes aux lettres par la Communauté de communes Grand Orb. Une carte personnelle d'informations médico-sociales vierge est également mise à disposition dans le guide, afin de faciliter les démarches administratives dans le cadre du parcours de santé de la personne.

Le rôle du Contrat Local de Santé dans la réalisation de cette action, a été de mettre en place et de coordonner les espaces d'élaboration du guide.

Ce travail a été réalisé en étroite collaboration avec la MAIA Orb et Biterrois et la MAIA cœur d'Hérault, aussi bien dans les phases de préparation et de suivi des réunions, que dans les contacts avec les différents partenaires qui ont participé à ce projet.

Cette action a été réalisée à titre expérimental sur le territoire de la Communauté de communes Grand Orb, dans la perspective qu'elle puisse être dupliquée sur le territoire.



### ► Enquête à l'attention des personnes âgées de 60 ans et plus

En parallèle de la diffusion du Guide du Senior, une enquête à destination des personnes âgées de 60 ans et plus a été réalisée, en lien avec la Communauté de communes Grand Orb, la MAIA Orb et Biterrois et l'association Âge d'Orb.

Le Contrat Local de Santé a participé au traitement et à l'analyse des 173 questionnaires retournés, ainsi qu'à la réalisation des supports de communication.

Les conclusions de cette enquête indiquent notamment que :

- 30 % des personnes estiment que leur logement n'est pas adapté et 44 % ont indiqué avoir des besoins d'aménagement de leur logement;
- 50 % des personnes estiment que leur logement est éloigné des services de proximité;
- Plus de 22% des personnes ne sont pas autonomes dans leurs déplacements. Les raisons principales invoquées sont la peur de chuter et le manque de moyens de transport personnel (20 %), une mobilité réduite à l'extérieur du domicile (18 %) et un isolement familial et/ou social ainsi qu'un manque de transport collectif (12 %);
- 10 % des personnes interrogées n'ont pas de relations sociales et le sentiment d'isolement est présent pour 22 % des personnes ayant répondu au questionnaire.

En parallèle, le Contrat Local de Santé a participé aux réunions de la Méthode d'Action pour l'Intégration des services d'aide et de soin dans le champ de l'Autonomie (MAIA) Orb et Biterrois et du Canton de Saint-Pons de Thomières.

**Projet Maison Roger - VASPRA** (Village Appartements Services pour Personnes Retraitées Autonomes).

Le 13 décembre a eu lieu la cérémonie d'inauguration de la Maison Roger à Villemagne l'Argentière. Le Pays a accompagné la commune dans la phase d'élaboration de ce projet et la recherche de financements.



Inauguration de la Maison Roger du 13 décembre 2019 © L. Abadie

Ce projet exemplaire a également été présenté lors d'une réunion sur la politique régionale en faveur du logement social.

### **AXE 3 : Panier de services de soins et de prévention**

#### **Poursuite de la réponse en addictologie**

Cette action avait pour but de rassembler les acteurs locaux autour des problématiques liées aux addictions et aux comportements à risque afin de créer du lien, d'apporter des informations actualisées, d'alimenter la réflexion et le débat et de partager les pratiques d'accompagnement et de prise en charge, depuis la prévention et la réduction des risques jusqu'aux soins. Plusieurs intervenants ont apporté leur expertise et animé les débats sur divers sujets : le processus d'addiction, l'utilisation excessive des écrans, les consommations festives chez les jeunes, addictions et co-morbidité psychiatriques, personnes âgées et dépendances, la place de l'entourage dans l'accompagnement. Un partenariat a été mis en place avec la Communauté de communes Du Minervois au Caroux, la Commune de Saint-Pons de Thomières et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc pour la mise à disposition de salles et de matériel.

Cette journée a permis de réunir 76 personnes de divers horizons (éducation nationale, mission locale, professionnels de santé libéraux, centres hospitaliers, élus, association d'aide à domicile, communautés de communes, ...). Le bilan de cette journée est très positif : 68 % de personnes sont très satisfaites de la journée.



© A. Boisard

En parallèle, le Contrat Local de Santé est informé du travail réalisé par l'association Episode dans le cadre des permanences qui sont tenues sur le territoire ainsi que des rencontres d'échanges de pratiques à destination des professionnels.

### **Santé mentale des jeunes - suivi du développement de la maison des Adolescents (MDA) Ouest-Hérault**

Concernant la santé mentale des jeunes, le Contrat Local de Santé participe aux réunions du collectif de la Maison des Adolescents qui se réunit à Bédarieux.

La MDA Ouest Hérault est une plateforme d'accueil, d'écoute et de soutien des adolescents mobilisant les compétences et les ressources du réseau Résados, le Point Accueil Écoute Jeunes de l'association Episode et l'équipe mobile de pédopsychiatrie du Centre Hospitalier de Béziers.

La MDA s'adresse également aux parents et aux professionnels en proposant soutien et accompagnement.

## L'orchestre du Pays

L'Orchestre du Pays est l'action phare de la politique de cohésion sociale décrite dans la stratégie 2014-2020.

Il est composé d'un chœur à trois voix et d'un orchestre d'harmonie (instruments à vent et percussions). L'effectif est de 150 choristes et instrumentistes.

Ses membres sont amateurs et résident, pour l'essentiel, sur le territoire du Pays. Depuis sa création en 2007, l'inscription est gratuite pour les membres. Il représente un véritable projet de développement culturel à l'échelle d'un territoire rural de 102 communes. Il associe choristes, instrumentistes et comédiens amateurs encadrés par une équipe de professionnels.

La pratique artistique est ici le liant de ce projet de cohésion sociale. En effet, l'objectif commun est de faire du chant, de la musique ou du théâtre dans la convivialité et de se produire sur scène. Celui de l'équipe pédagogique est, quant à lui, d'offrir au public un spectacle de qualité.

Plus de 10 réunions techniques et 7 répétitions ont permis de conduire la mission. L'assemblée générale de l'orchestre s'est tenue en septembre.

Pour développer une approche sociale et un accompagnement de publics empêchés, des rapprochements ont eu lieu avec des établissements spécialisés.

Trois spectacles de la « Chanson du Canal » ont été diffusés :

- 3 février 2019 à Béziers Ouest (432 pers.) ;
- 28 juin 2019 à Saint-Pons de Thomières (418 pers.) ;
- 12 octobre 2019 à Laurens (447 pers.).



Composition musicale originale et texte des chansons : Joël Drouin

Direction musicale : Patrick Pouget et Hervé Barthe

Texte : Jean Tuffou

Comédiens : Fanny Fernandez et Marc Souignac

Texte : Guy Vassal

Création musicale : Antoine Miannay

Direction musicale : Hervé Barthe

Comédiens : Compagnie de la Source et Fanny Fernandez



Marcelin Albert

Le Pays travaille à une nouvelle création autour de 1907 qui s'appellera « 1907, les 12 dimanches d'un printemps ». C'est un récit imagé et musical de la vie de la viticulture méridionale en 1907, face aux crises de surproduction, à la crise du phylloxéra et aux trafics permanents des fraudeurs. Cette histoire est traversée par la vie des languedociens et des catalans mais surtout marquée par la figure de Marcelin Albert «Le Rédempteur» ou le «prêcher des platanes».

Après consultation, Jean Tuffou a été retenu pour la création des textes, José Molero pour la création musicale ; deux comédiennes Marie-Pierre Loncam et Juliette Pradelle viendront renforcer l'équipe artistique.

Force de proposition pour l'évolution de l'orchestre, l'Harmonie Bédaricienne représente un partenaire incontournable de cet ensemble tant par son implication que par son rôle d'organisation des répétitions. L'Harmonie intervient également dans la recherche de lieux de diffusion et assure la gestion de la logistique.



**Marie-Pierre Loncam**



**Juliette Pradelle**



Concert du 3 février 2019 à Béziers Ouest © C. Roger



Concert du 28 juin 2019 à Saint-Pons de Thomières © A. Boisard





*Pôle développement  
économique*



PAGE 58	————	<b>L'entreprise</b>
PAGE 62	————	<b>L'agriculture : diversification et développement</b>
PAGE 70	————	<b>Le développement touristique</b>
PAGE 72	————	<b>Le Pays d'Art et d'Histoire</b>
PAGE 84	————	<b>L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs</b>
PAGE 91	————	<b>L'oenotourisme et le label Vignobles et Découvertes</b>
PAGE 96	————	<b>Promotion de la destination</b>
PAGE 106	————	<b>La démarche Grand Site de France</b>

ACCOMPAGNER LES ACTEURS,  
VALORISER, DYNAMISER,  
PROMOUVOIR LE TERRITOIRE !

# L'entreprise

## La modernisation de l'outil de production et la rénovation des devantures

L'Opération Collective de Modernisation est un programme d'actions à l'égard des commerçants artisans pour favoriser le repositionnement commercial et investir dans un outil de production performant afin de maintenir ou développer l'emploi et la compétitivité sur notre territoire.

En 2017, le Pays a répondu à l'appel à projet FISAC ; une étude économique du territoire a été réalisée par le Cabinet Fact Consultant.

En janvier 2019, le Pays a reçu la décision d'attribution de subvention du FISAC pour la réalisation du projet.

Durant l'année 2019, de nombreux échanges ont été menés avec les services de la Région Occitanie afin d'obtenir le cofinancement et la mise en place des règlements pour débiter l'action. L'aide de la région sur ce dossier a été validée en décembre 2019.

L'opération sera engagée en 2020.

Les financements permettent de soutenir deux des actions structurantes qui avaient été proposées :

- la modernisation des entreprises ;
- l'identification des activités économiques par la communication et la signalétique commerciale.

Cette démarche collective réunit les partenaires suivants : le Pays, l'État représenté localement par la DIRECCTE (Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi), le Conseil régional Occitanie, les consulaires (Chambre de Commerces et d'Industrie et Chambre des Métiers et de l'Artisanat), le Conseil départemental de l'Hérault, les Communautés de communes, les associations de commerçants et artisans du territoire...

## L'observatoire

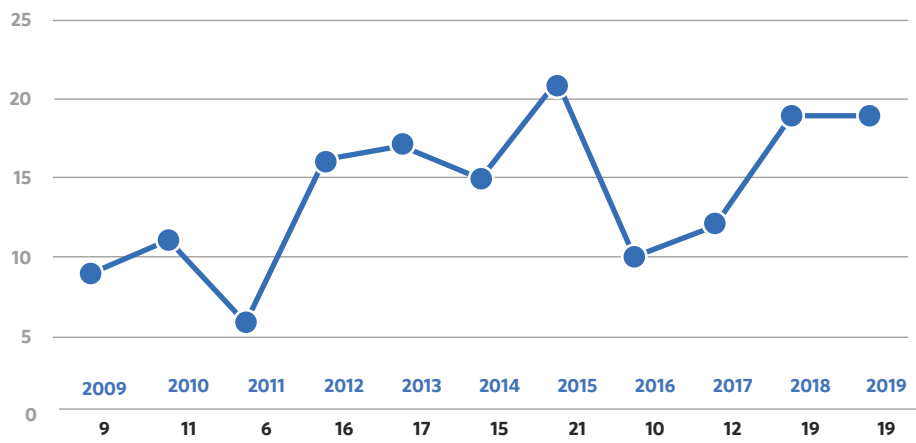
Le Syndicat Mixte du Pays travaille avec tous les acteurs institutionnels présents, à travers des permanences accueil, sur le territoire. Ce partenariat permet d'organiser la circulation de l'information pour garder une cohérence des actions sur l'ensemble du territoire (quatre réunions sur l'année).

## La création ou la reprise d'entreprise

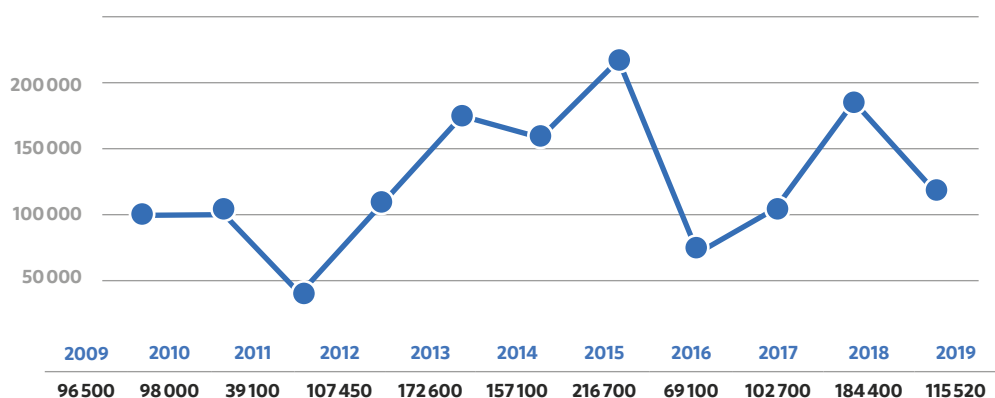
La création d'entreprises et la reprise d'entreprises sont les premières vocations des établissements consulaires ; le Pays ne répond qu'à un besoin de proximité ou à une spécificité locale.

Dans le cadre d'un partenariat avec IBOH (Initiative Béziers Ouest Hérault), nos deux organismes ont appris à fonctionner ensemble et de bonnes habitudes se sont créées. Une orientation plus systématique du public est engagée ce qui permet d'avoir une vision claire de ce qui se passe en création/reprise aidée sur le territoire.

## Projets



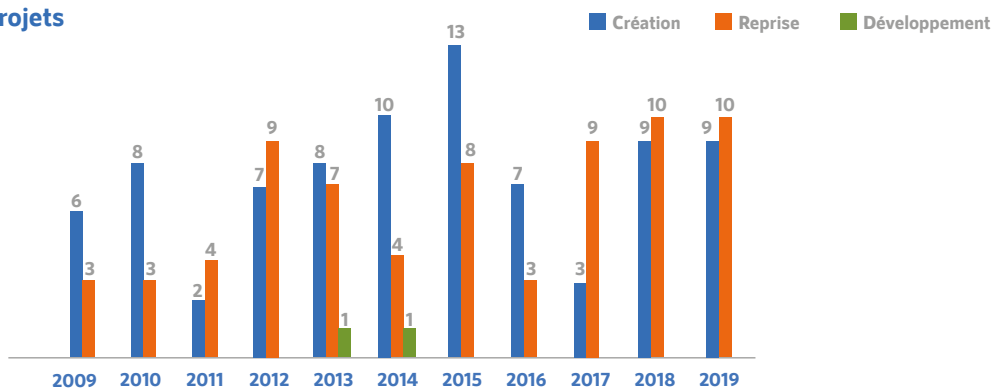
## Financements



En 2019, 19 projets (9 créations et 10 reprises) ont été aidés pour un montant de 115 520 € de prêts à taux zéro qui ont permis de lever 1 207 KE de prêts bancaires et créer ou maintenir 30 emplois.

Depuis trois ans, le Pays a un bon taux de reprise d'entreprises et pour certaines par les salariés eux-mêmes, ce qui permet de sauvegarder l'emploi localement.

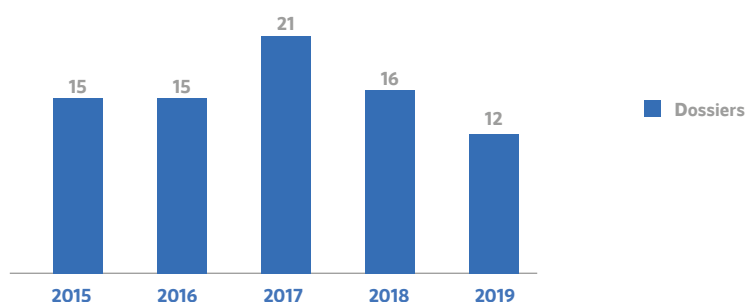
## Les projets



### Le développement des entreprises

Cette action porte sur le soutien aux collectivités et le soutien individuel à l'entrepreneur. Préserver le dernier commerce, soutenir une entreprise en développement, favoriser la transmission telles sont les demandes des communes rurales pour un accompagnement. En 2019, ce sont **8 collectivités** qui ont bénéficié d'un appui pour l'accompagnement de **12 dossiers**.

### Le suivi des collectivités



### Les collectivités accompagnées en 2019 :

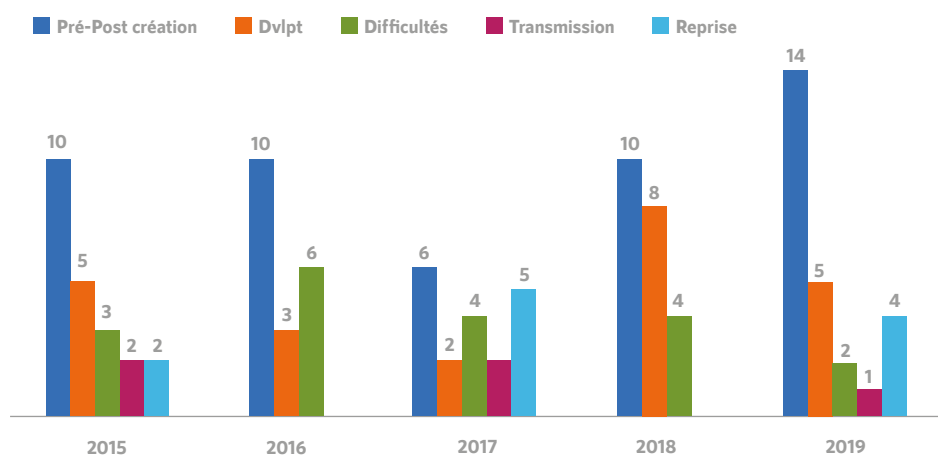
- Bédarieux pour le contrat de ville ;
- Bédarieux pour le Salon Eco-dialogue ;
- Communauté de communes Avant-Monts pour des informations « créateurs d'entreprise » ;
- Communauté de communes Grand Orb pour le salon de l'emploi ;
- Communauté de communes Grand Orb pour le foncier agricole ;
- Communauté de communes Grand Orb pour la dynamique éco cœur de ville ;
- Communauté de communes du Minervois au Caroux pour le suivi d'entreprises ;
- Olargues pour la création / reprise d'entreprises ;
- Riols pour le suivi d'entreprises ;
- Riols pour le développement agricole ;
- Saint-Geniès-de-Varensal pour le maintien du commerce ;
- Villemagne pour un projet métiers d'art.

### Le soutien individuel à l'entrepreneur

L'accompagnement pour les premiers renseignements à la création d'entreprise reste la phase clé des projets qui ont encore du mal à aboutir.

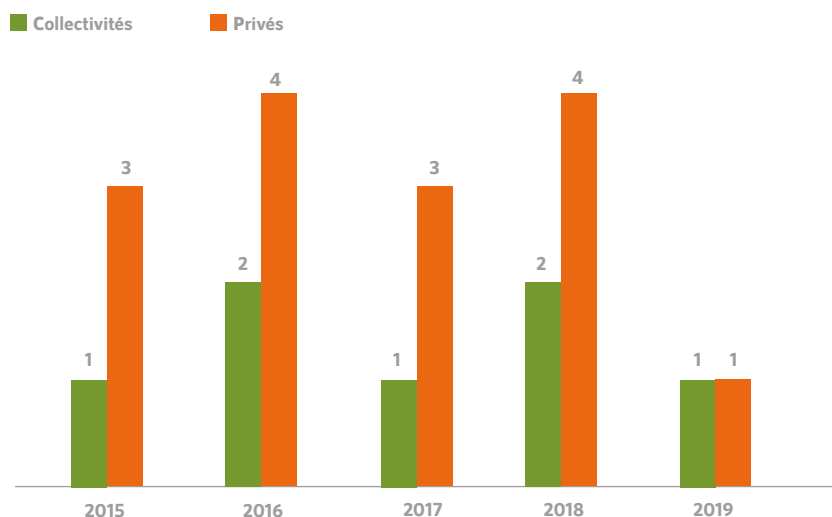
Les projets de développement se réalisent en totale autonomie sans accompagnement financier, il est à ce jour très difficile de capter les aides régionales au regard de la forme juridique ou du caractère très petit de l'entreprise (0 salarié).

## Le suivi des entreprises



En 2019, ce sont 26 entreprises différentes qui ont été accompagnées sur un ou plusieurs thèmes. Ces chiffres sont complémentaires aux éléments développés dans la rubrique création / reprise d'entreprises qui relève du partenariat avec la plateforme IBOH. Un seul projet touristique a été suivi pour mesurer sa viabilité économique.

## Les projets touristiques accompagnés



## Les actions partenariales



Depuis plusieurs années, le Pays participe au Salon de la Création d'entreprise à Béziers organisé par la Chambre de Commerce et d'Industrie ; dans le cadre de ce forum, le 10 octobre 2019, le Pays a été accompagné par les chargées de mission économie des communautés de communes.

Une dizaine de contacts ont été réalisés. Il est à noter que la fréquentation s'est avérée en baisse en comparaison des années passées ; des événements extérieurs pourraient avoir impactés la manifestation.

Le 13 novembre 2019 à Narbonne, le Pays a assisté aux Assises professionnelles de la transmission et reprise en Occitanie, journée organisée par la Région pour présenter les dispositifs facilitant la reprise des entreprises.

## L'agriculture : diversification et développement

### Bio-orb, plantes à parfum aromatiques et médicinales

Le Pôle d'Excellence Rurale BIO-ORB, obtenu en 2012, a permis d'organiser la mise en culture de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales (PPAM), en culture biologique, sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles, de la production, vers la transformation et la commercialisation.

Cette initiative poursuit trois objectifs :

- **le développement de l'agriculture biologique**, par la diversification dans de nouvelles productions, le maintien d'emplois existants, la création d'emplois nouveaux et la création de valeur ajoutée agricole nouvelle, dans une dynamique collective moderne de long terme ;
- **la création d'activités nouvelles**, artisanales et industrielles sur le territoire, avec la mise en place d'une unité de semi-transformation et de conditionnement ;
- **le développement durable**, par la lutte contre la déprise agricole et le maintien de l'ouverture des paysages vigneron.

Le Pays poursuit l'accompagnement et le développement de la coopérative BIO-ORB PPAM, coordonne les actions des agriculteurs, assure la veille économique concernant la filière, participe aux réunions du réseau national et régional, assure le suivi et la traçabilité avec l'organisme certificateur, le suivi parcellaire et cultural ainsi que l'accompagnement des coopérateurs dans les démarches administratives du contrôle qualité.



Récolte d'Hélichryse Italienne - Mons-la-Trivalle  
© T. Lejay



Rencontre avec l'entreprise AgriTerra  
© T. Lejay



Démonstration de désherbage -  
Formation CA 34 T. © T. Lejay



© L. Tkaczuk

### Les actions spécifiques

- Accompagnement au développement de la filière par la plantation de PPAM : plus de 20 hectares sont aujourd'hui plantés :
  - Hélichryse Italienne Bio ;
  - Thym Thymol Bio ;
  - Romarin à Verbénone Bio ;
  - Guayule ;
  - Marjolaine à coquille Bio ;
  - Lavande Aspic Bio ;
  - Menthe Poivrée Bio ;
  - Calendula Officinal Bio.
- Augmentation du nombre d'adhérents dans la société : de 11 à 21.
- Développement commercial de la SCIC en mettant en place différents partenariats et contractualisation. L'intégralité des productions de la SCIC a pu être commercialisée.



Séchage de Roses Centifolia Bio - La Caunette ©T. Lejay



Distillation de Roses Centifolia - Autignac © T. Lejay



- Mise en place d'une parcelle pédagogique de démonstration - Mons-la-Trivalle



Parcelle expérimentale de démonstration de la SCIC Bio Orb PPAM - Mons-la-Trivalle - © T. Lejay

- Augmentation des compétences et renforcement des capacités :
  - formation production de Grenades ;
  - démonstration de désherbage ;
  - formation Utilisation des Huiles Essentielles en protection des cultures ;
  - formation Olfaction des HE et Hydrolats ;
  - formation auto construction avec L'Atelier Paysan.



Formation auto construction d'une bineuse PPAM - Atelier Paysan - © T. Lejay

- Organisation de la production avec achats de matériels



Premiers tests de la récolteuse PPAM © T. Lejay



Ampoule à décanter contenant de l'HE d'Hélichryse Italienne © T. Lejay

- Partage d'expériences :
  - visite d'une délégation tunisienne - Voyage d'étude organisé par le Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM) de Montpellier (20 Juin 19), et ensuite formation et échange autour de l'expérience collective et de l'organisation de la production de Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales Bio des deux côtés de la Méditerranée ;
  - visite d'une délégation marocaine - Voyage d'étude organisé par le Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes de Montpellier (4 Juillet 19), approche institutionnelle de la filière Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales Bio.



Rencontre avec une délégation marocaine © T. Lejay



## Les circuits courts de commercialisation : le projet alimentaire territorial

### ➤ Reconnaissance nationale du Projet Alimentaire Territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles

Les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) ont pour ambition de fédérer les différents acteurs d'un territoire autour de la question de l'alimentation, contribuant ainsi à la prise en compte des dimensions sociales, environnementales, économiques et de santé de ce territoire.

La reconnaissance d'un projet alimentaire territorial au sens de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014 permet au porteur de projet d'utiliser la marque « PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL » reconnu par le ministère de l'agriculture et le logo associé.

La procédure de reconnaissance, élaborée de manière multi-partenariale, a vocation, d'une part, à identifier et à valoriser les projets existants et, d'autre part, à favoriser l'émergence de nouveaux projets alimentaires territoriaux en permettant aux porteurs de projets de bénéficier d'outils pratiques (guides, appui technique).

### **Le projet alimentaire territorial du Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, par courrier en date du 8 août 2019, la reconnaissance officielle du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.**

Cette reconnaissance porte à 10 le nombre de PAT labellisés en Occitanie (plus du tiers des PAT reconnus sont en Occitanie).

Les axes retenus localement, dans lesquels s'inscrivent notre programme d'actions, sont les suivants :

- renforcer les circuits alimentaires de proximité ;
- organiser et promouvoir l'offre de produits locaux et le patrimoine agricole ;
- faciliter l'accès des populations fragiles, en particulier les personnes âgées à une bonne alimentation ;
- sensibiliser les publics au « mieux produire, pour mieux manger ».

### ➤ Le site « cliketik »

Dans le cadre du suivi et de l'animation du PAT, le Pays a souhaité déployer une carte numérique participative répondant à la fois aux besoins des producteurs et commerçants pour la logistique et le déplacement des produits sur le territoire... mais répondant également aux attentes des consommateurs qui souhaitent avoir plus de visibilité sur les produits locaux disponibles et surtout les lieux où il est possible de les acheter.



Le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, également engagé dans un Projet Alimentaire Territorial centré sur la restauration collective, a souhaité s'associer à ce projet afin de mutualiser l'outil et s'engager ensemble pour développer l'accès au plus grand nombre à une alimentation de qualité, de proximité et durable.

Dans le cadre de ce partenariat, l'ergonomie et l'esthétique du site ont évolué et l'offre s'est largement enrichie.

Ce site « kliketik » permet donc de référencer, sur une **plateforme unique**, l'ensemble des acteurs de l'alimentation des deux territoires (producteurs, transformateurs, points de vente et marchés).

L'outil « kliketik » a donc été créé : <https://kliketik.fr/?PagePrincipale>



Il est participatif. Ainsi, tous les acteurs sont invités à son enrichissement. Et, à tout moment, il est possible de créer, compléter et modifier une fiche (producteur, transformateur, point de vente ou marché).



© K. Cosse

➤ Les autres actions du projet alimentaire territorial

De nombreuses autres actions sont développées avec nos partenaires publics et privés dans le cadre d'un programme d'actions qui a été partagé et validé par tous, parmi lesquelles :

- échanges avec le site « la Charrette », le « blablacar » des produits locaux pour mettre en lien les producteurs afin de covoiturer les productions : lancée en 2016, la Charrette est une plateforme collaborative sur laquelle se rencontrent les producteurs qui ont de la place dans leur véhicule et les producteurs qui souhaitent faire livrer leurs produits. La réflexion est en cours pour tester localement ce dispositif ;
- une analyse concernant le portage de repas à domicile sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été menée.

Le Pays a également assisté à plusieurs séminaires pour maintenir le lien avec les actions menées à l'échelle régionale :

- Janvier : Distribution collective de produits locaux - Toulouse Purpan École Ingénieurs ;
- Février : Premières assises territoriales de la transition agroécologique et de l'alimentation durable - Montpellier ;
- Mars : Colloque « Des chartes aux labels : construire et rendre visibles la qualité agroécologique » - Supagro - Montpellier ;
- Juillet : Coralim - Toulouse Ensate École Ingénieurs ;
- Novembre : Séminaire PAT - DRAAF - Carcassonne.

Pour aller encore plus loin sur la problématique agricole, la mission a accueilli un doctorant du CIHEAM-IAMM de Montpellier pendant six semaines pour une étude « changement climatique, agriculture et territoire » qui a fait l'objet d'un rapport intermédiaire.



### Le développement, la valorisation et la requalification de la ressource bois de châtaignier

Notre cadre stratégique met en avant le rôle majeur de l'agriculture et de la sylviculture pour la construction des ressources territoriales non seulement sur le plan économique mais plus largement, pour l'entretien de l'espace et pour le maintien d'un patrimoine rural important. Ce cadre privilégié, aux paysages de qualité, diversifiés et préservés, est aujourd'hui un atout essentiel pour le développement économique du territoire.

Les taillis de châtaigniers, très exploités au XIXème et XXème siècles pour faire des cercles de tonneaux, des tuteurs de vigne... ne sont plus ni utilisés, ni entretenus, ni même coupés depuis 1970. De très grandes surfaces, tant privées que communales, sont couvertes de taillis de châtaignier sur les communes du Haut Languedoc.

L'absence de coupe de ces bois taillis a des conséquences néfastes :

- moins d'emploi autour du bois ;
- vieillissement et maladies des arbres et des taillis ;
- des arbres morts génèrent des embâcles et donc des dégâts lors des fortes pluies ;
- envahissement des bois de châtaigniers par prolifération des résineux et des lierres (stérilisation des sols, ruissellements...) ;
- transformation de l'environnement et de notre patrimoine paysage ;
- ...

Or, le bois de châtaignier a d'excellentes propriétés (bois imputrescible...) et peut encore fournir de nombreux produits et répondre aujourd'hui à certains usages :

- l'habitat, mobilier signalétique... ;
- la viticulture (usage en bio de piquet de bois, tuteurs...) ;
- la conchyliculture ;
- les ganivelles sur le littoral ;
- les tanins de châtaignier dans la lutte contre les incendies ;
- la plaquette pour bois de chauffage.

Donc la ressource en châtaignier est présente en nombre mais son état sanitaire actuel est préoccupant et nécessite une action rapide de valorisation.

Le projet innovant et expérimental mené à l'échelle du Pays Haut Languedoc et Vignobles a donc pour objectif de mesurer si une relance de la sylviculture et la valorisation du bois de châtaignier est envisageable et renforcer par là-même les impacts sociaux et environnementaux qui lui sont associés (valeur patrimoniale, historique et culturelle, paysage, prévention des risques incendie et érosion, ...).



Châtaigniers © L. Micola

Dans ce contexte, une première étape exploratoire de travail est actuellement menée par l'association ACAPMOS (Association Culturelle du Patrimoine - Saint-Gervais-sur-Mare), en partenariat étroit avec les cinq communes concernées (Saint-Gervais-sur-Mare, Rosis, Castanet-le-Haut, Saint-Geniès-de-Varensal, Taussac-la-Billière) et l'appui du Pays Haut Languedoc et Vignobles (AMO) ; cette action expérimentale bénéficie du soutien financier de la Région Occitanie et du Département de l'Hérault.

Pour mener cette opération, ACAPMOS a retenu les trois prestataires suivants : ALCINA / Fibois Occitanie / CNPF.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure la coordination du projet global autour de la filière bois de châtaignier sur son territoire en s'assurant de la cohérence des actions menées avec les dispositifs et schémas déployés par d'autres partenaires.

Pour le suivi de ce projet global innovant et expérimental, un comité de pilotage est en place et regroupe les partenaires suivants : Pays Haut Languedoc et Vignobles, Parc naturel régional du Haut-Languedoc, communautés de communes concernées, Région Occitanie, Département de l'Hérault, CRPF/CNPF, les chambres consulaires (Chambre d'Agriculture et Chambre de Métiers et de l'Artisanat), associations concernées dont ACAPMOS, les interprofessions, COFOR34, ONF...



© C. Roger



## Le développement touristique

Le développement touristique est un vecteur majeur du développement économique du Pays. C'est pourquoi, le Pays Haut Languedoc et Vignobles intervient pour une meilleure mise en cohérence de l'offre de tourisme à l'échelle du territoire à travers différentes actions qui ont pour but d'affirmer une identité touristique, développer qualitativement et quantitativement l'offre touristique, fédérer les acteurs locaux, proposer le territoire comme destination touristique.

- Le Schéma Local d'Organisation et de Développement Touristique 2020 (SLODT) en un clin d'oeil

Positionnement	Ambition	6 enjeux
Patrimoine / Vignobles / Arts de vivre et produits / Proximité / Cadre naturel préservé	<b>Être une destination reconnue préservant les atouts et adaptée aux besoins de la clientèle et du territoire</b>	Offre touristique durable et innovante / Expérience touristique à vivre / Identité et marketing territorial / Mise en marché / Efficacité des acteurs / Gouvernance

- La qualification de l'offre et l'accompagnement des porteurs de projets

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure une mission de conseil pour les acteurs souhaitant développer une activité touristique (hébergeurs, restaurants, caveaux, activités APN...) :

- qualification de gîte à Siran ;
- création d'un gîte oenotouristique à Aigues-Vives ;
- projet de gîtes de groupe à Mons-la-Trivalle ;
- projet itinéraire patrimonial à Camplong ;
- projet oenotouristique sur la cave coopérative d'Hérépian ;
- projet hôtel restaurant au Bousquet d'Orb ;
- projet de création de gîtes à Montouliers ;
- suivi, conseils de domaines vigneron dans le cadre de la démarche départementale Oenotour (17 caveaux visités) ;
- gîte à Olargues.



Château de Dio - © C. Roger

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure également une assistance à maîtrise d'ouvrage auprès de certains porteurs de projets touristiques (publics ou privés) pour l'élaboration de leurs projets et dossiers de demande de subventions :

- requalification du camping du Bouloc à Ceilhes ;
- projet Vélo et Oeno, Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- pôle handisport à Lamalou-les-Bains ;
- aires de camping-car, Communauté de communes Grand Orb ;
- mise en tourisme, site des Moulins de Faugères ;
- étude pour l'aménagement de la voie verte Capestang-Cruzy, CC Sud Hérault ;
- étude sur la signalétique directionnelle de l'offre touristique et patrimoniale, Communauté de communes Les Avant-Monts ;
- restauration et réaménagement du site et des abords du seuil à Roquebrun ;
- étude bourg-centre à Olonzac ;
- dossiers pour les travaux du GRP Vignobles, Communautés de communes du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts ;
- projet espace métiers d'Art à Villemagne l'Argentière ;
- camp de Base APN, Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- préparation du Caroux Enduro Bike Fest 2020, sur les Montagnes du Caroux ;
- requalification du camping le Baous à Olargues ;
- aménagement touristique et patrimonial du hameau de Dio ;
- cheminement touristique à Assignan.

#### ➤ Stage sur les résidences secondaires

Dans le cadre du SLODT et des réflexions menées avec les offices de tourisme et les communautés de communes la mise en œuvre d'actions spécifiques vers les résidences secondaires a été demandée.

L'Hérault est en effet le 3ème département français en nombre de résidences secondaires sur le territoire national or deux secteurs du département sont particulièrement riches : le littoral et le Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Or, le fonctionnement et les attentes de ces résidents secondaires sont peu connus. Ils sont vecteurs d'image et de fréquentation (invitation de familles, d'amis, ...) et constituent dès lors une cible de communication, d'information et de relais au même titre que les autres cibles touristiques. Pour mener des opérations dédiées aux résidents secondaires, un nécessaire état des lieux devait être engagé afin d'affiner les pistes de travail et définir les actions à mettre en œuvre.

Ce travail a été confié à Mélina Rochard dans le cadre d'un stage de fin d'études de 6 mois (validation d'un Master 2 Tourisme & Développement Durable des Territoires).

L'étude a été menée en partenariat très étroit avec les quatre offices de tourisme de la destination et a donné lieu à un rapport de stage présentant une première analyse de l'offre en résidences secondaires, des pistes de réflexion à affiner et des préconisations d'actions à mettre en œuvre.

## Le Pays d'Art et d'Histoire

Fort d'une politique patrimoniale riche et dynamique, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a obtenu, en 2016, le label Pays d'Art et d'Histoire.

Attribué par le Ministère de la Culture et de la Communication pour dix ans, ce label se donne pour objectif de transmettre un capital paysager et patrimonial aux générations futures. Ainsi, cette labellisation sera l'occasion de conforter l'art de vivre au Pays, de concilier l'héritage du passé et la modernité.

**Connaître et partager  
le territoire**

**Sensibiliser  
les publics**

**Préserver un  
cadre de vie**

**Dynamiser les  
patrimoines et  
l'architecture**

### La connaissance

- Un programme d'inventaire sur le territoire

Afin de consolider nos connaissances sur le patrimoine local et de favoriser son appropriation par les populations, le Pays a sollicité l'assistance du service régional de l'Inventaire général pour étudier le patrimoine de Lamalou-les-Bains et de La Tour-sur-Orb. Cette action a donné lieu à la signature d'une convention tripartite signée par la Région Occitanie, le PNR du Haut-Languedoc et le Pays Haut Languedoc et Vignobles. La restitution de l'étude de Lamalou-les-Bains a eu lieu le 11 octobre 2019 et a réuni environ 100 personnes au centre Ulysse.



Conférence de Julia Desagher, chercheur à l'Inventaire général, Région Occitanie



➤ L'histoire du vin

Cette action, menée avec le label Vignobles et Découvertes, fait suite à un important travail de recherches, ayant pour objectif l'acquisition et la diffusion de nouvelles connaissances relatives au monde vigneron, à l'évolution du métier, de la filière et des pratiques culturelles.

À l'issue de cette enquête ethno-photographique, menée par Ethnodoc à l'initiative du Pays d'Art et d'Histoire, un cycle de restitution publique « Ethnograppillages en Pays d'Art et d'Histoire » a été décliné auprès de différents publics (professionnels, grand public, jeune public) et s'est accompagné de la création d'une exposition photographique itinérante et d'une lecture-spectacle.



« La souche c'est quelque chose de vivant et il faut la traiter en tant que telle... »

- Cette opération a permis d'inaugurer l'exposition photographique au Musée de la cloche et de la sonnaille d'Hérépian dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. L'entrée ethnographique de l'exposition prenait tout son sens dans le musée et s'est accompagnée d'une conférence gesticulée autour de la discipline de l'ethnologie et d'un atelier de réflexion et de pratique autour du Patrimoine culturel immatériel : « Fabrique ta tradition ».
- L'exposition est restée jusqu'à la fermeture de saison du musée, elle est présentée de décembre 2019 à mars 2020 à l'office de tourisme de Saint-Chinian.



© C. Roger

- Un partenariat avec le théâtre de Pierre de Fouzilhon a permis d'organiser une soirée de restitution de l'enquête ethnographique auprès du grand public, avec une lecture contée, à l'occasion du Festival des vendangeurs, les 28 et 29 septembre 2019. À cette occasion, ont été proposées une collecte de mémoires et une initiation à l'art du conte dans le cadre d'une rencontre, intitulée «Tout le monde se raconte», avec la conteuse Paule Latorre.
- Le 18 novembre, au château de Sériège à Cruzy, un événement a été proposé dans le cadre du label Vignobles et Découvertes, réseau qui structure la filière oenotouristique. Cette manifestation fut l'occasion de faire connaître les résultats du rapport d'étude ethnographique, à travers l'exposition et la lecture spectacle.
- Ce spectacle a également été diffusé les 7 et 8 décembre à l'occasion de la « Fête des oenorandos », en partenariat avec le Conseil départemental de l'Hérault, le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, les intercommunalités, les syndicats de crus et les caves coopératives. L'opération s'est appuyée sur la mobilisation des associations patrimoniales de Saint-Chinian et des acteurs locaux (commerces) à Azillanet. La lecture spectacle, diffusée à la cave coopérative de Saint-Chinian et d'Azillanet, a réuni 150 personnes.



Intervention de J. Arcas - Président du Pays © C. Roger



Art en cave - Cave coopérative de Saint-Chinian © C. Roger



Intervention de MP Pons - Vice-présidente du Pays © C. Roger



Spectacle musical - Cave coopérative de Saint-Chinian © C. Roger

La mallette pédagogique a été présentée aux structures qui en seront destinataires (Service éducatif Sud Hérault, Centre de Ressources de Vaillhan, CEBENNA) lors d'une cession de formation le 17 octobre. La mallette sera livrée début 2020. Elle propose diverses activités sur le thème de la viticulture (types de sols, cycle de la vigne, histoire, architectures...) en accord avec les programmes scolaires. Ce travail a été réalisé avec l'association les Petits Débrouillards et en partenariat étroit avec les centres de ressources éducatifs du territoire.

Cette opération «l'histoire du Vin» a également abouti à la création de petites vidéos autour des cinq sens valorisant le savoir-faire des acteurs de la filière. Ces vidéos sont en ligne sur la chaîne YouTube du Pays Haut Languedoc et Vignobles et présentées sur le site Tourisme [www.haut-languedoc-vignobles.com](http://www.haut-languedoc-vignobles.com).

## Variations vigneronnes, grappillages ethnophotographiques

### Des sens et des mots



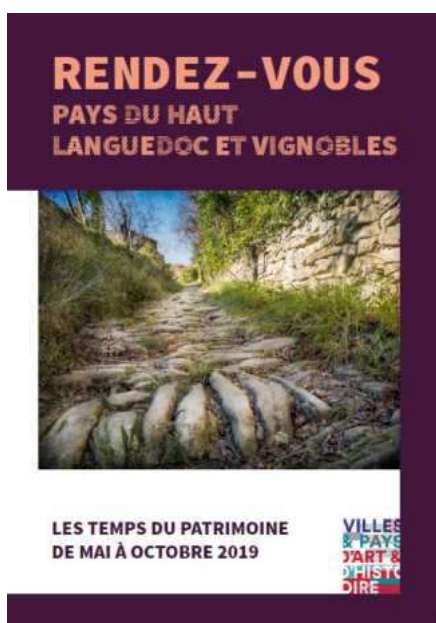
### La sensibilisation

#### Les temps du patrimoine, un programme culturel dédié au patrimoine

Du **16 mai au 26 octobre**, le Pays d'Art et d'Histoire a animé sa programmation culturelle dédiée aux patrimoines : **Les Temps du patrimoine**. Tout au long de l'année 2019, un calendrier de rendez-vous, en saison et en ailes de saison, proposait de découvrir le territoire, ses richesses patrimoniales, ses identités multiples avec un éventail d'événements : cycle de conférences, spectacles, visites guidées, sorties en famille, sensibilisation à la pierre sèche, café patrimoine...

#### Au total, près de 50 animations :

- 3 conférences organisées en partenariat avec les associations locales ;
- 2 événements organisés dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine au Musée de la cloche et de la sonnaile d'Hérépian ;
- 37 visites guidées et sorties famille sur l'ensemble du territoire ;
- 1 atelier pédagogique proposé en partenariat avec «Au Fil des Arts» ;
- 1 exposition photographique sur la pierre sèche, accrochée sur le site des moulins de Faugères durant toute la saison estivale ;
- 2 soirées contées aux moulins de Faugères, en lien avec l'exposition.



Saint-Chinian - © H. Baïs



Visite guidée du pays minier à Camplong © R. Jaheny



Conférences: 220 personnes



Spectacles : 160 personnes



Exposition



Ateliers : 46 personnes



Visites-Sorties : 479 personnes



Environ 850 personnes ont répondu à l'invitation. Cette programmation culturelle déclinait une vingtaine de rencontres avec les patrimoines du Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles, en partenariat avec la Drac Occitanie, le Département de l'Hérault et les collectivités locales, communes et communautés de communes.



Visite des fouilles à Cruzy © E. Rubiella



Conférence Temps du Patrimoine à Colombières octobre 2019 © S. Herpson

### La préservation et la valorisation des sites patrimoniaux

Le Pays accompagne plusieurs projets à visée patrimoniale :

- Moulin de Lenthéric, Cabrerolles ;
- Tour carrée, Colombières-sur-Orb ;
- Grotte de la Devèze, Courniou-les-Grottes;
- Font de l'Oli, Gabian ;
- Mine Simon, Graissessac ;
- L'espace castral, La Livinière ;
- Castrum, Olargues ;
- Espace muséographique, Puisserguier ;
- Espace castral, Roquessels ;
- La cathédrale, Saint-Pons de Thomières ;
- Café Plana, Olonzac ;
- La source du Jaur, Saint-Pons de Thomières ;
- Boussagues, La Tour-sur-Orb ;
- Château, Dio.





Café Plana © G. Souche



Font de l'Oli © C. Roger



Source du Jaur à Saint-Pons de Thomières  
© G. Souche



Castrum d'Olargues © G. Souche



Cathédrale de Saint-Pons de Thomières © G. Souche



### Le soutien à la politique muséale

La mission répond à deux besoins identifiés : assurer la responsabilité scientifique des musées de France et concevoir une offre muséale globale à l'échelle du Pays d'Art et d'Histoire. Avec une vingtaine de musées de territoire et trois musées de France, le Pays d'Art et d'Histoire du Haut Languedoc et Vignobles abrite une offre muséale particulièrement riche. Témoignage d'un profond attachement des habitants pour la collecte et la transmission, cet ensemble muséal valorise le patrimoine local sous toutes ses formes : archéologie, société, sciences, nature ou beaux-arts.

Dans ce contexte, un projet culturel global à l'échelle du territoire a été envisagé ; l'objectif est de concevoir une offre muséale rayonnante et structurée, en s'appuyant sur les musées de France en lien et complémentarité avec les autres musées et centres d'interprétation existants.

## Les musées du Pays d'Art & d'Histoire Haut Languedoc et Vignobles

- |   |  |   |  |
|---|--|---|--|
|  Art |  Histoire |  Société & Développement |  Nature, sciences et techniques |
|  1   |  2        |  3                       |  4                              |
| Curiosités Muséum<br>Bédarieux  | Musée de la Cloche<br>et de la Sonnaïlle<br>Hérépian   | Musée Graissessac Autrefois<br>Graissessac  | Musée de la Spéléologie<br>Courniou-les-Grottes  |
|  5   |  6        |  7                       |  8                              |
| Musée des Lumières de la Mine<br>Le Bousquet-d'Orb                                      | Maison Cévenole des Arts et<br>Traditions Populaires<br>Saint-Gervais-sur-Mare               | Musée Saint-Grégoire<br>Villemagne-l'Argentière   | Musée de l'Abbaye de Fontcaude<br>Cazedarnes   |
|  9   |  10       |  11                      |  12                             |
| Musée du Patrimoine et du Rail<br>Bédarieux   | Musée archéologique de Quarante<br>Quarante  | Musée de Cruzy<br>Cruzy   | Musée archéologique de Minerve<br>Minerve  |
|  13  |  14       |  15                      |  16                             |
| Musée des Arts et Traditions<br>Populaires<br>Olargues                                  | Château des Archevêques<br>Capestang   | Château des Seigneurs de<br>Puisserguier<br>Puisserguier  | Musée de la Préhistoire régionale<br>Saint-Pons de Thomières   |
|  17  |  18       |  19                      |  20                             |
| Musée d'archéologie du Minervois<br>Olonzac   | Musée du Pétrole<br>Gastan   | Espace Vins et Campagnes<br>Magalas   |  |







Musée Saint-Pons de Thomières - © K. Cosse

La mission « musées » du Pays a réuni le 18 mars, 18 mai et 11 septembre 2019 l'ensemble des responsables des quelques 25 musées du territoire pour engager une démarche collective. C'est la naissance d'un réseau des musées du Pays d'Art et d'Histoire ! L'objet de ces premières réunions a été de partager un état des lieux des musées qui, derrière leur apparente diversité, partagent une histoire commune et une identité spécifique. Ont été abordées les problématiques du bénévolat, de la transmission et de la gestion des collections, de la qualification des équipes, de la visibilité et de la communication. Les responsables des musées souhaitent poursuivre la mutualisation de leurs expériences, de leur réflexion et de leurs actions.

Après Olargues et Bédarieux, les rencontres itinérantes des musées du Pays d'Art et d'Histoire se sont tenues à Puisserguier avec la complicité de l'équipe de l'Écomusée des Mémoires. Poursuivant la thématique de la communication, il a été convenu de se réunir une journée entière dans le but de concevoir le plan du «Carnet de parcours» des musées du PAH, un livret 15 x 21cm, 36 pages, français/anglais, tiré à 10 000 exemplaires et diffusé gratuitement aux publics. Suite à ces rencontres, le Pays a déposé un dossier de financements Leader « Préservation et valorisation de l'offre muséale des musées du Pays d'Art et d'Histoire ».

### > Vers l'élaboration d'un projet scientifique et culturel pour les musées du Pays d'Art et d'Histoire



### > La mission « musées », un appui aux gestionnaires :

**Assure**  
la responsabilité scientifique et technique en faveur des collectivités territoriales gestionnaires des collections bénéficiant de l'appellation musée de France.

**Accompagne**  
les gestionnaires de l'ensemble des musées du Pays d'Art et d'Histoire dans la mise en œuvre d'actions globales de conservation et de médiation.

**Favorise**  
la connaissance et la valorisation des musées du Pays d'Art et d'Histoire en s'appuyant sur la complémentarité des collections et des acteurs.

LA GESTION DES COLLECTIONS
Chantier d'inventaire des collections du musée de paléontologie et d'archéologie de Minerve.
Récolement décennal des collections du musée de la Cloche et de la Sonnaie d'Hérépian et du musée de la Préhistoire régionale de Saint-Pons-de-Thomières.

LA PROFESSIONNALISATION DES ÉQUIPES
Actualisation des Projets Scientifiques et Culturels des trois musées de France.
Mise en place d'une régie des collections mutualisée à l'échelle du Pays.
Ateliers-formations sur la conservation des collections et la médiation auprès des publics.

LA PROMOTION D'UN RÉSEAU TERRITORIAL
Publication d'un « Carnet de parcours » dans les musées du Pays d'Art et d'Histoire.
Réalisation d'un catalogue des collections remarquables des musées du Pays d'Art et d'Histoire.
Mise en place d'actions et d'animations en itinérance.

Le dossier présente plusieurs actions :

- la constitution d'une régie mutualisée pour permettre les opérations prioritaires de gestion des collections, y compris les opérations réglementaires de récolement des collections musées de France ;
- la conduite de sessions de formations professionnelles en conservation préventive, médiation avec les publics et publication numérique, à destination de l'ensemble des équipes des musées du Pays d'Art et d'Histoire ;
- l'édition, d'un catalogue croisé des collections des musées du Pays d'Art et d'Histoire qui présente, dans un format pérenne et qualitatif, des articles scientifiques mis à jour et des photographies des collections remarquables à destination du grand public ;
- l'édition d'un livret présentant des parcours de visite des musées sur le territoire du Pays d'Art et d'Histoire, dans un format livret bilingue français-anglais, qui invite les publics à la découverte des sites sous la forme d'un récit partagé des collections du territoire.

Avec le départ d'Emmanuelle Rubiella, un recrutement a été lancé, mais est resté infructueux en 2019.



Réseau musées mai 2019 à Bédarieux © S. Herpson



Réseau musées septembre 2019 à Puisserguier © S. Herpson

### La dynamisation : promotion d'un territoire d'excellence patrimoniale

Le Pays apporte une assistance à maîtrise d'ouvrage ou assure la maîtrise d'ouvrage sur des projets structurants :

- un circuit d'interprétation de Boussagues ;
- la médiation artistique et patrimoniale comme support d'insertion sociale par l'association ETWAS auquel le Pays d'Art et d'Histoire a contribué activement par l'intervention de deux guides-conférenciers lors d'ateliers.

Le Pays contribue à la promotion du territoire et de sa valeur patrimoniale, notamment par la création d'un site internet dédié aux labels qui lui sont attribués.

<https://www.haut-languedoc-vignobles.com/explorer/patrimoine>



En 2018, afin de relayer son offre de médiation, le Pays d'Art et d'Histoire s'est déployé sur les réseaux sociaux :

**Facebook Patrimoine Payshv**

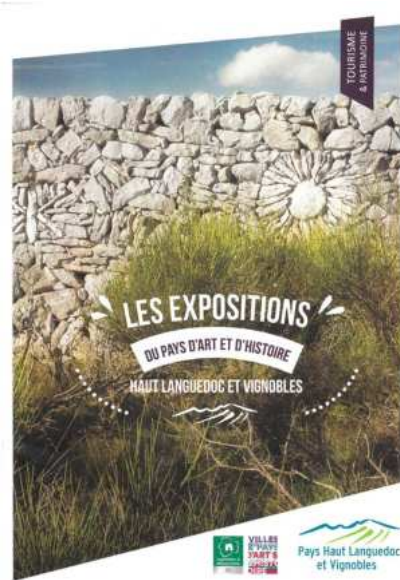
**1 610 amis**



### Instagram Pays.art.et.histoire

124 publications

195 abonnés



En 2019, le Pays d'Art et d'Histoire a conçu plusieurs supports de valorisation dédiés au territoire, dont un catalogue des expositions pour en favoriser l'itinérance.

Le Pays d'Art et d'Histoire a inauguré le lancement d'une gamme de cartes postales avec l'édition de deux cartes portales offrant une visite virtuelle à 360° de caves coopératives.



© M. Bassil



Le Pays d'Art et d'Histoire a tissé des liens dans le cadre de réseau régional et national des appels à projets ; il a participé au séminaire des guides-conférenciers les 28-29 novembre à Nîmes.

# L'offre de nature, l'itinérance et les loisirs

## Itinérance et gestion de l'offre de randonnées

### ➤ Randonnée pédagogique et conviviale

Une journée sur des thèmes pratiques et techniques autour de la randonnée.

Le 30 septembre 2019, les techniciens et chargés de missions concernés par l'entretien des sentiers des 4 communautés de communes du Pays ont été accueillis par la communauté de communes Grand Orb.

Au menu de cette journée :

- la relation cartographie/cadastrage/terrain et ses problèmes ;
- les différents statuts juridiques des chemins.

Après une matinée très studieuse et une pause de midi conviviale au bord du lac de Lunas, les participants se sont rendus sur le terrain.



Randonnée pédagogique et conviviale © O.Barthélémy

### ➤ GR® de Pays Tours dans le Minervois, Saint-Chinian, Faugères

Composé de 5 tours sur la partie vignobles du Pays et en cours de finalisation sur le terrain, ce GR® de Pays sera présenté lors du salon des randonneurs de Lyon en mars 2020 prochain. L'année 2019 a été en grande partie consacrée à l'élaboration de la communication de ce nouvel itinéraire. En partenariat étroit avec les offices du tourisme concernés, Hérault Tourisme et le comité départemental de randonnée pédestre de l'Hérault, il a été retenu la réalisation des outils de communication suivants :

- un topo-guide numérique ;
- des fiches randos imprimables à la demande, en version française et anglaise ;
- 5 vidéos de présentation (1 par tour), calibrées pour les réseaux sociaux ;
- un document d'appel sous forme de cartes postales ;
- des pages dédiées sur les sites internet de tous les partenaires avec possibilité de télécharger la trace GPX et les fiches randos.



➤ Qualification des sentiers d'intérêt territoriaux

Six ans après les premières expertises, l'objectif est maintenant de sélectionner, en partenariat avec le Département de l'Hérault et les communautés de communes, les sentiers locaux dits « sentiers d'intérêt territoriaux » qui pourraient être labellisés PR.

Débutée en 2018, la réflexion s'est poursuivie en 2019 mais n'a pas encore abouti.

La qualification de certains sentiers en PR permettrait à cette offre d'apparaître dans le topo-guide « l'Hérault à pied », très vendu. Ce travail sera poursuivi en 2020.

**Pôle de pleine nature «Les montagnes du Caroux»**

Le pôle de pleine nature est une démarche de développement basée sur les activités de pleine nature. Il concerne les communes situées dans le périmètre du Massif central et bénéficie à ce titre de financement FEDER spécifique. Le plan d'actions comporte une trentaine de projets, portés par plusieurs partenaires, dont certains privés mais aussi par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc, les communes de Mons-la-Trivalle, de Lamalou-les-Bains, les communautés de communes du Minervois au Caroux et Grand Orb et le département de l'Hérault.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles est en charge de l'animation générale de la démarche et du suivi de l'ensemble des projets. Cette animation se traduit entre autre par la mobilisation des acteurs du territoire lors de réunions.

Le Pays a ainsi accompagné les projets, terminés ou encore en cours d'élaboration, portés par les différents partenaires du pôle de pleine nature :

- aménagements pour la pratique du canoë à Bédarieux ;
- création de 3 murs d'escalade ;
- élaboration du pôle handisport de Lamalou-les-Bains ;
- réhabilitation de la signalétique des gorges d'Héric ;
- création/thématisation d'un office du tourisme dédié aux APN.

Surfaces artificielles d'escalade (SAE)



Bédarieux

© Communauté de communes Grand Orb



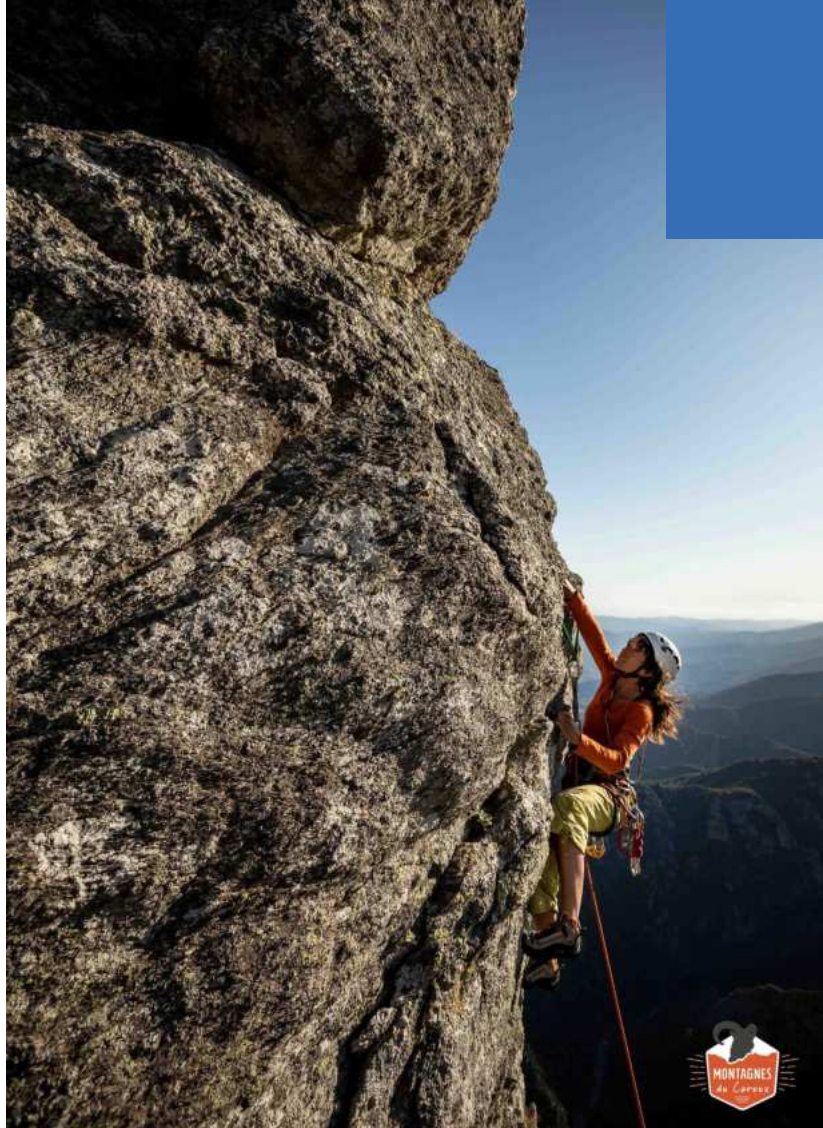
Olargues



Saint-Pons de Thomières

Le Pays a porté en 2019 plusieurs actions de communication et de promotion dont la réalisation d'une photothèque et d'une vidéothèque dédiée au Pôle de Pleine Nature.

Aujourd'hui, le territoire a donc à sa disposition 200 photos qualitatives et 4 vidéos en voie de finalisation et correspondant aux cibles affinitaires prioritaires : le VTT, le trail, escalade et randonnées sur plusieurs mois.



Escalade © A. ALLIES



Randonnée © A. ALLIES



VTT © A. ALLIES



Trail © A. ALLIES



### Assises régionales des activités de pleine nature

Ces premières assises régionales qui se sont déroulées les 2 et 3 décembre à Millau, avaient pour objectifs d'initier un cadre d'actions en faveur du développement des activités de pleine nature et ainsi contribuer aux réflexions concernant le tourisme et les loisirs en Occitanie. Elles ont réuni des acteurs de l'économie touristique, du mouvement sportif, des organismes de formation dont les deux CREPS régionaux.

Le Pays est intervenu lors d'une table ronde autour du thème : « la place des habitants de la région, des touristes et des associations ; Quelle stratégie de territoire ? ».



Assises régionales APN©G.Delerue-ADT34

#### ➤ Suivi et évaluation

##### Enquête taux d'activités

Dans le cadre du Pôle de Pleine Nature, le Pays s'est engagé activement dans la mise en œuvre de l'enquête « Taux d'activité - Massif central » dès 2016.

Élaborée et traitée par le GIP Massif central avec le pôle de ressource national des sports de nature, elle est déployée sur tous les Pôles de Pleine Nature du Massif central. Elle permet de suivre l'évolution des pratiques APN sur notre territoire et leurs impacts économiques.

##### Évaluation économique et environnementale de deux manifestations sportives

Les manifestations sportives de nature, liées aux loisirs et au tourisme, sont une des composantes de l'économie locale. Sur deux manifestations du territoire, d'envergure internationales, un suivi a donc été engagé pendant deux ans sur les aspects suivants :

- **Économique** : l'analyse des flux vision tourisme permet de mieux connaître la fréquentation du territoire lors des manifestations et de vérifier si elles entraînent une augmentation de la fréquentation. Il s'agit d'un dispositif d'observation touristique à partir de la téléphonie mobile.
- **Environnemental** : avec l'accompagnement de Cébenna et après analyse, le territoire a choisi de se concentrer sur la question des déchets engendrés par ces manifestations. Malgré des actions de qualité en amont et pendant les événements, malgré la présence de Cébenna sur place, la qualité du tri par les participants /visiteurs n'a pas été améliorée. La meilleure solution reste de diminuer le plus possible les déchets en amont.

La réflexion sera poursuivie autour de la diffusion de la charte de manifestations éco-responsables élaborée par le Département de l'Hérault.





Escalade © PaysHLV -A. ALLIES



Journée escalade OTI © OTI Minervois Caroux

➤ Formation

**Formation/sensibilisation des offices du tourisme aux APN**

Inscrite dans le plan d'actions du PPN, une demi-journée de « formation/sensibilisation » autour de la pratique de l'escalade avec les personnels des OTI a été organisée le 26 mars 2019. Sept conseillères en séjours ont participé à cette journée.

**Eductour**

Les élus et les chargé-e-s de mission des communautés de communes du Minervois au Caroux, de Grand Orb et du Pays Haut Languedoc et Vignobles, ont été accueillis par la communauté de communes Vallée de l'Hérault. Accompagnés d'Hérault sport et du syndicat mixte de la vallée de l'Orb et du Libron, les participants ont pu découvrir leur schéma de gestion de la baignade et des activités nautiques dans les gorges de l'Hérault. Une journée très enrichissante, en préparation à l'élaboration du schéma de gestion des activités aquatiques des Montagnes du Caroux.



Eductour Vallée de l'Hérault © O.Barthélémy

➤ Dossier collaboratif

Afin que des porteurs de projets privés puissent bénéficier des financements FEDER, le Pays est chef de file d'un dossier collaboratif. Après un montage administratif assez lourd, il a obtenu un avis favorable du comité de programmation le 28 mai. Le budget global éligible est de 86 100,00 €. L'aide FEDER attribuée pour la réalisation de l'opération s'élève à 33 800 €, soit 39,26 % du coût total éligible de l'opération. Ce dossier regroupe les partenaires suivants : Parc naturel régional du Haut-Languedoc, Communauté de communes du Minervois au Caroux, Comité territorial d'escalade, Kayak Tarassac, Terra, Elastique Bungee, OcciVélo.



➤ Sport santé

Dans une logique de prévention et d'amélioration de la santé, la Fondation de France soutient des projets innovants qui favorisent l'accès à la pratique d'une activité physique régulière et de proximité pour les personnes souffrant de maladies chroniques. En partenariat avec les maisons de santé pluriprofessionnelles des Hauts Cantons, des Monts d'Orb et d'Orb santé, le Pays a répondu à cet appel à projet et a été retenu. Ce projet est une opportunité de travailler en transversalité, en l'occurrence au croisement du Contrat Local de Santé et du Pôle de Pleine Nature.

Les objectifs de ce projet sont les suivants :

- faire découvrir et pérenniser la pratique d'activités de pleine nature par les patients atteints de maladies chroniques ;
- favoriser l'émergence d'une culture commune sur les questions de sport santé.

La recherche de cofinancements est actuellement en cours pour pouvoir ensuite engager le projet.

➤ Intégration SIG rando

L'opération a débuté en octobre 2019 avec le recrutement de Julien Chérel, préalablement formé par le Département de l'Hérault.

Au vue de l'importance des activités de pleine nature dans l'offre touristique du territoire et dans un souci de pérennisation et de gestion durable de celles-ci, il est aujourd'hui nécessaire de viser l'inscription au plan départemental des espaces, sites et itinéraires du département (PDESI). De plus, la plupart des créations récentes de nouveaux sites APN ayant obtenus des financements départementaux et européens, l'inscription au PDESI est une obligation. Or, la première étape vers l'inscription est l'intégration de ces sites dans le SIG rando. Il est convenu d'intégrer de manière prioritaire :

- le GRP Tours en Minervois, Saint-Chinian, Faugères ;
- l'Espace Trail Montagnes du Caroux ;
- les sites d'escalade.

➤ Inhérit

Le Pays a participé dans le cadre du « Pôle de pleine nature Montagnes du Caroux » à un échange d'expériences à Roquebrun entre partenaires issus de 10 pays de l'arc méditerranéen (Grèce, France, Italie, Espagne, Slovénie, Chypre, Malte, Croatie, Monténégro, Portugal).

Le département de l'Hérault est engagé dans ce projet européen dont un des aspects fondamentaux est la gouvernance locale : comment encourager les acteurs locaux publics et privés à s'engager chacun à leur niveau dans le développement d'un tourisme respectueux du patrimoine naturel ?



# L'oenotourisme et le label Vignobles et Découvertes

« Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » est une destination oenotouristique reconnue nationalement grâce à la marque Vignobles & découvertes.

Fin 2017, la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » a obtenu le renouvellement de la marque pour trois nouvelles années et fait donc parti des 70 destinations françaises reconnues par le Conseil Supérieur de l'Œnotourisme pour leurs engagements et leur accueil sur-mesure.

L'objectif est de promouvoir un tourisme sur le thème de la vigne et du vin et de garantir aux visiteurs des prestations de qualité et une offre de produits touristiques multiples et complémentaires.

Au-delà de la reconnaissance nationale, Vignobles & Découvertes est surtout un outil qui permet de structurer et développer l'oenotourisme sur la destination. Ainsi, un plan d'actions « carnet de route » présente les grands axes et objectifs à suivre durant les trois années du label.

## Les chiffres clés

- 102 communes
- 6 AOP / 6 IGP
- 119 structures soit 160 prestations oenotouristiques
  - 59 domaines et caves ;
  - 23 hébergements ;
  - 25 restaurants, bars à vins et Café de Pays ;
  - 8 sites culturels ;
  - 7 réceptifs ;
  - 16 activités de découvertes ;
  - 2 structures de bien-être ;
  - 1 OT classé de catégorie II ;
  - + de 300 événements liés au vin et aux produits du terroir dont 19 estampillés V&D.



© G. Souche

## Une dynamique de réseau

### ➤ Les outils pour l'animation du réseau

Afin de permettre une réelle animation du réseau et offrir aux touristes des prestations de qualité, des outils ont été réalisés et/ou réajustés en interne :

- un petit livret « Suivez le guide » remis à chaque partenaire souhaitant intégrer la démarche locale et expliquant le label dans son ensemble, le développement local sur cette thématique, les pré-requis imposés par filière, les engagements à tenir, le plan d'actions et bien entendu les outils à leurs dispositions ;
- un document d'appel présentant la destination, les chiffres clefs du réseau, zoom sur des projets pilotes et présentation des actions du carnet de routes ;
- un site internet (réalisé en interne) fait office de « Boîte à outils » pour les ambassadeurs : <https://boiteaoutilsoeno.jimdo.com/> ;
- un groupe privé Facebook.

### ➤ Visites des caveaux-étapes dans le cadre de l'Oenotour

Premier département viticole de la grande Occitanie et 2<sup>ème</sup> de France, l'Hérault est également le 4<sup>ème</sup> département touristique de France. Pour faire de l'Hérault une destination oenotouristique leader en Europe, le Département a lancé en février 2018 l'OEnotour de l'Hérault. Créé en partenariat avec les professionnels du tourisme et de la viticulture, notamment les territoires Vignobles et Découvertes, l'objectif est de faire rayonner l'Hérault !

L'OEnotour, ce sont 515 kms de routes, 24 circuits oenotouristiques qui maillent le territoire d'est en ouest et du nord au sud, 15 OEnorandos®, 6 destinations labellisées Vignobles et découvertes, plus de 700 caveaux ouverts au public...

Dans ce contexte, le Pays a accompagné le département dans ses échanges avec les « caveaux étapes » de la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » afin de faire un point sur la démarche oenotouristique actuelle du caveau et évoquer les projets et les souhaits d'amélioration... Ces visites ont été réalisées en binôme filière viticole (Coop de France Occitanie présente lors des visites concernant les caves coopératives / la Chambre d'Agriculture ou les Vignerons Indépendants sur les visites concernant les caves particulières) / filière touristique (l'animateur/représentant de la destination Vignobles et Découvertes).

Sur notre territoire, 16 caveaux particuliers et caves coopératives ont ainsi été rencontrés (sur notre destination, ils étaient à la fois « caveaux étapes » et labellisés Vignobles et Découvertes) :

- Cave coopérative de Saint-Chinian
- Cave coopérative Les vins de Roquebrun
- Cave Le Muscat à Saint-Jean de Minervois
- Château Castigno à Assignan
- Château Grézan à Laurens
- Château Les Carrasses à Quarante
- Château Saint-Martin des Champs à Murviel-les-Béziers

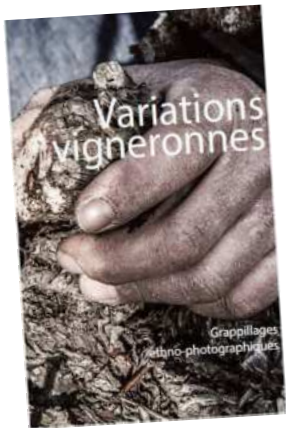


Château de Sériège © S. Herpson

- Domaine du Vieux Chai à Roquebrun
- Domaine Galtier à Murviel-les-Béziers
- Domaine Ollier-Taillefer à Fos
- Domaine Saint-Georges d'Ibry à Abeilhan
- La Prade Mari à Aigne
- Le Mas du Rouyre à Saint-Martin de l'Arçon
- Le Pech d'André à Azillanet
- Les coteaux de Berlou
- Les Crus Faugères - Mas Olivier.



Visites Oenotour des Caveaux étapes - Domaine d'Ibry © S. Herpson

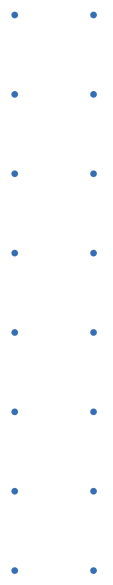


➤ Les rencontres du réseau Vignobles et Découvertes le 18 novembre 2019 au domaine de Sériège à Cruzy

Plus de 70 ambassadeurs et partenaires du réseau Vignobles et Découvertes ont participé à cette rencontre.

La première partie de soirée, animée par André Deyrieux, spécialiste en patrimoines viti-vinicoles, a été consacrée à la promotion de la destination et au « storytelling » ou « Histoires à raconter » autour du vin avec les interventions de Muriel Pagano d'Hérault Tourisme, de Zoé Valat, ethnologue ayant menée l'étude ethnographique « Variations vigneronnes - Grappillages ethno-photographiques » et de Sylvie Herpson du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

La seconde partie de soirée était ponctuée de lectures, de chants, de témoignages, le tout orchestré par Colas Valat autour de l'étude ethnographique « Variations vigneronnes - Grappillages ethno-photographiques » menée par Ethnodoc dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire.



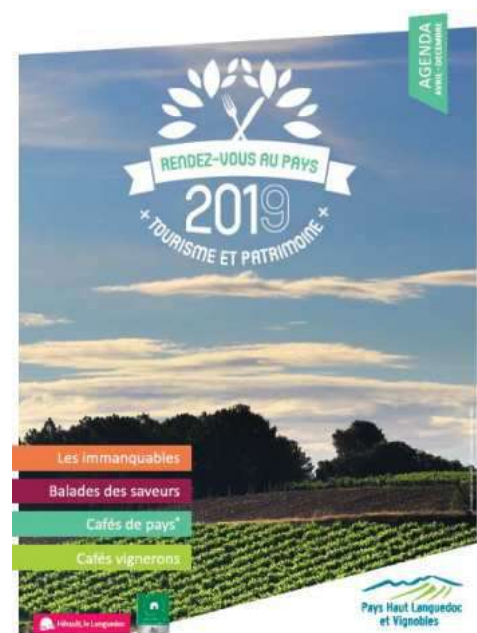
Intervention de S. Herpson © C. Roger



Intervention de C. Barral - Président de l'ADTHérault © C. Roger



Spectacle © C. Roger



### Les événements

#### ➤ Les Rendez-vous au Pays

Depuis 18 ans, ces rendez-vous sont conçus pour apporter des témoignages sur la vie économique de ce pays.

À travers des manifestations plurielles, ces rencontres invitent à découvrir dans la plus grande convivialité, les éléments constitutifs de notre histoire : nos patrimoines bâtis et naturels et nos productions.

Quatre thèmes sont proposés :

— **les immanquables :**

- fêtes traditionnelles et identitaires, valorisant une production ;
- les grandes fêtes des appellations.

— **les balades des saveurs :**

- balade vigneronne ou non-viticole, ou visite patrimoniale, dégustation et/ou repas.

— **les Cafés de Pays® :**

- événement culturel dans un Café de Pays®.

— **les cafés vigneron :**

- visite d'une cave ou d'une propriété, dégustation de produits du terroir, animation musicale.

En 2019, 141 rendez-vous ont été programmés sur 38 communes :

- 97 Balades des saveurs ;
- 6 Cafés de pays ;
- 21 Cafés vigneron ;
- 17 Immanquables ;
- un total de 2 942 participants sur 57 rendez-vous évalués (51 personnes par date) ;
- un acte d'achat général de 41 850 €, soit un panier moyen de 18,60 € (14,60 € en 2018).



AOC Faugères - VVT19  
© Diabolo Bohème



© Domaine La Grange



© Cru Minervoies



➤ Fête des Oenorandos - 7 et 8 Décembre 2019

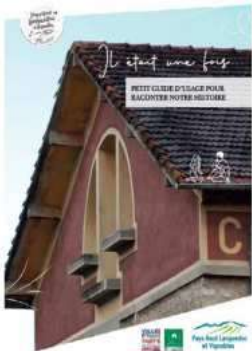
En 2019, la Fête des Oenorandos, s'est déroulée les samedi 7 et dimanche 8 décembre à Saint-Chinian et Azillanet.

Cet événement était organisé par le Conseil départemental de l'Hérault avec le Comité départemental de randonnée pédestre et en partenariat avec les intercommunalités, les offices de tourisme, les syndicats de crus et les caves coopératives. L'opération s'est aussi appuyée sur la mobilisation des associations patrimoniales à Saint-Chinian et des acteurs locaux (commerces) à Azillanet.

Dans ce contexte, le spectacle réalisé par Colas VALAT, autour de l'étude ethnographique « Variations vigneronnes - grappillages ethno photographiques » d'Ethnodoc, diffusé à la cave coopérative de Saint-Chinian et d'Azillanet, a réuni 150 personnes.

**Les nouveaux documents**

➤ Le storytelling



De nombreux visiteurs ne sont plus aujourd'hui réceptifs aux communications traditionnelles ou aux discours trop techniques ; ils sont en revanche à la recherche d'expériences, d'émotions, de partages, de liens permettant de créer une relation durable avec le professionnel, le produit, le territoire. Le storytelling ou l'art de raconter une histoire, est une mise en récit du territoire. Faisant suite aux formations menées avec des membres du réseau Vignobles et Découvertes, ce « petit guide d'usage pour raconter notre histoire » a pour objectif de reprendre et partager le contenu de cette formation et ainsi expliquer cette technique de marketing qui permet de susciter des émotions, d'enrichir un discours, de créer une relation de confiance avec les clients et le produit, de générer un souvenir qui marquera le consommateur.

➤ Réédition du carnet des petits curieux



« Carnet des petits curieux : j'explore la vigne » est un livret de 16 pages composé de 20 petits jeux destinés aux enfants de 6 à 12 ans. À travers ce carnet, les enfants peuvent découvrir les patrimoines vigneronnes de notre destination : l'histoire, la culture de la vigne, les saisons, le métier de vigneron, les amis/ennemis de la vigne et même la recette du gâteau des vendanges. Ce carnet est à disposition gratuitement dans les Offices de Tourisme du territoire.

Ces documents peuvent aussi être téléchargés depuis le site tourisme du Pays ([www.haut-languedoc-vignobles.com](http://www.haut-languedoc-vignobles.com)) ou depuis la boîte à outils du réseau Vignobles et Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc » sur la page suivante : <https://bit.ly/33Ja8SS>.

# Promotion de la destination

## Les salons

Un important travail de collaboration entre les offices de Tourisme et le Pays Haut Languedoc et Vignobles est réalisé pour promouvoir la destination ; ce partenariat se traduit par une présence des offices de tourisme de la destination, en alternance, sur les différents salons :

- salon d'agriculture (février 2019) ;
- saveurs d'Occitanie (mai 2019) ;
- fête de l'Oenotour à Montpellier (juin 2019) ;
- salon Roc d'Azur (octobre 2019).

### ➤ Le salon de l'agriculture

Le département de l'Hérault était à Paris au Salon International de l'Agriculture du 23 février au 3 mars 2019 pour présenter l'Oenotour.

En partenariat avec le Département et Hérault Tourisme, les destinations Vignobles et Découvertes ont été invitées à participer à ce salon afin de promouvoir leurs offres oenotouristiques.

Les offices de tourisme du canal du Midi au Saint-Chinian et Grand Orb ont donc participé à ce salon afin de promouvoir la destination « Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc ».

### ➤ Salons Saveurs d'Occitanie

En 2019, la Chambre Régionale d'Agriculture d'Occitanie et l'Institut Régional de la Qualité Agroalimentaire en lien avec les Chambres départementales d'agriculture, la Région Occitanie et la ville de Toulouse se sont associés pour lancer un nouvel événement, **« Saveurs d'Occitanie »** !

Le principe : un mercredi par mois, à compter de mai 2019, sur le square Charles de Gaulle à Toulouse de 9h à 18h, avec un département différent mis à l'honneur chaque fois.

La volonté était affichée de capitaliser sur les territoires Vignobles et Découvertes et de promouvoir de manière privilégiée ces destinations.

Idéalement placé en plein centre-ville, au square Charles de Gaulle de Toulouse, **« Saveurs d'Occitanie »** était l'occasion pour les toulousains de faire leur marché en soutenant les circuits alimentaires de proximité, tout en découvrant d'autres destinations régionales et en profitant d'une restauration sur place 100 % régionale.

Le département de l'Hérault a « ouvert le bal » le 8 mai.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles et l'office de tourisme du canal du Midi au Saint-Chinian ont assuré la promotion de la destination auprès des Toulousains, très nombreux en ce jour férié. Les contacts ont été très riches et de qualité, avec un véritable intérêt pour notre destination, ce qui confirme les potentialités et le travail à mener vers les bassins de proximité pour capter les clientèles Toulousaines.





Fête de l'oenotour à Montpellier © S. Herpson

### ➤ Fête de l'oenotour

Le jeudi 6 juin, dans les jardins du Mas d'Alco à Montpellier, le Département de l'Hérault mettait en avant les saveurs du terroir et la sortie du guide du Routard.

Les destinations Vignobles et Découvertes étaient invitées ; le Pays Haut Languedoc et Vignobles, les offices de tourisme du Minervois au Caroux et des Avant-Monts et de nombreux ambassadeurs (vignerons, producteurs...) étaient donc présents dans les jardins du Département pour mettre en lumière notre territoire auprès du public Montpelliérain.

[http://www.herault.fr/actualite/fete\\_oenotour\\_2019](http://www.herault.fr/actualite/fete_oenotour_2019)



Fête de l'oenotour à Montpellier © S. Herpson

### ➤ Le salon ROC D'AZUR

Créé en 1984, le Roc d'Azur rassemble plus de 300 exposants et 150 000 visiteurs sur 5 jours. Il est devenu le 1er événement VTT au monde. Il s'est déroulé du 9 au 13 octobre 2019.

En partenariat avec Hérault Tourisme, avec des financements Leader et du département mobilisés par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, les Montagnes du Caroux étaient présentes pour la troisième fois avec :

- Vélo Caroux, club organisateur de la coupe du monde de VTT enduro ;
- OT Grand Orb ;
- Pays Haut Languedoc et Vignobles.

Les contacts ont été riches et intéressants. Le public rencontré est un public averti. Ce salon permet de vérifier année après année le développement de notre notoriété dans le domaine du VTT.



### Accueil de blogueurs

En partenariat avec les offices de tourisme, Hérault tourisme (avec l'appui de l'agence AirPur) et des professionnels du tourisme, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a participé à un accueil de quatre blogueurs :

- Julie Lobstein de « la boucle Voyageuse » ;
- Jenny Diab de « JD RoadTrip » ;
- Thibaut Perrier de « le tour du monde de mes pieds » ;
- Clara Ferrand de « Wild Road ».

Ils ont séjourné durant 3 jours sur notre destination du 13 au 15 septembre 2019.

Ce blogtrip leur a permis de découvrir la richesse de notre destination avec : une visite guidée du village d'Olargues, la Via Ferrata by night, le camping du Caroux, les Gorges de Mons-la-Trivalle en vélo électrique, le château de Lunas, le château de Dio et son hameau, la diversité des paysages lors d'un vol en parapente, le village d'Assignan (Castigno), la Collégiale de Capestang, une balade dégustation en petit bateau électrique sur le Canal du Midi entre Capestang et la visite de Poilhes.

De nombreuses publications ont été relayées sur les pages de ces blogueurs et leurs réseaux sociaux (Instagram).



Accueil blogueurs septembre 2019 © S. Herpson



## L'E-COMMUNICATION

Plusieurs actions mutualisées sont menées en partenariat avec les offices de tourisme du Pays et Hérault Tourisme afin d'établir un plan marketing pluriannuel (mutualisation des moyens / financiers et humains).

En développant le nombre et la qualité des actions marketing, l'objectif est d'accroître notre lisibilité sur plusieurs bassins de clientèles identifiés comme cible prioritaire dans le cadre du SLODT 2020.

Ce partenariat concerne entre autres les campagnes Web Marketing (recrutement de prospects puis élaboration de @news) ciblées sur deux bassins de clientèles : France / Occitanie.

En amont, une plateforme de recrutement est mise en ligne sur Hérault-tourisme.com avec pour objectifs de communiquer sur la diversité des offres de loisirs de proximité et enrichir la base de données partenariales de nouveaux « prospects » qualifiés. Les dotations sont regroupées par thématiques : Loisirs Patrimoine & Culture, Art de vivre & Bien-être, Nature & Nautisme.

Les @News sont ensuite envoyées aux prospects récoltés.

Les résultats des @News sur le bassin de vie - Occitanie (3 @news Thématiques) :

<b>Pays Haut Languedoc et Vignobles</b>	<b>Envois</b>	<b>Destinataires</b>	<b>Ouvertures</b>	<b>Clics</b>
<b>2017</b>	<b>3</b>	29 696	14 416 (48 %)	2 790 (19,4 %)
<b>2018</b>	<b>3</b>	43 528	19 001 (43,9 %)	3 608 (19,0 %)
<b>2019</b>	<b>3</b>	98 511	28 447 (28,9 %)	4 109 (14,4 %)

Les résultats des @News sur le bassin de vie - France (3 @news Thématiques) :

<b>Pays Haut Languedoc et Vignobles</b>	<b>Envois</b>	<b>Destinataires</b>	<b>Ouvertures</b>	<b>Clics</b>
<b>2017</b>	<b>3</b>	73 141	20 703 (28,3 %)	2 173 (10,5 %)
<b>2018</b>	<b>3</b>	87 884	34 183 (38,9 %)	4 840 (14,2 %)
<b>2019</b>	<b>3</b>	126 713	43 212 (34,1 %)	6 637 (15,4 %)

Les résultats :

Malgré une légère baisse des taux d'ouverture en 2019 (même constat / tendances globales), les résultats restent positifs pour la destination.

Ces résultats récompensent le travail réalisé sur les contenus et l'évolution de la notoriété de la destination et de ses marques mais avec un bémol : il semble nécessaire d'alléger la « sur-thématisation » et revoir la dénomination des campagnes en ciblant plus précisément nos « marques », surtout sur le bassin France (Montagnes du Caroux pour les APN / Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut Languedoc pour la cible oenotouristique / les paysages, les sites phares pour le patrimoine : canal du Midi, plus beaux villages de France - Olargues et Minerve... etc.).

### Les réseaux sociaux

#### ➤ Facebook

- 
- **1 page : Destination Haut Languedoc et Vignobles (touristique - 1169 abonnés)**

---

  - **1 page : Rendez-vous au Pays (touristique - 4954 abonnés)**

---

  - **1 page : Pays d'Art et d'Histoire Haut Languedoc et Vignobles (Patrimoine -435 abonnés)**

---

  - **1 page : Pays Haut Languedoc et Vignobles (institutionnel - 1947 abonnés)**

---

  - **1 groupe fermé : projet alimentaire territorial du pays (42 membres)**

---

  - **1 groupe fermé : orchestre du Pays Haut Languedoc et Vignobles (63 membres)**

---

  - **Plusieurs profils sont également actifs et rattachés aux missions**

#### ➤ Youtube

- 
- **1 chaîne : Pays Haut Languedoc et Vignobles (26 abonnés / 13 vidéos en ligne)**

#### ➤ Instagram

- 
- **1 compte : Haut Languedoc et Vignobles (871 abonnés)**

---

  - **1 compte : pays.art.et.histoire (195 abonnés)**



### Le site internet de la destination « Haut Languedoc et Vignobles »

Le site tourisme de la destination Haut Languedoc et Vignobles a fait peau neuve en 2018. Il est depuis animé par l'équipe en charge du tourisme au Pays Haut Languedoc et Vignobles qui renouvelle et affine régulièrement certaines pages du site.

Dans le cadre du SLODT, le Pays a en effet pour mission de promouvoir la destination « Haut Languedoc et Vignobles » dans son ensemble et plus spécifiquement les démarches de labellisation. L'objectif du site est donc de permettre une meilleure lisibilité de l'offre, un gain de notoriété et une augmentation de la fréquentation sur cette destination. Le site est aussi le support indispensable et qualitatif de l'ensemble de nos actions de promotion numérique (nos @News, campagnes Facebook Ads renvoient vers le site, support de l'information concernant l'offre territoriale transversale et thématique, à l'échelle du Haut Languedoc et Vignobles).

Le site doit donc valoriser et inciter à la découverte, tout en présentant un panel d'offres proposées sur la destination pour susciter l'intérêt et la venue des touristes.

Pour en savoir plus : <https://www.haut-languedoc-vignobles.com/>

Une version anglaise a été déployée en 2019. La mise en ligne devrait être effective en 2020.

#### ➤ Les vidéos promotionnelles

En complément des vidéos thématiques conçues en 2018, une dernière vidéo plus courte et transversale a été réalisée en 2019.

D'autres vidéos ont aussi été créés afin de promouvoir les activités de pleine nature des Montagnes du Caroux (dans le cadre du Pôle de Pleine Nature).

Ces vidéos sont visibles depuis la chaîne You Tube du Pays Haut Languedoc et Vignobles :

<https://www.youtube.com/channel/UCCFC9jwxMp7hHJQseOwuSiA>



Certaines sont aussi en ligne sur le site internet TOURISME du « Haut Languedoc et Vignobles ». Ces vidéos sont utilisées dans le cadre de nos actions marketing sur les réseaux sociaux.



Escalade © A. Allières

➤ Les missions photos

En complément des missions photos déjà réalisées en 2018 (missions photos de Georges SOUCHE sur les paysages et patrimoines du Haut Languedoc et Vignobles, Hervé BAÏS sur la pierre sèche et Melkan BASSIL sur les caves coopératives du Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre du Pays d'Art et d'Histoire, une nouvelle campagne a été menée avec Anthony ALLIÈS sur les pratiques des activités de pleine nature des Montagnes du Caroux).



Randonnée © A. Allières

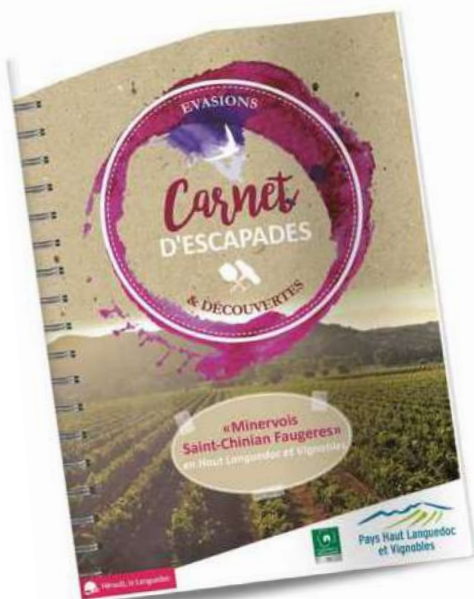


VTT © A. Allières



Trail © A. Allières

## Les autres outils de communication



Pôle développement économique







### Le réassort des vitrines :

La vitrine du Pays est un outil qualitatif de présentation des outils de communication de Pays. Cette vitrine est en place dans tous les offices de tourisme du Pays et sur certains sites remarquables. Le réassort de ces vitrines est assuré par l'équipe du Pays.



## La démarche Grand Site de France « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian »

Le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est gestionnaire de l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian » pour le compte et avec le soutien des communes concernées, de la Communauté de communes du Minervois au Caroux, et du Conseil départemental de l'Hérault.

La démarche **Opération Grand Site** (ou de **Grand Site de France**) vise à mettre en œuvre un projet et un programme d'actions de préservation, de gestion et de mise en valeur d'un territoire (le **Grand Site**), remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, reconnu nationalement par la présence d'un **site classé**, qui accueille un large public, et qui est engagé dans une **démarche globale de développement durable**.

**Les trois objectifs** de toutes les Opérations Grands Sites :

- restaurer et protéger la qualité paysagère, naturelle et culturelle du site classé et de ses abords ;
- améliorer la qualité de la visite (accueil, stationnement, circuits, information, animations) dans le respect du site ;
- favoriser le développement économique local.



Gorges de la Cesse © Pays HLV/G. Souche

### Données clés

- un site classé de 2 848 ha / un Grand Site d'environ 14 000 ha ;
- 2 600 hab / 200 000 visiteurs ;
- 7 communes : Azillanet, Cesseras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vélioux ;
- Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

Depuis le **lancement de l'Opération Grand Site par l'État en juillet 2015**, le projet et le territoire bénéficient d'une reconnaissance nationale (sur la liste et la carte des Grands Sites de France qu'ils soient en projet ou déjà labellisés).

Depuis la **validation locale du projet et du programme d'actions en décembre 2018**, le Pays Haut Languedoc et Vignobles assure l'animation, la coordination et le suivi de la mise en œuvre du programme d'actions, et l'accompagnement à la réalisation des opérations prioritaires dans le Grand Site.

C'est après évaluation de la **mise en œuvre du programme d'actions Opération Grand Site 2019-2023** et en concertation avec les services de l'État, qu'il sera décidé soit d'élaborer un dossier de candidature au **label Grand Site de France**, soit de mettre en œuvre un second programme Opération Grand Site...

L'attribution du label Grand Site de France par l'État (Ministère chargé de l'Environnement) pour une durée de 6 ans, sera conditionnée à la qualité de la gestion du Grand Site tant sur le plan de **la gestion opérationnelle** que de **la gouvernance de la démarche** afin de tendre vers **l'excellence paysagère** et de la **gestion de l'accueil du public**.

## Actions de l'année 2019

### — Accompagnement à la validation locale, territoriale et départementale du Document cadre de l'Opération Grand Site

Collectivité ou instance	Date de la délibération favorable (1 <sup>er</sup> semestre 2019)
Commune d'Azillanet	20 février
Commune de Cesseras	13 février
Commune de La Caunette	21 février
Commune de La Livinière	15 février
Commune de Minerve	14 février
Commune de Siran	18 février
Commune de Vélieux	13 mars
Communauté de communes du Minervois au Caroux	6 février
Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles	2 avril
Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites	25 avril

— **Accompagnement et suivi de différentes opérations inscrites au programme**

- plan de paysage « Causses, canyons et Vignobles du Minervois » porté par le Parc naturel régional du Haut-Languedoc ;
- état des lieux des points de collecte des ordures ménagères avec la Communauté de communes du Minervois au Caroux ;
- aménagements viticoles à La Caunette et La Livinière ;
- accompagnement du musée de Minerve ;
- restauration de l'église Saint-Geniès de Cessero ;
- sauvegarde et mise en valeur de l'ancienne chapelle Saint-Sauveur à La Livinière ;
- réhabilitation des calades à Cessero ;
- requalification et mise en valeur des espaces publics à La Livinière ;
- requalification et mise en valeur de l'espace « Promenade » à Siran ;
- création d'aires d'accueil résidents et visiteurs à La Caunette (entrée Ouest et long de la RD) ;
- aménagement de l'aire d'accueil et d'information et du cœur du village de Vélioux ;
- réhabilitation de la passerelle de Coupiac ;
- projet d'itinérance et de découverte Escapade Nature Sans Voiture inter Grands Sites de France en projet (Béziers, Minerve, Carcassonne) ;
- journée de sensibilisation à destination des responsables et agents de l'Office de tourisme ;
- prise de position des communes de l'Opération Grand Site, sur l'éolien sur le périmètre et les abords du Grand Site de France en projet.



Pechs et plateaux © Pays HLV/G.Souche

— **Communication**

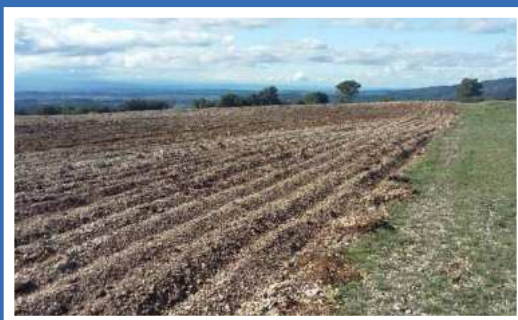
- diffusion de plusieurs communiqués de presse et de posts facebook ;
- mise à jour des rubriques Opération Grand Site sur les sites internet du Pays, de la Communauté de Communes et du Réseau des Grands Sites de France, avec mise en ligne du Document cadre (projet, programme d'actions et atlas cartographique).

— **Participation au Réseau des Grands Sites de France**

- rencontres annuelles des Grands Sites de France à la Pointe du Raz en Bretagne.

# Mise en oeuvre du projet du Grand Site

L'animation territoriale



Aménagement viticole à La Livinière © S. Brisa



Visite de terrain bornes de collecte des ordures ménagères le 23 juillet 2019 à Azillanet © S. Brisa



Aménagement de l'entrée ouest de La Caunette © S. Brisa



Passerelle de Coupiac entre Minerve et La Caunette © S. Brisa

La gouvernance



Comité des élus 24 juin 2019 à Siran © C. Roger



Comité des élus 9 décembre 2019 à La Caunette © C. Roger



*Politiques et programmes  
contractuels*

PAGE 112	————	<b>Le Contrat de ruralité</b>
PAGE 114	————	<b>Le Contrat territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles</b>
PAGE 119	————	<b>L'Assemblée des territoires et Le Parlement de la Montagne</b>
PAGE 120	————	<b>Programme européen Leader</b>
PAGE 128	————	<b>Approches Territoriales intégrées</b>

POLITIQUES ET PROGRAMMES  
CONTRACTUELS : UN APPUI  
FINANCIER POUR LE TERRITOIRE

## Le contrat de ruralité

C'est le comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016 qui a décidé de la mise en place de contrats de ruralité.

Ces contrats ont pour objectif de coordonner tous les outils, dispositifs et moyens existants pour développer les territoires ruraux et accélérer la réalisation de projets concrets au service des habitants :

- le contrat de ruralité est un document intégrateur des mesures des Comités interministériels aux ruralités dont il détaille la déclinaison locale ;
- il comprend également les autres dispositifs existants en faveur de la ruralité, les actions du volet territorial qui portent sur ces territoires, ainsi que les initiatives locales qui répondent aux mêmes objectifs ;
- chaque contrat s'articule, dans une logique de projet de territoire, autour de 6 volets :
  - l'accès aux services et aux soins ;
  - la revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité ;
  - l'attractivité du territoire (économie, numérique, téléphonie mobile, tourisme etc...) ;
  - les mobilités ;
  - la transition écologique et énergétique ;
  - la cohésion sociale.

Le contrat de ruralité Haut Languedoc et Vignobles a été signé le 22 mars 2017 à Villemagne l'Argentière. Ce contrat a été élaboré en partenariat avec les communautés de communes Grand Orb, du Minervoix au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

En tant qu'accord-cadre pluriannuel, le contrat de ruralité accompagne la mise en œuvre de notre projet de territoire. Il fédère l'ensemble des acteurs institutionnels publics amenés à porter ou à soutenir des actions permettant la réalisation de ce projet et s'inscrit en cohérence avec les stratégies territoriales.

### **Pour 2019, l'annexe financière du contrat compte 12 opérations :**

- Maison de santé - Commune de Puisserguier ;
- Passerelle - Commune de Saint-Chinian ;
- Maison de services communautaire à Cessenon-sur-Orb - Communauté de communes Sud Hérault ;
- Ad'AP - Commune de Puissalicon ;
- Aménagement et mise en valeur de l'entrée ouest du village - Commune de La Caunette ;
- Aménagement du centre ancien - Commune de Gabian ;
- Atelier de transformation collectif - Commune de Riols ;
- Mine Simon - Commune de Graissessac ;
- Aires de camping-cars à Lamalou-les-Bains - Communauté de commune Grand Orb ;
- Restauration et mise en valeur du site des Moulins de Lenthéric - Communauté de communes Les Avant-Monts ;
- Aménagement de l'espace castral à Roquessels - Communauté de communes Les Avant-Monts ;
- Aménagement et mise en sécurité des Moulins à Faugères - Communauté de communes Les Avant-Monts.



Tous les autres dossiers déposés dans le cadre du Contrat de ruralité n'ont pas été retenus au titre de l'enveloppe 2019.

**Les crédits d'État mobilisés s'élèvent à 1 786 445 €, répartis de la manière suivante :**

Coûts d'opérations	Total crédits État programmés par type de crédits	DETR	DSIL « contrat de ruralité »
5 220 673 €	1 786 445 €	650 539 €	1 135 906 €



Maison de santé à Puisserguier © L. Abadie



Plaque d'entrée Mine Simon à Graissessac



Aménagement entrée ouest La Caunette © S. Brisa



## Le Contrat territorial Occitanie / Pays Haut Languedoc et Vignobles

Lors de son assemblée plénière de 2017, la Région a décidé d'engager une nouvelle génération de politiques contractuelles territoriales pour la période 2018-2021.

Les contrats territoriaux sont marqués par une véritable rencontre entre chaque projet de territoire et les orientations et priorités régionales et départementales.

Le contrat-cadre a pour but d'organiser la mise en œuvre du partenariat entre la Région Occitanie et le Pays Haut Languedoc et Vignobles pour :

- agir pour l'attractivité, la cohésion sociale, la croissance durable et l'emploi ;
- encourager les dynamiques innovantes, accompagner les projets prioritaires et consolider les atouts du territoire ;
- soutenir également le maintien et la création d'une offre de services de qualité.

Ce contrat-cadre fixe les objectifs stratégiques pluriannuels communs sur une période de 2018-2021. Il a été élaboré en partenariat avec les communautés de communes Grand Orb, du Minervois au Caroux, Sud Hérault, Les Avant-Monts et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc.

La mise en œuvre de ces objectifs fait l'objet, chaque année, de programmes opérationnels avec annexes financières.

Deux comités de pilotage se sont réunis les 4 juin et 13 décembre validant les annexes financières et les contrats «bourg-centres» d'Olonzac et de Bédarieux. Par ailleurs, les trois volets Innovation/Expérimentation ont été adoptés par les comités et validés par la Région. Il s'agit du développement, la valorisation et la requalification de la ressource bois de châtaignier, de l'Opération Collective de Modernisation et de l'Opération façades « Colorons le Pays ».

Le 10 juillet 2019, le Contrat Région/Territoire a été signé en présence de nombreux élus à la Communauté de communes Les Avant-Monts à Magalas.



Signature du Contrat juillet 2019 © A. boisard



Façade à Capestang © A. Galibert



Châtaignier © L. Micola

## Maquette financière 1<sup>er</sup> semestre 2019

Opérations	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût HT	Subventions régionales	%
<b>Enjeu 1 : Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire</b>						
<b>Objectif stratégique : Asseoir une politique d'accueil</b>						
<b>Mesure : Améliorer les services à la population</b>						
Construction d'une salle multiactivités	Murviel-les-Béziers	Mairie de Murviel-les-Béziers		1 723 966,00 €	100 000,00 €	6%
Construction d'une salle pluri-activités	Pierrerue	Mairie de Pierrerue		636 650,00 €	100 000,00 €	16%
Espace sportif	Cessenon-sur-Orb	Mairie de Cessenon-sur-Orb		685 742,00 €	71 310,00 €	10%
Ad'AP	Puissalicon	Mairie de Puissalicon		169 875,00 €	50 000,00 €	29%
<b>Objectif stratégique : Construire un cadre de vie privilégié</b>						
<b>Mesure : Développer la culture, vecteur de cohésion sociale et de valorisation patrimoniale</b>						
Réhabilitation d'un bâtiment d'époque 1900 pour créer un centre d'interprétation du patrimoine	Aigne	Mairie d'Aigne		656 696,00 €	49 637,00 €	8%
Etude programmatique sur Dio et Valquières	Dio et Valquières	Pays HLV	60 480,00 €		Leader	
Création d'ateliers artistiques et de sensibilisation aux patrimoines comme outils d'insertion sociale		ETWAS	38 279,00 €		Leader	
Etude diagnostic pour la restauration de la porte médiévale	St Geniès de Fontedit	Mairie de St Geniès de Fontedit		50 000,00 €	Leader	
Promotion du Pays d'Art et d'Histoire à travers une politique éditoriale	Communes du Pays	Pays HLV	22 279,00 €		Leader	
Animations culturelles du PAH autour des temps du patrimoine	Communes du Pays	Pays HLV	43 356,00 €		Leader	
Inventaire du patrimoine matériel du PAH	Communes du Pays	Pays HLV	170 810,00 €		60 000,00 €	35%
<b>Enjeu 2 : Construire et renforcer les équilibres intra et extra territoriaux du pays</b>						
<b>Objectif stratégique : Conforter la qualité de vie</b>						
<b>Mesure : Augmenter la fonctionnalité des centres anciens et des bourgs-centres</b>						
Mise en valeur du centre ancien	Fouzilhon	Mairie de Fouzilhon		690 000,00 €	100 000,00 €	14%
Mise en accessibilité des bâtiments publics	Cassagnoles	Mairie de Cassagnoles		31 210,00 €	9 363,00 €	30%
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	Cruzy	Mairie de Cruzy		48 945,00 €	14 683,00 €	30%
Aménagement des espaces publics	Assignan	Mairie de Assignan		700 000,00 €	80 000,00 €	11%
Mise en accessibilité de la poste et de la mairie	Creissan	Mairie de Creissan		45 500,00 €	13 650,00 €	30%
Mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux	Camplong	Mairie de Camplong		42 166,05 €	2 925,00 €	7%
Aménagement de la place du Général de Gaulle et de l'avenue Victor Hugo	Abeilhan	Mairie de Abeilhan		358 280,00 €	86 655,00 €	24%
Mise en accessibilité de la mairie	Cessenon sur Orb	Mairie de Cessenon sur Orb		85 961,00 €	25 788,00 €	30%

## Politique et programmes contractuels

Opérations	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût HT	Subventions régionales	%
Aménagement d'un parking et d'une passerelle (voie douce secteur 3)	Félines Minervois	Mairie de Félines Minervois		87 869,00 €	8 786,00 €	10%
Création de cheminements doux et d'espaces paysagers avenue de la Gare	Laurens	Mairie de Laurens		968 000,00 €	100 000,00 €	10%
Aménagement cœur de village paysager	Margon	Mairie de Margon		158 182,00 €	23 693,00 €	15%
Mise en accessibilité de l'hôtel de ville	Autignac	Mairie de Autignac		161 190,00 €	48 359,00 €	30%
Aménagement de la traversée du village (3ème tranche)	Les aires	Mairie de Les Aires		225 500,00 €	33 982,00 €	15%
Aménagement du hameau des Castagnès	Saint Julien	Mairie de Saint Julien		89 122,00 €	10 845,00 €	12%
Mise en accessibilité de l'ancienne usine textile (devenu bâtiment Mairie/école)	Prémian	Mairie de Prémian		198 048,00 €	50 000,00 €	25%
Aménagement du square Shuman et du parvis de la mairie	Bédarieux	Mairie de Bédarieux		400 181,24 €	120 000,00 €	30%
Aménagement de la place aux fruits et de la traversée de la rue de la République	Bédarieux	Mairie de Bédarieux		414 546,05 €	120 000,00 €	29%
Embellissement du centre ancien	Gabian	Mairie de Gabian		106 694,00 €	15 000,00 €	14%
Aménagement et mise en valeur de l'entrée ouest du village	La Caunette	Mairie de La Caunette		285 705,00 €	60 097,00 €	21%
Valorisation du centre ancien	Cessenon	Mairie de Cessenon-sur-Orb		295 850,00 €	59 170,00 €	20%
<b>Objectif stratégique : Construire des expériences innovantes et expérimentales</b>						
<b>Mesure : Construire des expériences innovantes et expérimentales</b>						
Structuration d'une filière bois de châtaigniers	5 communes	Association Culturelle pour le Patrimoine	28 000,00 €		14 000,00 €	50%
<b>Enjeu 3 : Valoriser les ressources locales</b>						
<b>Objectif stratégique : Contribuer au développement économique</b>						
<b>Mesure : Renforcer le maillage et moderniser les entreprises et commerces du territoire</b>						
Création d'une maison des services au public à Cessenon-sur-Orb	Cessenon-sur-Orb	CC Sud Hérault		1 494 000,00 €	65 540,00 €	4%
Création d'un tiers lieu d'entreprises Sud-Hérault sur le site de Puisserguier	Puisserguier	CC Sud Hérault		192 500,00 €	48 125,00 €	25%
<b>Objectif stratégique : Renforcer la structurations de l'offre touristique, sportives et de loisirs</b>						
<b>Mesure : Qualifier, développer, promouvoir et mettre en marché l'offre touristique, sportives et de loisirs</b>						
Mise en tourisme du site des moulins de Faugères	Faugères	CC Les Avant-Monts		96 889,00 €	Leader	
GR de Pays Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères		CC du Minervois au Caroux		23 807,00 €	Leader	

Opérations	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût HT	Subventions régionales	%
Création d'une Via-Ferrata		CC Grand Orb		80 000,00 €	Leader	
Aménagement pour la pratique du canoë kayak	Bédarieux	CC Grand Orb		50 000,00 €	Leader	
Espace trail Montagnes du Caroux		CC du Minervois au Caroux		10 807,41 €	Leader	
Espace trail Montagnes du Caroux		CC Grand Orb		17 160,00 €	Leader	
Intégration au SIG des espaces sites et itinéraires du Pays HLV	Communes du Pays HLV	Pays HLV	61 598,00 €		Leader	
Dossier collaboratif FEDER (7 opérations)	Montagnes du Caroux					
Falaise école Caroux	Montagnes du Caroux	Club Montagnes Caroux		12 461,00 €	Leader	
Achat de fauteuils tout terrain	Montagnes du Caroux	Terra		12 008,00 €	Leader	
Rampe d'accès saut à l'élastique	Montagnes du Caroux	Elastic Bungee		15 140,00 €	Leader	
Accompagnement des acteurs de la pleine nature	Montagnes du Caroux	Parc NR HL		13 000,00 €	Leader	
Achat de VTT électrique	Montagnes du Caroux	Vélo Caroux		18 430,00 €	Leader	
Développement activité raft	Montagnes du Caroux	ARR		2 519,00 €	Leader	
Promotion du Canal du Midi		Pays HLV	2 764,00 €		Leader	

#### Enjeu 4 : Accompagner durablement la transition énergétique

**Objectif stratégique : Concourir à la gestion durable des ressources**

**Mesure : Favoriser la sobriété en matière de consommation énergétique**

Rénovation énergétique des bâtiments publics	Cassagnoles	Mairie de Cassagnoles		22 625,00 €	6 787,00 €	30%
--	-------------	-----------------------	--	-------------	------------	-----

**Mesure : Développer les énergies renouvelables**

Animation Espace Info Energie	Communes du Pays	Pays HLV	53 301,00 €		ATI	
-------------------------------	------------------	----------	-------------	--	-----	--

<b>TOTAL</b>			<b>480 867,00 €</b>	<b>11 377 224,75 €</b>	<b>1 548 395,00 €</b>	<b>13%</b>
<b>TOTAL MAQUETTE</b>			<b>11 858 091,75 €</b>			

Maquette financière du second semestre 2019

Opérations	Lieu	Maître d'ouvrage	Coût TTC	Coût HT	Subventions régionales	%
<b>Enjeu 1 : Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire</b>						
<b>Objectif stratégique : Asseoir une politique d'accueil</b>						
<b>Mesure : Améliorer les services à la population</b>						
Passerelle	Saint-Chinian	Mairie de Saint-Chinian	99 256 €	82 713 €	à l'instruction	
<b>Objectif stratégique : Construire un cadre de vie privilégiée</b>						
<b>Mesure : Développer la culture, vecteur de cohésion sociale et de valorisation patrimoniale</b>						
Mine Simon	Graissessac	Mairie de Graissessac	194 760 €	162 300 €	24 345 €	15%
<b>Enjeu 2 : Construire et renforcer les équilibres intra et extra territoriaux du pays</b>						
<b>Objectif stratégique : Conforter la qualité de vie</b>						
<b>Mesure : Augmenter la fonctionnalité des centres anciens et des bourgs-centres</b>						
Réhabilitation du cœur de ville - tranche 1: parvis de La mairie	Puisserguier	Mairie de Puisserguier	572 119 €	476 766 €	62 920 €	13%
Requalification de la traversée communale	Le Bousquet d'Orb	Mairie Le Bousquet d'Orb	458 141 €	381 784 €	57 635 €	15%
Mise en accessibilité des bâtiments communaux	Siran	Mairie de Siran	52 306 €	43 588 €	13 075 €	30%
Mise en accessibilité des établissements accueillant du public	Bédarieux	Mairie de Bédarieux	49 181 €	40 984 €	12 295 €	30%
<b>Objectif stratégique : Construire des expériences innovantes et expérimentales</b>						
<b>Mesure : Construire des expériences innovantes et expérimentales</b>						
Dotation innovation/ expérimentation : Modernisation de l'outil de production (budget sur 3 ans)	Communes du Pays HLV	Pays HLV et entreprises du territoire	2 139 120 €	1 782 600 €	à l'instruction	
Dotation innovation/ expérimentation : Colorons le Pays	Communes du Pays HLV	Pays HLV	360 000 €	300 000 €	50 000 €	17%
<b>Enjeu 3 : Valoriser les ressources locales</b>						
<b>Objectif stratégique : Renforcer la structurations de l'offre touristique, sportives et de loisirs</b>						
<b>Mesure : Qualifier, développer, promouvoir et mettre en marché l'offre touristique, sportives et de loisirs</b>						
Etude de développement des ports de Capestang et de Poilhes	Capestang et Poilhes	CC Sud Hérault	36 000 €	30 000 €	15 000 €	50%
Requalification de l'aire de camping-cars de Lamalou Les Bains	Lamalou-les-Bains	CC Grand Orb	390 000 €	325 000 €	56 200 €	17%
<b>Ingénierie territoriale du Pays</b>						
Animation Pays HLV 2019	Communes du Pays HLV	Pays HLV	195 890 €	163 242 €	75 000 €	38%
<b>TOTAL</b>			<b>4 546 772 €</b>	<b>3 788 977 €</b>	<b>366 470 €</b>	<b>10%</b>

## L'assemblée des territoires

La Présidente de la Région, Carole DELGA a créé une assemblée des territoires comprenant les territoires de projets (Pays, PETR, GAL, PNR, Communauté d'Agglomération et Métropole), qui couvrent l'intégralité de l'Occitanie. Ils représentent des relais indispensables pour prendre en compte la diversité territoriale et être à l'écoute des besoins de nos concitoyens.

Trois objectifs sont donnés à l'assemblée :

- **Concertation** : afin de formuler des recommandations sur les grandes décisions du Conseil régional, mais également être consulté sur les grandes réflexions (SRDE21, SRADDET, ...);
- **Capitalisation et transfert** : afin d'être un lieu d'échange d'expérience, d'enrichissement des pratiques et de mise en réseau ;
- **Expérimentation et innovation** : afin que le Conseil régional puisse tester sur des territoires pilotes un nouveau dispositif avant de le généraliser, mais aussi, pour qu'à leurs initiatives, des collectivités puissent réinventer la façon de concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques.

Les élus du territoire ont participé à l'Assemblée à Carcassonne le 11 avril 2019 pour réfléchir sur les pratiques territoriales en matière de climat, d'air et d'énergies pour contribuer à la Stratégie Région à Énergie Positive.



Intervention de C. Delga à l'Assemblée des territoires le 11 avril à Carcassonne © A. Galibert



© A. Galibert



© A. Galibert

## Le Parlement de la Montagne

En Occitanie, les montagnes (principalement les Pyrénées et le Massif central) recouvrent 53 % du territoire. Le Parlement de la montagne doit contribuer à créer les conditions d'une équité territoriale. La création de cette instance souhaitée par la Région Occitanie tente d'offrir une équité entre les deux atouts naturels de la grande région que sont la mer Méditerranée et les massifs montagneux.

Le Parlement de la Montagne, réunit acteurs économiques, socioprofessionnels, élus et associations quatre à cinq fois par an pour traiter les problématiques de la Montagne.

Les élus et techniciens du Pays ont participé à plusieurs travaux à Mende, Carcassonne, Saint-Amans Sout...

## Programme européen Leader (Liaison Entre Actions et Développement de l'Économie Rurale)

Le développement rural est soutenu par l'Europe à travers le « Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural » (FEADER) sur lequel le programme Leader est intégré.

Pour le programme LEADER de 2014 à 2020, le Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu pour développer un projet structuré autour de quatre axes stratégiques « Sites en valeur, sites en marchés » :

- Reconstituer les sites paysagers via un programme de diversification agricole ;
- Encourager et accompagner la mise en scène des sites patrimoniaux ;
- Développer une offre de loisirs thématiques autour des sites ;
- Favoriser l'ouverture du territoire à de nouveaux marchés, à d'autres cultures et à d'autres modèles de développement.

Dans la convention relative à la mise en œuvre du programme Leader, signée par le Groupe d'Action Locale (GAL), la région Occitanie et l'Agence de Services et de Paiement (ASP), le 10 décembre 2015, l'enveloppe du GAL était fixée à 1 650 000 €.

Le 18 décembre 2018, la région Occitanie a notifié au GAL une dotation complémentaire de 785 409,54 € de FEADER LEADER. Ainsi, la maquette financière du GAL a été modifiée depuis sa validation en Comité de Programmation le 25 juin 2019 à 2 435 409,54 €.

### Maquette 2014-2023

Fiche action	FEADER LEADER	Contrepartie publique nationale (à titre indicatif)	Total du cofinancement FEADER et contrepartie nationale
<b>1 - sites paysagers</b>	<b>373 000,00 €</b>	93 250,00 €	466 250,00 €
<b>2 - sites patrimoniaux</b>	<b>747 541,28 €</b>	186 885,32 €	934 426,60 €
<b>3 - sites touristiques</b>	<b>353 595,74 €</b>	88 398,94 €	441 994,68 €
<b>4 - sites en marchés</b>	<b>481 272,52 €</b>	120 318,13 €	601 590,65 €
<b>5 - coopération</b>	<b>95 000,00 €</b>	23 750,00 €	118 750,00 €
<b>6 - animation</b>	<b>385 000,00 €</b>	96 250,00 €	481 250,00 €
<b>TOTAUX</b>	<b>2 435 409,54 €</b>	<b>608 852,39 €</b>	<b>3 044 261,93 €</b>





Trail © A. Allières

Le GAL a organisé quatre réunions et une consultation écrite les :

- Mardi 11 juin 2019 : Comité Technique dans les locaux du Syndicat Mixte du Pays H.L.V à Saint-Chinian ;
- Mardi 25 juin 2019 : Comité de Programmation au château-abbaye de Cassan ;
- Lundi 26 août 2019 : Consultation écrite du Comité ;
- Mardi 3 décembre 2019 : Comité Technique dans les locaux du Syndicat Mixte du Pays H.L.V à Saint-Chinian ;
- Mardi 17 décembre 2019 : Comité de Programmation à Puisserguier.

Le double quorum a été atteint à chacune des réunions du comité de programmation du GAL et lors de la consultation écrite.

#### Comité de programmation du 25 juin 2019

Intitulé du dossier	M.O	N° fiche action	FEADER	CD34	Région	Autre financeur public (ou MO public)	Auto financement privé	Montant total du dossier
<b>Etude programmatique sur Dio et Valquières</b>	Pays HLV	2	38 706,80 €	9 676,70 €	-	-	12 095,90 €	60 479,40 €
<b>2GR de Pays Tours dans les vignobles du Minervois, Saint-Chinian, Faugères</b>	CC Du Minervois au Caroux	3	7 117,32 €	11 927,87 €	-	-	4 761,31 €	23 806,50 €
<b>Espace trail Montagnes du Caroux</b>	CC Du Minervois au Caroux	3	5 403,68 €	3 242,00 €	-	-	2 161,73 €	10 807,41 €
<b>Espace trail Montagnes du Caroux</b>	CC Grand Orb	3	8 579,64 €	5 148,00 €	-	-	3 431,91 €	17 159,55 €
<b>Promotion du Canal du Midi</b>	Pays HLV	5	2 211,52 €	-	-	552,88 €	0,03 €	2 764,43 €
<b>Animation GAL 2019</b>	Pays HLV	6	71 438,16 €	8 929,77 €	8 929,77 €	-	0,07 €	89 297,77 €
<b>TOTAUX</b>			<b>133 457,12 €</b>	<b>38 924,34 €</b>	<b>8 929,77 €</b>	<b>552,88 €</b>	<b>22 450,95 €</b>	<b>204 315,06 €</b>



Comité de programmation du 25 juin 2019 - Château abbaye de Cassan © A. Boisard

Deux fois par an, des visites sur site permettent de mesurer les investissements réalisés sur les fonds européens.

C'est à la Font de l'Oli à Gabian que les membres des comités se sont rendus ; Francis Boutes, Président de la communauté de communes « Les Avant-Monts » et maître d'ouvrage de cette opération a présenté les travaux de restauration ; Guilhem Beugnon, érudit local a retracé l'histoire de la Font de l'Oli.



25 juin 2019 - Visite Font de l'Oli © A. Boisard



Font de l'Oli © C. Roger

### Consultation écrite du 26 août 2019

Intitulé du dossier	M.O	N° fiche action	FEADER	CD34	Région	Autre financier public (ou MO public)	Auto financement obligatoire	Montant total du dossier
<b>Création d'ateliers artistiques et de sensibilisation aux patrimoines comme outils d'insertion sociale</b>	ETWAS	2	10 498,68 €	6 124,71 €	-	14 000,00 €	7 655,87 €	38 279,26 €
<b>Mise en tourisme du site des moulins de Faugères</b>	CC Les Avant- Monts	2	5 283,96 €	32 000,00 €	-	47 936,54 €	21 305,15 €	106 525,65 €
<b>Restauration de la porte médiévale</b>	St Génies de Fontedit	2	15 000,00 €	13 000,00 €	-	-	20 016,08 €	48 016,08 €
<b>Promotion du Pays d'Art et d'Histoire à travers une politique éditoriale</b>	Pays HLV	2	14 258,72 €	3 564,69 €	-	-	4 455,89 €	22 279,30 €
<b>Animations culturelles du PAH autour des temps du patrimoine</b>	Pays HLV	2	27 747,96 €	6 936,99 €	-	-	8 671,24 €	43 356,19 €
<b>Inventaire du patrimoine matériel du PAH</b>	Pays HLV	2	48 734,76 €	27 329,67 €	60 000,00 €	-	34 016,13 €	170 080,56 €
<b>Intégration au SIG des espaces sites et itinéraires du Pays HLV</b>	Pays HLV	3	39 422,60 €	9 855,65 €	-	-	12 319,61 €	61 597,86 €
<b>TOTAUX</b>			<b>160 946,68 €</b>	<b>98 811,71 €</b>	<b>60 000,00 €</b>	<b>61 936,54 €</b>	<b>108 439,97 €</b>	<b>490 134,90 €</b>

Comité de programmation du 17 décembre 2019

Intitulé du dossier	M.O	N° fiche action	FEADER	CD34	Autre financeur public (ou MO public)	Auto financement obligatoire	Montant total du dossier
Étude de la chapelle castrale La Livinière	La Livinière	2	6 032,00 €	6 000,00 €	-	3 008,00 €	15 040,00 €
Aménagement du site castral de Roquessels	CC Les Avant-Monts	2	30 000,00 €	21 208,43 €	-	31 106,81 €	82 315,24 €
Préservation et valorisation de l'offre muséale du Pays d'Art et d'Histoire	Pays HLV	2	50 775,40 €	12 693,85 €	-	15 867,94 €	79 337,19 €
Étude opérationnelle de valorisation touristique de la voie verte Capestang - Cruzy	CC Sud Hérault	3	6 860,00 €	4 900,00 €	-	2 940,00 €	14 700,00 €
Festival enduro Montagnes du Caroux	Pays HLV	4	32 079,96 €	7 765,62 €	254,37 €	10 025,02 €	50 124,97 €
Outils de promotion Vignobles & Découvertes	Pays HLV	4	51 807,84 €	12 872,92 €	79,04 €	16 189,97 €	80 949,77 €
<b>TOTAUX</b>			<b>177 555,20 €</b>	<b>65 440,82 €</b>	<b>333,41 €</b>	<b>79 137,74 €</b>	<b>322 467,17 €</b>



Comité de programmation du 17 décembre 2019 - Salle du peuple de Puisserguier © A. Boisard



17 décembre 2019 - Visite du Château de Puisserguier et de la Salle Poucernal © A. Boisard

Les membres du Comité de programmation ont pu visiter le Château de Puisserguier et la Salle Poucernal qui est l'objet d'une restauration et d'un aménagement muséographique dans le cadre des fonds européens. Jean-Noël Badéas, Maire de la commune et maître d'ouvrage de cette opération a présenté avec le Président de l'association les travaux de restauration.

### Des opérations financées par les fonds européens



Moulins de Faugères © G. Souche





Château de Dio © G. Souche



Voie verte © Communauté de communes Sud Hérault



Porte médiévale à Saint-Geniès de Fontedit © P. Roels



Caroux enduro bike fest

Au cours de l'année 2019, dix-neuf dossiers ont été programmés pour un montant total de 471 959,00 € de FEADER LEADER répartis comme suit :

Fiche action	Nombre de dossiers programmés	Montant FEADER LEADER programmé	% de FEADER LEADER mesure 19-2	% de FEADER LEADER toutes mesures confondues
2 - sites patrimoniaux	10	247 038,28 €	62,02	52,34
3 - sites touristiques	5	67 383,24 €	16,92	14,28
4 - sites en marchés	2	83 887,80 €	21,06	17,77
<b>Sous-total</b>	<b>17</b>	<b>398 309,32 €</b>	<b>100,00</b>	<b>84,39</b>
5 - coopération	1	2 211,52 €	-	0,47
6 - animation	1	71 438,16 €	-	15,14
<b>Totaux</b>	<b>19</b>	<b>471 959,00 €</b>	<b>100,00</b>	<b>100,00</b>

Sur l'ensemble des mesures de la programmation 2019, l'investissement moyen de FEADER LEADER par dossier est de 24 839,95 €.

Fiche action	FEADER LEADER (maquette financière)	Crédits cumulés engagés depuis 2016	Solde au 31/12/2019	% FEADER LEADER restant
1 - sites paysagers	373 000,00 €	245 549,00 €	127 451,00 €	34,17
2 - sites patrimoniaux	747 541,28 €	608 066,71 €	139 474,57 €	18,66
3 - sites touristiques	353 595,74 €	279 520,56 €	74 075,18 €	20,95
4 - sites en marchés	481 272,52 €	382 076,93 €	99 195,59 €	20,61
<b>Sous-total 19-2</b>	<b>1 955 409,54 €</b>	<b>1 515 213,20 €</b>	<b>440 196,34 €</b>	<b>22,51</b>
5 - coopération	95 000,00 €	2 211,52 €	92 788,48 €	97,67
6 - animation	385 000,00 €	301 694,72 €	83 305,28 €	21,64
<b>Totaux</b>	<b>2 435 409,54 €</b>	<b>1 819 119,44 €</b>	<b>616 290,10 €</b>	<b>25,30</b>

Au 31 décembre 2019, le GAL a programmé 74,69 % de ses crédits dont 13,48 % ont été payés aux porteurs de projets (328 364,63 €).

Ainsi 1 819 119,44 € de FEADER LEADER ont été engagés, représentant un volume d'opérations de 3 303 003,02 € de montant total. Le taux de cofinancement du programme LEADER s'établit à 55,07 %.

## Approches territoriales intégrées



Cathédrale de Saint-Pons de Thomières © A. Galibert

L'Approche Territoriale Intégrée encourage la mise en place de démarches favorisant une coordination et des synergies entre acteurs régionaux et locaux. Dans ce cadre, le Syndicat mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles a été retenu chef de file désigné par l'autorité de gestion dans le cadre de l'Approche Territoriale Intégrée.

Une enveloppe de 1 438 709 € a été mobilisée pour mettre en œuvre cette stratégie. À ce titre, les opérations doivent s'inscrire dans le cadre du programme opérationnel FEDER et plus précisément sur les objectifs suivants :

- Améliorer la compétitivité des PME ;
- Améliorer l'accès aux TIC leur utilisation et leur qualité ;
- Préserver et protéger l'environnement et encourager une utilisation rationnelle de ressources ;
- Soutenir la transition vers une économie à faible carbone, favoriser l'adaptation aux changements climatiques.

En 2019, quatre temps ont rythmé le programme ATI :

- deux consultations écrites le 4 janvier et le 22 février ;
- deux comités techniques le 25 juin et le 17 décembre.

Les Comités techniques ont étudié les différents dossiers proposés dans le cadre de l'ATI.

**Consultation écrite du 4 janvier 2019** (modification des comités techniques du 3/12/17 et du 26/6/18)

Intitulé dossier	M.O	N° PI	FEDER	CD34	RÉGION	ÉTAT-DRAC	Auto-financement	Montant total du dossier
Restauration et aménagement muséographique du château médiéval de Puisserguier	Commune de Puisserguier	6c	50 000,00 €	28 687,00 €	-	22 500,00 €	11 313,00 €	112 500,00 €
Restauration de la cathédrale de Saint-Pons de Thomières : 2ème tranche	Commune de Saint-Pons de Thomières	6c	133 316,68 €	131 933,00 €	75 500,00 €	516 750,00 €	214 374,92 €	1 071 874,60 €
<b>Totaux</b>			<b>183 316,68 €</b>	<b>160 620,00 €</b>	<b>75 500,00 €</b>	<b>539 250,00 €</b>	<b>225 687,92 €</b>	<b>1 184 374,60 €</b>



### Consultation écrite du 22 février 2019

Intitulé dossier	M.O	N° PI	FEDER	Auto-financement	Montant total du dossier
Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes d'Assignan, Babeau Bouldoux, Cébazan, Pierrerue et Villespassans	Communauté de communes Sud Hérault	4c	58 966,65 €	84 286,11 €	143 252,76 €
Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes de Margon et Saint-Génies de Fontedit	Hérault Energies	4c	45 913,50 €	45 913,50 €	91 827,00 €
Travaux de rénovation des installations d'éclairage public des communes de La Livinière, Lunas, Magalas, Pardailhan et Saint-Pons de Thomières	Hérault Energies	4c	53 132,68 €	79 195,53 €	132 328,21 €
<b>Totaux</b>			<b>158 012,83 €</b>	<b>209 395,14 €</b>	<b>367 407,97 €</b>

### Comité technique du 25 juin 2019

Intitulé dossier	M.O	N° PI	FEDER	CD34	ADEME	Auto-financement	Montant total du dossier
Animation de l'Espace Info Energie 2019-2021	Pays Haut Languedoc et Vignobles	4c	59 835,00 €	15 000,00 €	72 000,00 €	11 904,19 €	158 739,19 €
<b>Totaux</b>			<b>59 835,00 €</b>	<b>15 000,00 €</b>	<b>72 000,00 €</b>	<b>11 904,19 €</b>	<b>158 739,19 €</b>



Château abbaye de Cassan © A. Boisard



Font de l'Oli - © CdC Les Avant- Monts

Comité technique du 17 décembre 2019

Intitulé dossier	M.O	N° PI	FEDER	ADEME	Auto-financement	Montant total du dossier
Installation d'une chaufferie bois-énergie à la cité administrative de Saint-Pons de Thomières	Hérault Énergies	4a	171 028,00 €	60 680,00 €	98 292,00 €	330 000,00 €
<b>Totaux</b>			<b>171 028,00 €</b>	<b>60 680,00 €</b>	<b>98 292,00 €</b>	<b>330 000,00 €</b>

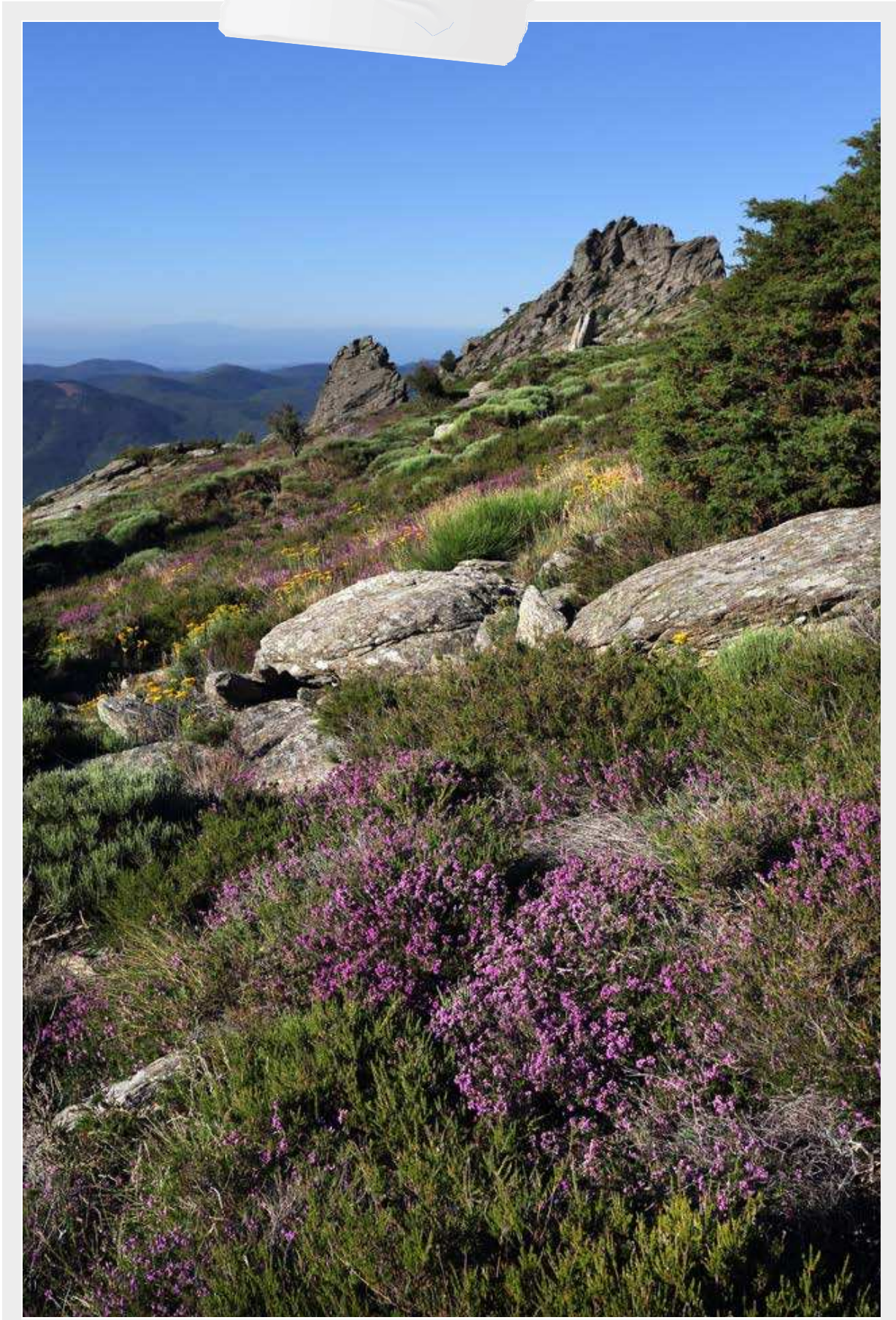
Reversement des fonds obtenus sur les Priorités d'Investissement 3a et 5b.

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles a reversé la somme de 300 520 € dans le fonds FEDER ATI faute de dossier éligible sur ces deux Priorités d'Investissement.

3a « Favoriser l'esprit d'entreprise, en particulier en facilitant l'exploitation économique d'idées nouvelles et en stimulant la création de nouvelles entreprises, y compris par le biais des pépinières d'entreprises ».

5b « Favoriser des investissements destinés à prendre en compte des risques spécifiques, garantir la résilience aux catastrophes et développer des systèmes de gestion des situations de catastrophe»

Priorité d'Investissement	Maquette initiale	Maquette après reversement	Solde maquette au 17/12/2019	FEDER restant à programmer en %
PI 2c	71 400,00 €	71 400,00 €	71 400,00 €	100,00%
PI 3a	230 000,00 €	-	-	-
PI 4a	194 000,00 €	194 000,00 €	8 287,00 €	4,27%
PI 4c	348 789,00 €	348 789,00 €	-	-
PI 5b	70 520,00 €	-	-	-
PI 6c	524 000,00 €	524 000,00 €	180 863,52 €	34,52%
<b>Total</b>	<b>1 438 709,00 €</b>	<b>1 138 189,00 €</b>	<b>260 550,52 €</b>	<b>22,89%</b>



© G. Souche





Le président, les élus, le Conseil de Développement  
et toute l'équipe du Pays Haut Languedoc et Vignobles

*vous souhaitent une très belle année 2019 !*



[www.payshlv.com](http://www.payshlv.com) - [www.haut-languedoc-vignobles.com](http://www.haut-languedoc-vignobles.com)  
1, rue de la Voie ferrée 34360 Saint-Chinian Tél: 04 67 38 11 10 [contact@payshlv.com](mailto:contact@payshlv.com)

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé

*Communiquer  
au Pays*



## Communication institutionnelle



### La carte de vœux

Parution : 1er janvier 2019

Format : image ou en image animée (GIF)

Pages : 1 page

Envois : par courriel aux 102 communes, 4 Communautés de communes et les salariés à leurs réseaux

Diffusion : sous format numérique (courriel), sur le site internet



### Le Rapport d'activité 2018

Parution : Avril 2019

Format : A4

Pages : 124 pages

Diffusion : sur le site internet, sur la plateforme Calameo



### Les fiches de présentation du Pays

Mise à jour : 2019

Format : A4

Page : 15 feuilles

Diffusion : lors de réunion pour les élus, journalistes, partenaires.

### Site internet institutionnel

Années	Visiteurs uniques	Visites	Pages publiées	Pages vues	Temps
2016	9 712	12 104	173	5,62	13,15
2017	10 152	12 601	184	4,4	11,43
2018	8 716	10 509	184	4,4	11,43
2019	7 768	9 287	124	3,9	14,55

### Modifications

de l'arborescence, des rubriques, mise à jour de pages et de contenu. Mise en ligne de documents et supports de communication : délibérations, bilan, etc...

### Thématiques parues dans les « Actualités » « Manifestations »

- Patrimoine, tourisme patrimonial : 61,9 %
- Tourisme, oenotourisme : 2,38 %
- Santé : 4,76 %
- Activités de Pleine Nature, Pôle de Pleine Nature : 4,77 %
- Économies d'entreprises : 2,38 %
- Culture : 4,76 %
- Opération Grand Site : 4,77 %
- Habitat, cadre de vie logement et Espace Info Énergie : 2,38 %
- Informations institutionnelles : 8,33 %
- Information de ou sur les partenaires : 3,57 %

### Médias

#### Thématiques des informations transmises :

- Institutionnel : 14,19 %
- Culture : 8,39 %
- Habitat, logement, cadre de vie : 8,39 %
- Activités de pleine nature, Pôle de Pleine Nature : 3,87 %
- Tourisme, Oenotourisme : 5,16 %
- Pays d'Art et d'Histoire : 42,58 %
- Développement durable et transition énergétique : 4,52 %
- Opération Grand Site : 12,26 %
- Santé : 0,64 %

### Calaméo

Nombre de vues en 2019 : 6.890 visiteurs

63.237 pages totales vues

385 téléchargements

73 liens cliqués

150 partages

14 minutes 19 secondes comme temps moyen de lecture

173 publications

#### Publications les plus lues

- Sur les traces du bassin houiller de Graissessac : 630 vues
- Documents de mise en œuvre ( DOMO) : 612 vues
- Rendez-vous des temps du patrimoine 2017 : 511 vues
- Dossier de candidature Leader 2014 - 2020 : 489 vues
- Guide Éco Jardin : 418 vues



## Réseaux sociaux

### Page Facebook Institutionnelle

➤ Lancement de la page Facebook institutionnel Pays HLV : le 12 juin 2019



### Les Abonnés

Nombre d'abonnés : 1.780 abonnés

Total des mentions J'aime : 1.750 mentions

### Évolution des abonnés à la Page Pays

	30 juin	30 juillet	31 août	30 septembre	31 octobre	30 novembre	31 décembre
Abonnés	456	826	1 274	1 409	1 591	1 719	1 778

### Les abonnés

— Femme : 50 %

— Homme : 50 %

### Les tranche d'âges :

1) les 25-34 ans (femme : 11 % et homme : 10 %)

2) les 35-44ans (femme : 10 %, homme : 11 %)

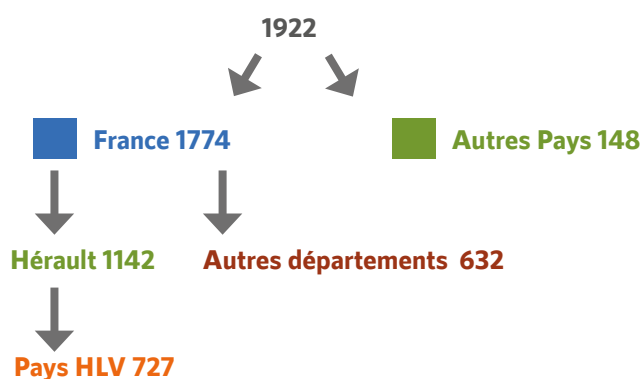
3) les 45-54 ans (femme : 11 %, homme : 10 %)

4) les 55-64 ans (femme : 8 %, homme : 9 %)

5) les + de 65 ans (femme : 11 %, homme : 9 %)



**Provenance des abonnés :**



**Les publications avec le plus de vues/mois**

**Nombre de vues total de juin à décembre :**  
379.836 vues

**En juin :**

Culture « Soirée orchestre »,  
publication du 29 juin (3.014 vues)



**En juillet :**

Institutionnel « Recrutement »,  
publication du 22 juillet (896 vues)



**En août :**

Découverte du territoire « Fleuve du Pays »,  
publication du 13 août (28.422 vues)

**En septembre :**

Patrimoine « Cathédrale de Saint-Pons »,  
publication du 14 septembre (4.173 vues )

**En octobre :**

Patrimoine « Pierre sèche »,  
publication du 28 octobre (19.568 vues )



**En novembre :**

Découverte du territoire « Rivière du Pays : Affluent de l'Orb, c'est au pied... » publication du 16 novembre (15.898 vues)



**En décembre :**

Découverte du territoire « Station Thermale d'Avène » publication du 9 décembre (6.391 vues)



**Meilleures vidéos du 11 juin au 31 décembre 2019**

« Jean Claude Carrière parle du territoire » vidéo du 3 novembre (3.448 vues et 1 926 minutes vues).



Pays Haut Languedoc et Vignobles: Jean-Claude Carrière parle du territoire...

## Vu dans la presse

### Saint-Jean-de-Minervois Tourisme et patrimoine : le territoire à l'honneur

La marque nationale Vignobles et découvertes est un outil qui aide à structurer l'oénotourisme sur le territoire. Elle est portée localement par le Pays Haut-Languedoc et vignobles. Actuellement, ce réseau est composé de 118 structures, soit 157 prestations oénotouristiques réparties sur les 102 communes de la destination. Les partenaires techniques et financiers des comités de pilotage du schéma local d'organisation et de développement touristique de l'oénotourisme se sont réunis, dernièrement, dans la salle de la mairie de Saint-Jean-de-Minervois, à l'occasion d'une journée de travail. La première partie de la journée, en matinée, a été dédiée aux actions marketing avec les nouveautés 2018 : les vidéos des ambassadeurs, le nouveau site internet ([www.haut-languedoc-vignobles.com](http://www.haut-languedoc-vignobles.com)). L'après-midi a été consacré à l'oénotourisme, l'une des thématiques phares sur le territoire qui poursuit son



■ Les promoteurs de Vignobles et découvertes se sont réunis.

développement sur la destination "Minervois, Saint-Chinian, Faugères et Haut-Languedoc". L'occasion, également, de présenter le bilan des actions réalisées en 2018. En fin de matinée, une pause gourmande a été pro-

posée par le président de la cave coopérative autour du fameux muscat de Noël et les échanges se sont poursuivis au restaurant L'Auberge de l'école avec les produits des producteurs locaux.

► Correspondant Midi Libre : 06 77 45 11 00.

6 janvier 2019  
Midi libre

## Capestang Une soirée autour du thermique



### ■ Tour de ville avec la caméra thermique et diagnostic.

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles, a organisé en partenariat avec la communauté de communes Sud-Hérault, une soirée dans le but de sensibiliser les habitants sur leurs consommations énergétiques. Pour cela, un parcours d'observation dans les rues de la commune, de nuit, a permis de visualiser les déperditions de chaleur, à l'aide d'une caméra thermique. L'animateur, Ferréol Coerchon du Pays, a expliqué par où s'échapper la chaleur dans les maisons, et comment y remédier. Les habitants, très intéressés,

ont pu constater les différences selon la présence d'isolation, ou non, sur les murs, portes, fenêtres, cheminées, le bois, la pierre, le crépi, les effets miroirs... L'animation s'est poursuivie par des conseils fournis pour améliorer la performance thermique du logement (isolation, chauffage, étanchéité à l'air...), ainsi que pour connaître les aides financières possibles. Le public apprenait aussi que l'espace info énergie du Pays Haut Languedoc et Vignobles proposait des conseils gratuits et indépendants pour économiser l'énergie.

*21 janvier 2019  
Midi libre*



2 février  
2019  
Midi libre

## Bédarieux L'antenne du Pays déménage

Depuis peu, l'antenne de Bédarieux du Pays Haut Languedoc et Vignobles a changé d'adresse. Ce n'est plus à Phoros qu'il est possible de la retrouver mais à la Maison de Pays située au 1 rue de la République. Une partie de l'équipe est basée dans ces nouveaux locaux. Le grand public pourra retrouver l'Espace info énergie, et son conseiller Ferréol Coerchon, ainsi que David Thiébaud technicien habitat référent pour les propriétaires occupants pour les communautés de communes Grand Orb et Les Avant-Monts. De nombreux autres services sont également basés

dans ces locaux. Les chargés de missions ne sont disponibles que sur rendez-vous.

► Renseignements :  
04 67 95 72 21

### ● RUGBY

Pour l'école de rugby, seuls les moins de 14 ans seront sur le pré et se rendront à Olonzac, samedi matin. Les cadets nationaux du rassemblement RCO Salagou/CABédarieux/Cœur d'Hérault recevront samedi à 15 h, à Lodève, leurs homologues de Châteaurenard. Les cadets et juniors ligues joueront eux aussi samedi à



■ Le public retrouvera de nouveaux espaces.

14 h 30 et à 16 h à René-Char ou ils recevront les jeunes Aveyronnais d'Espalion. Les seniors 1 et 2 se déplacent

dimanche à Saint-Affrique (13 h 30 et 15 h) dans le cadre du championnat Honneur Ligue d'Occitanie.

8 février  
2019  
Midi libre

## Pays Haut-Languedoc et Vignobles

### L'énergie se fait positive

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles est devenu officiellement membre du Cler-Réseau pour la transition énergétique et a rejoint le réseau des Territoires à énergie positive (Tepos). Un atout qui va permettre de poursuivre cette voie impulsée par Jean Arcas, président du syndicat mixte du Pays.

Ce réseau rassemble, au niveau national, plus de 310 collectivités, associations ou entreprises, œuvrant dans les territoires pour les économies d'énergie et les énergies renouvelables.

Pour Marie-Pierre Pons, présidente du comité de pilotage Développement durable et transition énergétique : « Cela illustre notre engagement. Nous travaillons en étroite collaboration avec les quatre communautés de communes et les acteurs locaux du territoire afin d'élaborer la stratégie du Pays selon les contraintes et les opportunités que nous offre notre territoire. Ainsi, cette année, des

groupes de travail seront notamment impulsés sur les thématiques de la mobilité, de la pollution lumineuse et des énergies renouvelables. »

En tant que membre du réseau, le Pays s'engage dans la transition énergétique et pourra ainsi bénéficier du retour d'expérience des autres territoires afin de promouvoir et d'accompagner la faisabilité des projets de réduction de consommation d'énergie et de développement des énergies renouvelables. Il pourra aussi utiliser le kit communication, participer aux événements et découvrir ou concevoir des solutions innovantes et opérationnelles : rencontres nationales, téléconférence web, séminaires et groupes de travail.

► Plus d'info sur le réseau Tepos : [territoires-energie-positive.fr](http://territoires-energie-positive.fr). Contact : Pays Haut-Languedoc et Vignobles : Mickaël Huet ou 04 67 97 38 60 ou à [mickael.huet@payshlv.com](mailto:mickael.huet@payshlv.com)

## Bédarieux Des aides pour rénover les façades et les toitures

La rénovation du centre-ville passe aussi par le bâti privé. Explications.

Pour la municipalité, le constat est simple : pour compléter le programme de rénovation des places en centre-ville, il faut également encourager la rénovation des bâtiments autour de ces secteurs. Elle a donc mis en place deux aides spécifiques. La première est destinée à rénover leurs façades, situées dans l'hypercentre : la rue de la République, les places, les rues autour et le quartier Saint-Louis. La subvention peut aller de 5 € à 15 € le mètre carré, en fonction des travaux réalisés. Elle peut être cumulée avec la subvention du Pays Haut-Languedoc et vignobles : le montant des subventions peut ainsi aller jusqu'à doubler. Par exemple, une réfection en enduit à la chaux pourra bénéficier de 15 € par mètre carré d'aide communale qui peuvent



■ Des subventions applicables au cœur de ville.

s'ajouter aux 15 € par mètre carré du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. À noter que cette nouvelle subvention communale présente peu de contraintes. Elle est simple à demander et à obtenir, elle peut être accordée indépendamment de l'aide du Pays Haut-Languedoc et Vignobles. La seconde subvention concerne la rénovation des toitures. Il apparaît que de nombreuses toitures en centre-ville ne

sont pas entretenues. Or, une charpente abîmée peut menacer la stabilité du toit et, sur le long terme, du bâtiment. « Ces travaux d'entretien sont donc nécessaires pour assurer la pérennité des immeubles », explique Jacques Bénazech, adjoint au maire en charge des travaux. « Nous avons proposé au conseil municipal de voter une subvention encourageant les propriétaires à rénover leurs toitures. Le périmètre

concerné est très large puisqu'il prend en compte la quasi-totalité du centre-ville. » Cette subvention peut aller de 10 € à 40 € par mètre carré. La municipalité mise sur ces deux subventions pour encourager les propriétaires à entretenir et rénover leurs immeubles.

► Tél. 04 67 95 59 59.

### ● AU CINÉ 3

Ce dimanche 24 février, à 11 h : *All inclusive* ; *Minuscule 2* ; *La Grande aventure Lego 2*. À 14 h : *Alita : battle angel* ; *Qu'est-ce qu'on a encore fait au bon Dieu ?* ; *Minuscule 2*. À 16 h, à 15 : *All inclusive* ; *La Grande aventure Lego 2*. À 16 h 30 : *Le Chant du loup*. À 18 h 30 : *Green Book* (VO). À 18 h 45 : *La Mule* ; *Le Grand bain*. À 21 h : *Le Chant du loup* ; *Alita : battle angel* ; *All inclusive*.

24 février 2019

Midi libre

## Pays Haut Languedoc et Vignobles Les communautés de communes font le point



■ Les directrices et directeur des collectivités intercommunales se sont réunis.

Les directrices et directeur des communautés de communes et du Pays Haut-Languedoc et vignobles se sont retrouvés pour échanger sur les projets en cours et à venir.

Composé de quatre communautés de communes (Sud-Hérault, Grand Orb, Du Minervoïs au Caroux, les Avant-Monts), le Pays conduit des actions en faveur du développement territorial au service des populations. Ces réunions permettent de mieux articuler les dossiers. À l'ordre du jour : les questions

autour de la transition énergétique et des programmes européens.

Quinze dossiers sont déjà inscrits pour le comité de programmation du mois de juin ; les maîtres d'ouvrage sont publics ou privés et s'inscrivent dans le programme européen Leader.

Il a été question de mobilité : à l'initiative du Département, il s'agit, en effet, de déployer le dispositif Rézo Pouce, auto-stop sécurisé.

Le groupe a aussi abordé le con-

trat de ruralité avec l'État qui intervient financièrement sur des actions en faveur de la santé (maisons de santé), de l'attractivité touristique, agricole, économique et patrimoniale.

C'est avec la Coupe du monde VTT enduro de 2020, qui doit se dérouler dans le Caroux, que la réunion s'est terminée.

Ces travaux seront présentés aux élus, en conférence des présidents de communautés de communes, à la fin de ce mois de mars.

8 mars 2019  
Midi libre



## Pays Haut-Languedoc et Vignobles L'enjeu de la mobilité en question

Le syndicat mixte a apporté, encore une fois, son soutien à ligne de l'Aubrac.

**L**e syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et vignobles, engagé pour un "Territoire à énergie positive" a réuni une vingtaine de participants pour travailler sur l'enjeu de la mobilité avec les communautés de communes partenaires et le Parc naturel régional du Haut-Languedoc. Jean Arcas, son président, et Marie-Pierre Pons, vice-présidente, ont précisé : « *Le maintien des infrastructures ferroviaires représente un enjeu territorial fort, à la fois économique, environnemental et social, pour l'ensemble du Pays, mais également pour les territoires voisins comme le Parc naturel régional des Grands Causses et l'agglomération de Béziers qui ont rejoint ce groupe de travail.* » Mickaël Huet, chargé de mis-

sion Développement durable et transition énergétique, a apporté quelques précisions : « *Se déplacer est une nécessité, mais cela implique une réflexion globale d'aménagement du territoire pour limiter l'impact du transport.* » Durant toute la matinée, les enjeux de la ligne ferroviaire Béziers-Neussargues ont été décrits et discutés par l'ensemble des participants. L'étude Cerema, présentée par la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM) de l'Hérault, a permis de mettre en évidence une zone de chalandise intéressante sur la ligne. En revanche, elle se trouve pénalisée par un manque de points d'arrêts et par une fréquence insuffisante du nombre de dessertes pour répondre aux besoins de la population.



■ Un soutien affirmé pour la ligne Béziers-Neussargues.

La présence de Jean-Luc Gibelin, vice-président délégué en charge des transports à la Région Occitanie, a permis de souligner le soutien du conseil régional au maintien des lignes ferroviaires structurant les territoires ruraux. Il a notamment salué la mobilisation à l'initiative du Comité pluraliste de réha-

ilitation, de défense et de promotion de la ligne de l'Aubrac. C'est un projet pour le territoire que le Pays aura à cœur de soutenir.

► Plus d'informations auprès de Mickaël Huet, chargé de mission Développement durable et transition énergétique, au 04 67 97 58 60.

26 mars 2019  
Midi libre

## Olargues Des montagnes de projets pour tout le Caroux

Le comité de pilotage s'est réuni. Trail, canoë, falaises école, outils de promotion.

Une station de trail propose désormais quatre parcours permanents et des ateliers d'entraînement spécifique (\*), une section sportive pleine nature a été créée au collège d'Olargues, des brochures et guides édités. Avec la participation à l'accueil d'Enduro world séries, des promotions auprès de tours opérateurs, telles sont, entre autres, les réalisations dont s'est félicité le comité de pilotage du pôle de pleine nature Montagnes du Caroux, réuni à Olargues. Un pôle de pleine nature est un territoire structuré souhaitant développer et organiser une offre de loisirs et touristique complète et relativement concentrée. Sous la présidence de M<sup>me</sup> Passieux, vice-présidente du Département de l'Hérault, des élus et des représentants des institutions par-



■ Le pôle de pleine nature Montagne du Caroux à Olargues.

tenaires ont débattu du projet de développement local pour cinq ans avec une trentaine d'actions dont les créations d'un office de tourisme spécialisé à Mons-la-Trivalle, de zones d'embarquements canoë en amont et en aval de Bédarieux, de falaises écoles à Saint-Pons-de-Thomières, d'outils pour la promotion. Animé par le Pays Haut Lan-

guedoc et Vignobles, ce projet est conduit en partenariat étroit avec les communautés de communes du Minervois au Caroux et Grand Orb. L'ensemble des actions est soutenu par le Fonds européen agricole pour le développement rural et par le Fonds européen pour le développement régional, par le Département, la Région et le Fonds

national d'aménagement et de développement du territoire. Tous ces partenaires se réunissent sous la bannière les Montagnes du Caroux, simplement sauvage !

► \* Plus d'infos sur [tracedeolargues.com](http://tracedeolargues.com)

### ● PRÉCISION

Suite à l'article du 26 mars intitulé *La reconstruction après les inondations devient urgente*, Ulrich Dousse, qui encadre le stage d'insertion Passerelles précise qu'il était envisagé que les stagiaires repèrent le gîte qui sert d'accès pompiers au camping, mais que ce projet a été abandonné en raison du niveau d'eau et des dangers. En revanche, un mur au pied du castrum a pu être remonté, en pierre sèche, selon les règles de l'art des anciens murailleurs.

2 avril 2019 Midi libre

## Saint-Pons-de-Thomières Les présidents d'intercommunalités en conférence

À l'initiative du président du syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et vignobles, Jean Arcas, les présidents des communautés de communes Sud-Hérault, Les Avant-Monts, Du Minervois au Caroux et Grand Orb, ainsi que ceux des comités de pilotage du Pays, se sont retrouvés à Saint-Pons-de-Thomières, au siège de la communauté, pour une conférence des présidents.

Un moment indispensable pour toutes les instances afin de croiser, articuler les actions et donner sens et cohérence à toutes interventions.

Après l'obtention du label "Territoire à énergie positive", en janvier 2019, il a été question de transition énergétique, de mobilité, de pollution lumineuse... Une action pourrait se mettre en place sur la base du volontariat dès octobre prochain : "Le Jour de la nuit". À l'ordre du jour, également, le Contrat local de santé II dont l'élaboration est en voie de finalisation.



■ Le point sur les dossiers relatifs au Pays a été fait.

Dans la dynamique du Pays d'art et d'histoire, un inventaire du patrimoine sera mené sur le patrimoine hydraulique de certains cours d'eau, à savoir : le Vernazobre, le Lirou, le Libron, le Gravezon, la Cesse et le Brian. Le point a aussi été fait sur la mission musée qui vient en appui des 25 musées du territoire pour conseiller et réfléchir sur une offre muséale. De même, le service éducatif, prolongement pédagogique nécessaire pour sensibiliser les enfants aux témoins de l'histoire, a été abordé.

La réunion s'est terminée sur

le thème de l'économie, avec la volonté partagée des présidents de renouveler l'exercice afin de répondre au mieux aux attentes des populations.

### ● AU CINÉMA STAR

*Captain Marvel* : ce jeudi 4, à 17 h 15 ; vendredi 5, à 17 h 15 (en 3D) ; samedi 6, à 15 h et 20 h 30 (en 3D) ; dimanche 7, à 15 h (en 3D) et 17 h.  
*Mon bébé* : vendredi 5, à 20 h 30 ; samedi 6, à 17 h ; dimanche 7, à 19 h.  
*Sibel* (en 3D) : jeudi 4, à 20 h ; samedi 6, à 18 h 30 ; dimanche 7, à 20 h 30.

4 avril 2019 Midi libre

## Saint-Chinian Mobilisés pour un nouveau contrat local de santé

Le Pays Haut-Languedoc et vignobles et l'ARS se sont réunis pour faire le point.

Depuis 2013, le Pays Haut-Languedoc et vignobles et l'Agence régionale de santé (ARS) travaillent main dans la main pour améliorer la santé des habitants du territoire, dans le cadre d'un contrat local de santé. Cet outil permet aux élus, à l'ARS et aux différents partenaires institutionnels de construire les réponses aux besoins repérés en matière d'accès aux soins, de prévention et de promotion de la santé.

Ainsi, les habitants du territoire peuvent bénéficier de nombreux services. Par exemple, la présence d'un médecin de garde est désormais assurée, les week-ends et jours fériés, sur le secteur de Saint-Pons et d'Olargues. En matière d'addictions aus-



■ De nombreuses actions menées : des initiatives vont naître.

si, des consultations d'un infirmier et d'une psychologue ont ouvert à Capestang, Olonzac, Roujan et Saint-Pons.

De leur côté, les maisons de retraite bénéficient de l'expertise de spécialistes en télé-médecine. Depuis peu, les habitants de la communauté de communes Grand Orb peuvent profiter des conseils déli-

vrés par le guide du senior, réalisé par le Clic Age d'Orb. Compte tenu des résultats de ce premier contrat local de santé, les élus et l'ARS ont décidé de poursuivre leur travail de partenariat, dans le cadre d'un nouveau programme d'actions. Ils étaient ainsi réunis, ces jours derniers, à Saint-Chinian pour

décider des nouvelles initiatives à mettre en œuvre dans le cadre des problèmes d'accès aux soins mais aussi de prévention.

### ● CONSEIL MUNICIPAL

Le prochain conseil municipal se déroulera **jeudi 11 avril**, à 18 h 30, en mairie. Parmi les points figurant à l'ordre du jour : adoptions des taux de fiscalité directe ; du compte de gestion et du budget principal ; du budget primitif de l'exercice 2019 ; ouverture au mécénat ; demande de subventions pour les projets et activités de la médiathèque ; modification du tableau des effectifs ; protection fonctionnelle pour les adjoints aux maires ; achat de terrain pour la création de jardins ; vente de terrain.

► Correspondant Midi Libre, 04 96 62 43 26

7 avril 2019 *Midi libre*

## Babeau-Bouldoux Le comité syndical du Pays a fait le bilan de ses actions



■ Le comité syndical du Pays Haut-Languedoc et vignobles réuni pour faire le point.

Sous la présidence de Jean Arcas, en présence de Kléber Mesquida, président du conseil départemental, le comité syndical du Pays Haut-Languedoc et vignobles s'est réuni à Babeau-Bouldoux.

Territoire de l'ouest héraultais, le Pays regroupe 102 communes pour une population de 79 000 habitants sur 1 912 km<sup>2</sup> et quatre communautés de communes (Grand Orb, les Avant-Monts, Du Minervo-

au Caroux, Sud Hérault).

À travers la politique de l'habitat ("Habiter au Pays", "Colorons le Pays"), de la transition énergétique, d'un contrat local de santé et des politiques économiques, touristiques et patrimoniales, le Pays joue un rôle dans l'accompagnement des projets publics et privés.

Les élus ont pu mesurer la capacité d'ingénierie technique et financière de la structure et l'apport significatif en direction des popu-

lations. Globalement, plus de 1 000 conseils techniques, plus de 500 interventions ou assistances techniques jusqu'à l'instruction de dossiers et plus de 200 animations, événements et temps de rencontres ont pu être menés sur le territoire en 2018.

Ce sont également plus de 8 252 857 M€ de subventions obtenues qui ont pu être injectés dans l'économie du territoire l'an passé.

► Correspondant Midi Libre, 04 67 38 10 84

9 avril 2019 *Midi libre*

## Minerve Opération grand site : le comité des élus vient de se réunir

Le Pays Haut Languedoc et Vignobles (PHLV) a tenu à expliquer sa position après la réunion du comité des élus de l'opération grand site qui s'est tenue dernièrement à Minerve.

Lors de cette réunion, il a pu être précisé que le document de gestion allait être présenté prochainement devant la commission départementale des sites à Montpellier.

Sur les opérations déjà lancées sur le grand site, il a été présenté l'action spécifique sur le musée de Minerve ; en effet, suite au recrutement par le PHLV d'une chargée de mission, un accompagnement est assuré auprès de la commune de Minerve pour mettre en valeur son musée. Par ailleurs, un diagnostic de chacun des points de collecte des ordures ménagères a été réalisé par la communauté de communes du Minervois au Caroux qui a souhaité agir concrètement sur un territoire dont la qualité paysagère est reconnue tant comme un élément de cadre de vie pour les habi-



■ Le comité des élus pour l'opération réunit à Minerve.

tants, qu'un facteur d'attractivité pour les visiteurs. Pour le musée de Minerve, la chargée de mission aide les gestionnaires à assurer la responsabilité scientifique conformément à la loi du 4 janvier 2002 sur les collections ayant reçu l'appellation musées de France et à mener une politique coordonnée pour la valorisation des musées. Des groupes de travail se sont mis en place. Pour Minerve, la première réunion s'est tenue au mois de mars. « L'objectif est de rédiger une feuille de route

présentant les priorités du musée pour les 5 ans à venir en prenant en compte les collections, l'environnement, les publics et le fonctionnement. Cette action est inscrite dans le programme d'actions de l'opération grand site, Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian, dans l'axe 2 connaître, protéger et valoriser le patrimoine culturel, architectural et urbain », explique Corinne Roger, directrice générale des services du PHLV.

► Correspondant Midi Libre | 06 74 36 47 53

10 avril 2019  
Midi libre

## Haut Languedoc et Vignobles Des animations autour du vin

Le programme des Rendez-vous au Pays propose 140 événements.

Labellisé Vignobles et Découvertes, le territoire affirme sa destination touristique. Véritable appui de notoriété, le label a permis d'associer les acteurs du tourisme et de l'agriculture pour se retrouver à travers un projet partagé par 119 structures ambassadrices. C'est aujourd'hui un réseau d'acteurs du tourisme et du vin structuré et de qualité. C'est l'histoire du vin et de la viticulture qui donne le positionnement de la destination et qui donne un langage commun et identitaire. Le Pays Haut Languedoc et Vignobles anime et coordonne le projet validé, par le comité de pilotage composé d'élus et de représentants du réseau, dont l'objectif est de renforcer et d'affirmer l'image de la destination

en mettant en place notamment des produits emblématiques et insolites. Les Rendez-vous au Pays en sont la traduction. Ils sont conçus pour donner au visiteur une expérience unique. Ce sont des manifestations plurielles qui donnent à voir, à déguster, à partager... Ce sont 140 animations qui sont proposées d'avril à décembre prochain sur l'ensemble de la destination Haut Languedoc et Vignobles : des balades pittoresques entre vignes et patrimoine, des randonnées gastronomiques ou des pique-niques bucoliques, des concerts aux répertoires variés, des dégustations de produits locaux, ou tout simplement l'occasion de vivre les vendanges ou participer à la traite des brebis. Des balades de saveurs, des



■ Un plus pour l'attractivité touristique.

cafés vigneron, des fêtes traditionnelles, des événements culturels... plus de 50 producteurs et associations, 4 offices de tourisme, 37 communes participent à la construction des Rendez-vous au Pays. L'idée est d'échanger avec les producteurs locaux, de découvrir les savoir-faire, de vivre des expériences au cœur des terroirs et des productions,

tout cela dans un réel esprit de partage. Une belle occasion de découvrir ou redécouvrir les richesses de l'Ouest Hérault ! Le programme "Les Rendez-vous au Pays 2019" est disponible dans tous les offices de tourisme du territoire et téléchargeable sur le site : <https://www.haut-languedoc-vignobles.com/agenda/les-rv-au-pays>

13 avril 2019

Midi libre

## La Tour-sur-Orb

### L'opération Colorons le Pays porte ses fruits



■ L'objectif est que les façades soient refaites.

Le comité de pilotage Colorons le Pays, présidé par Marie-Aline Édo, vice-présidente au Pays Haut-Languedoc et Vignobles s'est tenu à La Tour-sur-Orb. Dans le cadre de sa politique de l'habitat, la structure s'est engagée dans une opération sur les façades 2008. Les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb, Les Avant-Monts, Sud-Hérault, et du Minervoises au Caroux) ainsi que le Conseil départemental accompagnent financièrement les projets examinés en comité réuni tous les deux mois.

Depuis dix ans, 407 façades ont été rénovées. L'opération est adossée à un règlement qui précise le cadre d'intervention de l'opération : périmètre défini par la commune, traitement de la façade, visibilité de l'espace public...

Lors de ce comité, 16 demandes (soit 20 façades) ont été présentées ce qui représente 49 295 € de subventions pour 185 239 € de travaux.

14 avril 2019  
Midi libre

• •  
• •  
• •  
• •  
• •  
• •  
• •  
• •

## Grand Site : avis favorable



Une délégation emmenée par Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles, et composée notamment de Martine Olmos, maire d'Azillanet, Max Fabre, maire de La Caunette, Didier Vordy, maire, Pascal Bourgogne adjoint à Minerve, et Thierry Darly, adjoint à Siran, s'est rendue récemment à Montpellier pour présenter le projet de l'Opération Grand site et le programme d'actions devant la commission départementale des sites.

Après échanges puis délibération, c'est un avis favorable à l'unanimité qui a été donné par les membres de cette commission.

C'est non sans une certaine satisfaction que les élus peuvent maintenant préparer leur déplacement à Paris devant la commission supérieure des sites qui rendra un avis définitif sur le programme d'actions OGS 2019-2023.

*Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Brisa, chargé de mission Opération grand site, Pays haut Languedoc et vignobles, Tél : 06 31 43 83 08.*

*11 mai 2019  
Midi libre*

## Biterrois : des rendez-vous au pays d'art et d'histoire

**Patrimoine.** Proposés par le Pays Haut-Languedoc et Vignobles, durant l'été.

Le Pays Haut-Languedoc et Vignobles (PHLV), composé de 102 communes de l'arrière-pays biterrois, situé au sein du parc naturel régional du Haut-Languedoc, a obtenu, en 2016, le label Pays d'art et d'histoire.

### Musique, canal du Midi et carrière de marbre

C'est dans ce cadre et pour transmettre ce capital paysager, artistique, historique et patrimonial au public et aux générations futures, que le PHLV propose sa programmation estivale. Les temps du patrimoine, qui dure jusqu'au mois d'octobre. Celle-ci a été dévoilée par le président du syndicat mixte du PHLV, Jean Arac, au domaine de Bayssan, à Béziers.

Balades, ateliers, conférences, visites guidées, concerts, sorties en famille... Sous différentes formes, c'est un véritable voyage dans le temps et



■ La programmation 2019 se poursuit le 28 juin.

dans l'espace, pour grands et petits, d'ici ou d'ailleurs, que le Pays offre aux Biterrois et touristes. Il a débuté dimanche 16 juin par la visite commentée du site archéologique des Devèzes (Vailhan) où les restes d'un village de la fin

de l'âge du Bronze (X<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) avec rempart ont été mis au jour.

Le voyage se poursuit par le concert de l'orchestre du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, "La Chanson du Canal", vendredi 28 juin, à

21 h, dans le décor grandiose des carrières de marbres de Saint-Pons-de-Thomières. L'occasion de découvrir la construction du canal du Midi mise en musique par l'orchestre. Cet orchestre réunit des professionnels et des amateurs, 75 musiciens et 60 choristes, ainsi que 11 comédiens de la compagnie de La Source, encadrés par Guy Vassal. Spectacle gratuit. Parking et départ navette à 20 h de l'espace Gare de Saint-Pons. Uniquement sur réservation au 04 67 97 39 34.

Tout le programme du Pays, de juin à octobre, est détaillé dans le dépliant *Rendez-vous, Pays Haut-Languedoc et Vignobles / Les temps du patrimoine*, dans les offices de tourisme du territoire, sur [www.haut-languedoc-vignobles.com](http://www.haut-languedoc-vignobles.com) ou sur la page Facebook : Pays d'Art et d'histoire Haut-Languedoc et Vignobles.

A. J.

19 juin 2019  
Midi libre

## Saint-Pons La Chanson du Canal dans un écrin de marbre

L'orchestre du Pays donne un concert dans les carrières de marbre. Programme.

La programmation culturelle du Pays Haut-Languedoc et Vignobles, Les Temps du Patrimoine 2019, débute avec *La Chanson du Canal* interprétée par l'orchestre du Pays et la compagnie de La Source ce vendredi 28 juin, à 21 h, dans le décor grandiose des carrières de marbre. C'est d'ailleurs dans le cadre du deuxième symposium de sculpture sur marbre de Bayssan, que cette soirée est placée.

L'orchestre est une aventure artistique collective unique en Europe. Composé d'artistes professionnels et amateurs, musiciens et choristes se réunissent pour partager leur passion et porter une création musicale dédiée à un patrimoine incontournable d'Occitanie. Encadré par des professeurs de musique, il est composé de 60 instru-



■ Près de 150 musiciens, choristes et comédiens sur scène.

mentalistes et de 75 choristes. Tous issus des villages du Pays, ils sont dirigés par Hervé Barthe pour interpréter des compositions musicales originales d'Antoine Miannay, et évoquer les diverses époques de la construction de ce gigantesque Canal.

Les textes et la mise en scène sont de Guy Vassal, auteur

de théâtre, de spectacles, de films et feuilletons télévisés, lauréat du Prix Georges Pitoëff, décerné par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques. Quant à la compagnie de La Source, que préside Marc Soullignac, elle apporte une facette théâtrale à cette création, toute aussi originale que sincère, qui repose sur une fraîcheur

artistique particulière. Une occasion de revisiter le grand défi de Pierre-Paul Riquet, une promesse reconnue par l'Unesco et inscrite au titre du patrimoine mondial de l'Humanité, que le public est invité à découvrir – ou redécouvrir – à travers un spectacle dans un lieu prestigieux. Histoire d'embarquer au fil de l'imagination.

En première partie, La Ronde des archets, un orchestre de jeunes de la maison d'enfants et des villages voisins, donnera un petit concert.

Sur le plan pratique, une aire de stationnement est prévue à l'Espace gare. Ce sera aussi le seul point de départ des navettes qui, dès 20 h, partiront pour rejoindre le site du spectacle.

■ Le spectacle est gratuit, mais il est obligatoire de réserver au 04 67 97 39 34.

28 juin 2019  
Midi libre

## Roujan Des fonds pour le tourisme local



■ Une assemblée d'élus et de membres de la société civile.

Le comité de programmation des fonds européens Leader s'est tenu au château-abbaye de Cassan, sous la présidence de Francis Boutes.

Le programme Leader 2014-2020 a été retenu par la Région Occitanie pour développer un projet "Sites en valeur, sites en marchés", avec des interventions sur les sites patrimoniaux et touristiques, sur la commercialisation et la diversification agricole.

Le comité a donné un avis favorable sur 16 dossiers,

pour un montant de près de 800 000 €, dont plus de 400 000 € de fonds européens, 200 000 € du Département et 60 000 € de la Région.

A noter la création d'un sentier de Grande randonnée (GR) qui traversera les communautés de communes des Avant-Monts, de Sud-Hérault et Du Minervois au Caroux. Le château de Roquessels et la porte de Saint-Geniès-de-Fontedit seront restaurés et le site des moulins à Faugères, aménagé.

*1 juillet 2019  
Midi libre*

## Haut-Languedoc et vignobles Opération grand site à Siran

Le comité des élus a planché sur la cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian.

C'est Siran qui a accueilli dernièrement le comité des élus de l'Opération grand site (OGS) Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian. A cette occasion, Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et Vignobles qui assure l'animation, la coordination, l'accompagnement et le suivi de la démarche, s'est félicité de l'avis favorable rendu récemment sur le document de gestion par la Commission départementale de la nature des paysages et des sites.

Le maire de la commune, Sébastien Olivares, a, quant à lui, souligné qu'il était effectivement possible de concilier à la fois préservation des paysages et développement de l'agriculture et du tourisme à condition d'être vigilant. La réunion a permis de faire un



■ Des élus du comité de l'Opération grand site toujours mobilisés.

point précis sur l'état d'avancement de 18 des 45 opérations inscrites au programme de l'OGS 2019-2023, qu'il s'agisse de schémas de référence, d'actions d'accompagnement, ou de travaux d'amé-

nagement dans des domaines aussi divers que l'agriculture, le patrimoine, les espaces publics des villages, ou le développement de l'itinérance douce dans ce secteur de l'Ouest Héraultais qui vise le

label Grand Site de France...

► Pour tout renseignement, contacter : Sylvain Bria, chargé de mission Opération grand site Pays Haut-Languedoc et Vignobles au 06 31 43 83 08.

*3 juillet 2019  
Midi libre*



## Avants-Monts Contrat entre la Région et le Pays Haut Languedoc et vignobles

Le président des Avant-Monts, Francis Boutes, a accueilli Dolorès Roqué, conseillère régionale, Jean Arcas, président du Pays Haut Languedoc, et Marie-Pons, représentant le parc naturel régional du Haut-Languedoc, pour la signature officielle du contrat territorial pour la période 2018-2021. Après quelques mots de bienvenue, cette signature s'est tenue en présence des représentants des quatre communautés de communes (Minervois au Caroux, Avant-Monts, Grand Orb et Sud Hérault).

Tous ont rappelé les enjeux du contrat territorial. « Cette nouvelle génération de politiques contractuelles régionales se caractérise par une véritable rencontre entre chaque projet de territoire. L'objectif du contrat est bien d'agir sur l'attractivité, la cohésion sociale et l'emploi », a précisé Dolorès Roqué. Marie-Pierre Pons, a souligné la feuille de route partenariale exemplaire entre les différents protagonistes. De son côté, Jean Arcas, a mis en exer-



■ Signature officielle entre les protagonistes du contrat.

gue les quatre axes sur lesquels le Pays va s'engager au côté de la Région : « Conforter l'attractivité et améliorer la cohésion sociale du territoire, construire et renforcer les équilibres intra et extraterritoriaux du pays, valoriser les ressources locales, accompagner durablement la transition énergétique ». 52 opérations vont bénéficier sur ce premier semestre, d'accompagnement financier de la Région, mais également pour certains, du Département, de l'État et de l'Europe.

On peut citer, la création d'un tiers lieu d'entreprises à Puisserguier, l'aménagement et la mise en valeur de l'entrée de La Caumette, la structuration d'une filière bois de châtaigniers autour de Saint-Gervais-sur-Mare, et la construction d'une salle multi-activités à Murviel... Ce contrat territorial construit dans un esprit de solidarité et d'engagement politique aura un écho important sur le développement du territoire.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 65 66.

15 juillet 2019  
Midi libre

## Babeau-Bouldoux Un accompagnement dans la réhabilitation des habitations sur le territoire

Le comité de pilotage du Programme d'intérêt général, *Habiter au Pays*, s'est déroulé le 8 juillet dernier.

Élus et techniciens se sont retrouvés à Babeau-Bouldoux pour dresser le bilan de l'année écoulée, et s'engager sur des perspectives relatives à la politique de l'habitat.

Celle-ci, menée depuis 11 ans par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, a permis de rénover 2 500 logements, à mobiliser 18 millions d'euros de subventions, et a généré 20 millions de travaux.

Pour l'année 2018, ce sont 280 logements, sur l'ensemble du territoire du Pays, qui ont été améliorés, dont 202 pour les propriétaires occupants et 18 logements locatifs. Une équipe de quatre techniciens est disponible pour accompagner les propriétaires dans leur projet. En complément, le conseiller de l'Espace Info énergie peut également intervenir pour le volet thermique. Les subventions émanent de plusieurs financeurs, tels que



■ La politique menée par le Pays Haut Languedoc et Vignobles a permis de rénover l'habitat.

l'Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat, le conseil Départemental, la Région Occitanie, et quelquefois les caisses de retraite. Par ailleurs, les communautés de communes du territoire du Pays, apportent également des financements sur le volet ingénierie. Autour du Programme d'intérêt général, des

opérations d'accompagnement permettent de traiter l'habitat avec une vision plus transversale. À noter les conseils du CAUE, le croisement avec le Contrat local de santé qui concerne le parcours de la personne âgée, et toutes les questions relatives à *Habitat et santé*. Un partenariat étroit est établi également avec le

Fondation Abbé Pierre pour le traitement de la précarité. L'assemblée a unanimement reconnu la force du projet et son impact qualitatif et quantitatif sur le territoire.

► Pour tout renseignement <http://www.payshlv.com> ou 04 67 38 11 10

► Correspondant Midi Libre : 04 67 36 10 64.

15 juillet 2019  
Midi libre

## Roquebrun Tourisme et environnement

Roquebrun a accueilli, récemment, une importante délégation de l'Inherit, acronyme barbare derrière lequel se cache une stratégie de tourisme durable pour la conservation et la valorisation du patrimoine méditerranéen, sur la période allant de 2018 à 2020. Il s'agit d'un projet européen regroupant 15 partenaires issus de dix pays de l'arc méditerranéen, comprenant la Grèce, la France, l'Italie, l'Espagne, la Slovénie, Chypre, Malte, la Croatie, le Monténégro et le Portugal.

L'idée première vise à préserver le patrimoine naturel dans le cadre d'un tourisme durable mais surtout porté par une gouvernance locale. Ce point est très important parce qu'il s'agit d'encourager et de responsabiliser les acteurs locaux publics et privés pour qu'ils s'engagent, chacun à leur niveau, dans le développement d'un tourisme respectueux du patrimoine naturel. Dans le



■ L'importante délégation s'est retrouvée à la cave coopérative.

cadre de la mise en œuvre d'une action pilote, le conseil départemental a organisé une réunion à Roquebrun regroupant six partenaires du projet pour échanger sur les mécanismes de gestion, en présence de Marie-Pierre Pons, vice-présidente du Département, et de Jean Arcas, président du Pays Haut-Languedoc et vignobles. Une partie de la matinée a été consacrée à la visite du Jardin méditerranéen, avec les explications avisées du nouveau

président, Alain Hueber, et de son directeur, Christophe Piatot.

La réunion s'est poursuivie dans les locaux de la cave coopérative. Il a été notamment question des mécanismes de gestion du pôle de pleine nature Montagnes du Caroux et d'une présentation des zones pilotes des partenaires, notamment de la région du Péloponnèse, moteur du projet.

► Correspondant Midi Libre : 04 67 80 00 06.

13 septembre 2019 Midi libre

## Puisserguier La Maison de santé sort de terre

La première pierre a été déposée vendredi 13 septembre.

Ce vendredi 13 septembre au soir, Jean-Noël Badenas, maire et conseiller régional, a procédé à la cérémonie de pose de la première pierre de la Maison de santé pluri-professionnelle. À noter la présence de Florence Brutus, vice-présidente de la Région Occitanie, Jacques Witkowski, Préfet de l'Hérault, Christian Pouget, sous-préfet de Béziers et Kleber Mesquida, président du conseil départemental de l'Hérault.

Débutant sa prise de parole Jean-Noël Badenas a souligné que « La vie de maire est souvent faite de hauts et de bas, mais aujourd'hui, c'est un jour de joie ! On pourra il le marquer d'une pierre blanche, mais pour nous ce sera la première pierre. Ce lieu

s'inscrit bien dans un aménagement de Puisserguier demain. »

Énumérant les créations futures – une médiathèque, un tiers lieu communautaire, la requalification du parvis de la mairie, une zone 30 d'accès à la maison de santé –, il terminait en précisant : « Et ici, demain, la Maison de santé. »

Le maire de Puisserguier a remercié l'implication dans ce programme des médecins, dentistes, infirmières et psychologues qui a été déterminante dans l'élaboration de ce projet.

Il a remercié également les partenaires financiers et techniques, la région Occitanie, le département de l'Hérault, l'État et le Pays Haut-Languedoc et vignobles qui ont contribué à hauteur



■ La cérémonie de pose de la première pierre.

de 80 % du financement. Le reste étant à la charge de la commune.

Il a conclu son propos en appuyant sur le fait que cette pierre est bien plus qu'un événement, « c'est un symbole. Celui de l'ambition pour Puisserguier traduite en action concrète. Le symbole d'un partenariat fructueux avec le corps médi-

cal, la Région, le Département, l'État, le Pays, le Conseil municipal et les Habitants de Puisserguier. » Dans son intervention, au nom du département et de Marie-Pierre Pons, vice-présidente, Kleber Mesquida a salué cet engagement municipal pour apporter une offre de soin aux habitants.

► Correspondant Midi Libre : 06 13 25 47 19.

17 septembre 2019 Midi libre

## Lamalou-les-Bains Un Pôles handisport en vue

Il s'intègre dans le projet des sports de pleine nature.

Lors du dernier conseil municipal, les élus ont abordé le dossier du Pôle handisport. Ce projet consiste à mettre à disposition des personnes à mobilité réduite du matériel adapté pour pratiquer des sports de nature. Il s'intègre dans un projet plus global, "Montagne du Caroux", porté par le Pays Haut-Languedoc et vignobles. Les financements ont été obtenus pour l'achat de ce matériel, mais le projet butait sur des problèmes de fonctionnement.

Après plusieurs mois de réflexions et de discussions avec les différents acteurs de santé de la commune, un accord avec un partenaire professionnel de santé a été trouvé pour faire fonctionner le premier Pôle handi-



■ La pratique des sports de pleine nature pour tous.

sport de pleine nature du département de l'Hérault. Le montage de ce projet permet, en outre, à la municipalité de trouver une destination à un bâtiment situé

près de la gare et de la voie verte, acheté il y a quelques années, dont l'état se dégradait petit à petit et représentait une charge pour la collectivité.

17 septembre 2019  
Midi libre

## Une balade pour lancer la saison culturelle des Avant-Monts

**Culture.** Le rendez-vous est fixé à Fos samedi après-midi.

Dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, la communauté de communes des Avant-Monts va profiter de ce rendez-vous, toujours prisé, pour présenter sa saison culturelle. Celle-ci va se dérouler en deux temps. D'abord, à Fos (sur réservation), une randonnée insolite et balade au Pays de la charbonnière. *Chauchottes* propose un parcours ponctué de moments artistiques, poétiques et musicaux, à la découverte des liens patrimoniaux emblématiques du territoire... Entre nature, patrimoine et culture. C'est à Fos, belle cité du XI<sup>e</sup> siècle et village typique des Avant-Monts, que se déroulera cette quatrième édition de ce rendez-vous. La balade se poursuivra par la présentation de la saison culturelle des Avant-Monts à 17 h 30, dans la cour du château, suivie d'un moment de convivialité autour d'un verre. Au programme, des rendez-vous sur tout le territoire, avec du théâtre, du cinéma, de la musique, des veillées contées...



■ L'orchestre du Pays Haut Languedoc et vignoble viendra à Laurens en octobre.

Midi libre

■ Renseignements :  
<http://www.avant-monts.fr/category/culture/programmation/>

19 septembre 2019

4  
octobre  
2019

Midi libre

## Pays haut Languedoc et vignobles Le Pays participera à la 11<sup>e</sup> édition du Jour de la nuit

Conscients des effets de la pollution lumineuse sur les écosystèmes nocturnes, le paysage, le ciel étoilé et notre santé, le Pays et les communautés de communes Du Minervois au Caroux, Grand Orb et Les Avant-Monts ont décidé de s'engager et de mobiliser les communes de leur territoire. Au total, ce sont 20 communes qui programmeront une extinction de

leur éclairage public et/ou une animation permettant ainsi de découvrir les charmes d'une nuit préservée de toute pollution lumineuse. À l'instar de la Communauté de communes Les Avant-Monts, une soirée contes et balade aux lampions à la découverte de la biodiversité nocturne et des sons de la nuit est organisée le 12 octobre à partir de

19 h 30 à la salle polyvalente de Laurens.

Cette opération nationale, commencée par l'association Agir pour l'environnement, est désormais pleinement reconnue.

Extinctions de l'éclairage public et animations prévues sur les communes d'Azillanet, Courmiou, Dio-et-Valquières, Félines-Minervoises, Hérépian, Lamalou-les-

Bains, Laurens, Le Poujol-sur-Orb, Le Pradal, Lunas, Magalas, Olargues, Pailhès, Pézènes-les-Mines, Prémian, Puimisson, Saint-Geniès-de-Fontedit, Saint-Vincent d'Olargues, Vailhan et Verrieres-de-Moussans.

> Plus d'informations sur [www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr). Contact : Mickael Huet au [mickaelhuet@payshlv.com](mailto:mickaelhuet@payshlv.com).

### Vailhan

## Le "Jour de la nuit", pour regarder les étoiles



Les lumières seront éteintes ce samedi soir, à Vailhan.

**Samedi 12 octobre**, de 21 h à minuit, l'éclairage public sera éteint à Vailhan. Ce sera une première pour la 11<sup>e</sup> édition du "Jour de la nuit", opération de sensibilisation à la pollution due à l'éclairage nocturne en ville, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé.

Au programme de cette manifestation nationale : balades nocturnes, observations des étoiles, sorties nature et extinctions des lumières.

La communauté de communes des Avant-Monts participe, cette année, avec plu-

sieurs communes impliquées et des animations diverses.

Initié par l'association Agir pour l'environnement, le "Jour de la nuit" est, désormais, une opération annuelle pleinement reconnue qui mobilise plusieurs centaines de collectivités et associations locales. En partenariat avec collectif de 13 structures, le rendez-vous rassemblera pas moins de 700 collectivités et associations locales.

Une bonne occasion pour se sentir un peu plus près des étoiles...

► Correspondant Midi Libre : 04 67 24 06 35.

11 octobre 2019  
Midi libre

15  
octobre  
2019

Midi libre

## Lamalou-les-Bains Une conférence très suivie

Dans le cadre d'un inventaire du patrimoine des villes thermales de la région Occitanie, en collaboration avec la municipalité de Lamalou-les-Bains et le Parc Naturel Régional du Haut Languedoc, Julia Desagher, chercheuse au service de la connaissance et inventaire des patrimoines à Montpellier, est venue faire une conférence de restitution au centre Ulysse. Près d'une centaine de personnes est venue visionner le diaporama retraçant les différentes étapes géographique, économique, démographique et autres qui ont rythmé les mutations de la cité thermale.



Un public attentif à l'histoire de la commune.

Simple hameau, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, Lamalou est devenue, en quelques années, une station thermale ré-

putée dans toute l'Europe, grâce à la vertu de ses eaux et au volontarisme d'hommes politiques et de médecins répu-

tés. La chercheuse, au travers des documents d'archives, plans et cartes postales anciennes, a retracé l'histoire de la ville, des premiers bains, bâtis par les seigneurs du Poujol au XVIII<sup>e</sup> siècle, aux trois établissements thermaux implantés le long du vallon du Bitoulet. Chacun a pu voir, au travers de l'iconographie, que Lamalou-les-Bains a connu un développement considérable lié à l'activité thermale. Ses établissements thermaux ainsi que les hôtels, villas, casino et théâtre, lieux de promenade et parcs à l'architecture singulière évoquent la Belle Époque.

## Saint-Pons-de-Thomières Mieux agir contre les addictions

Mieux comprendre pour mieux accompagner et aider à sortir de l'impasse, parfois de l'enfer, des addictions méritait bien un colloque. Il vient d'être organisé à Saint-Pons-de-Thomières par l'association Épisode et le Pays Haut-Languedoc et vignobles, dans le cadre du Contrat local de santé dont il a la gestion.

La salle du cinéma Star avait été mise à disposition pour accueillir plus de 100 participants. « Cette journée vise à rassembler les acteurs locaux autour des problématiques liées aux addictions et aux comportements à risque, afin de créer du lien, d'apporter des informations actualisées, d'alimenter la réflexion et le débat », soulignait Laure Abadie, coordinatrice du Contrat local de santé du Pays. Mais aussi de partager les pratiques d'accompagnement et de prise en charge, depuis la prévention et la réduction des risques, jusqu'aux soins. »

La directrice d'Épisode, Antonia Dandé, a ensuite présenté son association, engagée dans la promotion de la santé et la lutte contre toutes formes d'ex-



Le docteur Mokhlès Mastour a fait part de son expérience.

clusion et de discrimination au sein de diverses structures. Dans un premier temps, le docteur Mokhlès Mastour, médecin addictologue et psychothérapeute, a habilement brossé le fonctionnement d'une personne engagée dans « la spirale du changement, entre soustraction ou addiction », au moment de parler au thérapeute de ses problèmes avec l'alcool.

### Des ateliers sur des thèmes différents

Après la pause repas, divers ateliers ont été répartis dans différents locaux du village. On y a abordé les consommations festives, avec Christophe Moreau, (Jeudevi), et Yannick Ve-

tier (Épisode). Mais aussi évoqué les addictions et comorbidités psychiatriques avec les médecins Alain Saboya et Blandine Drouard (Épisode); les personnes âgées et les dépendances, avec Françoise Motis-Marquet (Office des seniors de Béziers); la place de l'entourage dans l'accompagnement, avec Christophe Georges et Elsa Mercier (Épisode); ou encore comment accompagner les familles face à l'utilisation excessive des écrans, avec Didier Babou (Épisode) et Stéphane Mathurin (réseau parentalité d'Agde). Tout le monde s'est ensuite retrouvé pour la restitution des travaux, un débat et les discours de clôture.

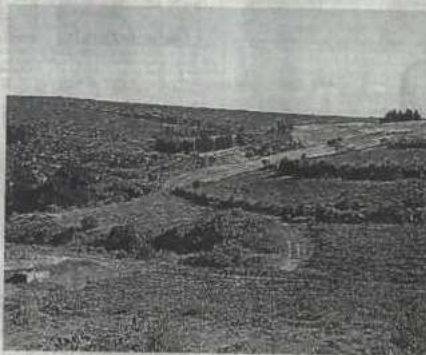
24 octobre 2019  
Midi libre

## Pays Haut-Languedoc et vignobles L'opération Grand site concerne aussi l'agriculture

Le comité des élus de l'Opération grand site (OGS) "Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian", s'est réuni, dernièrement, à Azillanet. À cette occasion, ils ont fait le point sur l'état d'avancement du programme d'actions 2019-2023.

Parmi les actions à venir, ils ont validé le lancement d'un schéma de développement agricole avec élaboration d'un diagnostic partagé et d'un programme d'animation et d'aménagement foncier, agricole, pastoral, forestier, paysager et environnemental pour accompagner le développement d'une agriculture durable.

Cette démarche de Grand site de France en projet, lancée par l'État, est portée, animée et coordonnée par le syndicat mixte du Pays Haut-Languedoc et vignobles, pour le compte et avec le soutien des communes concernées (Azillanet, Cesse-



Un paysage typique des causses autour de Minerve.

ras, La Caunette, La Livinière, Minerve, Siran et Vèlleux), de la communauté de communes du Minervois au Caroux et du conseil départemental de l'Hérault.

> Pour tout renseignement, contacter Sylvain Brisa, chargé de mission Opération Grand site au Pays du Haut-Languedoc et vignobles, au 06 31 43 83 08.

2 novembre 2019  
Midi libre

## Pays Haut Languedoc et Vignobles Réunion de travail sur la transition énergétique

Le comité de pilotage "développement durable et transition énergétique" s'est réuni, lundi 4 novembre, au siège du Pays, à Saint-Chinian. Cette réunion d'étape, importante dans la définition des orientations par les élus du territoire, a permis de faire un point sur les dispositifs en cours de finalisation, de définir les suites à apporter aux travaux amorcés et d'établir un plan d'actions, qui constituera la feuille de route du chargé de mission pour l'année 2020.

Cette mission, impulsée en 2018 par Jean Arcas, président du Pays, et Marie-Pierre Pons, élue référente de la thématique,

aura, notamment, permis de concrétiser le lancement de deux nouveaux groupes de travail : un sur la pollution lumineuse, qui a impulsé une réflexion sur les conséquences environnementales de l'éclairage public ; et le second sur les enjeux de mobilité, avec un travail sur le développement de l'offre ferroviaire de l'axe Béziers-Neussargues.

Au-delà de ces travaux, qui seront poursuivis, c'est l'accompagnement des projets d'économie d'énergie et de développement des énergies renouvelables qui constitue le cœur de la mission. Ainsi, l'objectif, pour l'année



Une réflexion lancée sur le développement de l'axe Béziers-Neussargues.

2020, sera de définir un scénario chiffré et sectorisé sur le futur énergétique du territoire, permettant de tendre à l'équilibre énergétique en 2050, à travers l'organisation d'un atelier destination Tepos - Territoire

à énergie positive.

> Contact : Mickaël Huet, chargé de mission développement durable et transition énergétique, à [mickael.huet@payshlv.com](mailto:mickael.huet@payshlv.com) et au 06 31 43 97 10.

9 novembre  
2019

Midi libre

## Mons-la-Trivalle

### Les plantes aromatiques : un débouché

Une parcelle expérimentale de 2 000 m<sup>2</sup> a été mise en place par les adhérents de la Société coopérative d'intérêt collectif Bio Orb PPAM (Plantes à parfums aromatiques et médicinales) et Thomas, ingénieur agronome rattaché au Pays Haut-Languedoc et vignobles. Différentes espèces de plantes aromatiques, destinées à la fabrication d'huiles essentielles, et de plantes séchées, utilisées pour la parapharmacie, la cosmétique et la parfumerie, sont ici mises en culture : calendula, six espèces de thym, marjolaine, pélagonium rosat, lavandin et lavande fine, sauge sciarée, quatre espèces de romarin, hélichryse, laurier noble, origan, livèche.

« L'objectif est d'améliorer la connaissance et l'adaptation de chacune des espèces, de vérifier la compatibilité des sols, de l'exposition, et de permettre aux agriculteurs de tester grandeur nature, et en conditions réelles, l'utilisation des outils agricoles spécifiques aux PPAM (planteuse, bi-



Une parcelle expérimentale de 2 000 m<sup>2</sup> plantée au pied du Caroux.

neuse, récolteuse). La communauté de communes du Minervois au Caroux loue le hangar aux coopérateurs de la SCIC Bio Orb PPAM. Espace de stockage, de lavage des plantes et de réception groupée des plants, il est aussi consacré aux réunions et aux formations », explique Thomas. Une initiation au travail du métal y a eu lieu, récemment, avec la réalisation d'une machine pour désherber les jeunes plants. L'élaboration d'outils agricoles vise à renforcer l'autonomie des coopérateurs. Le projet est d'y installer un alam-

bic et un séchoir de plantes rapidement.

Marie, jeune diplômée de l'Isatom (école supérieure d'agrodéveloppement international), se destine à la plantation d'aromatiques bio. Son but est de créer un Groupement agricole d'exploitation en commun (Gaec) avec ses parents, déjà installés à Tarassac.

« 21 agriculteurs et agricultrices coopèrent à la SCIC, pour 20 ha en plantation et 7 ha à venir en 2020 », précise Thomas. De nouveaux adhérents arrivent régulièrement.

► Correspondante Midi Libre : 04 67 97 15 34.

25 novembre 2019  
Midi libre

#### Une réunion pour dessiner des plans pour l'avenir

ABONNÉS



► De nombreux représentants d'instances régionales étaient présents.

Publié le 20/12/2019 à 05:08

Modifié le 20/12/2019 à 05:18

Partager Économie, Puisseguier

À la maison du Peuple, Jean-Noël Badéas, maire de Puisseguier et président de la communauté de communes Sud Hérault, a accueilli, pour tenir une réunion du Comité de programmation des financements des fonds européens, des délégations d'ATI (approches territoriales intégrées) et de Leader.

Cette séance de travail était dirigée par Francis Boutes (président de la communauté de communes des Avant-monts) et les techniciens du Pays Haut-Languedoc et Vignobles aux côtés de Corinne Roger (directrice générale des services). Plusieurs programmes ont été présentés, notamment le financement de l'espace "muséographique" du château, ainsi qu'une étude de signalétique de la voie verte.

20 décembre 2019  
Midi libre

## Conclusion

Territoire de projet regroupant cent-deux communes de l'ouest héraultais, pour une population de près de 80 000 habitants, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est organisé sous forme de syndicat mixte ouvert, dont les membres statutaires sont les quatre communautés de communes du territoire (Grand Orb - Sud Hérault - Les Avant-Monts - Du Minervois au Caroux) et le Département de l'Hérault. Conçu comme une agence de développement territorial, le Pays intervient ainsi dans les domaines de la Santé, de la Culture, de l'Habitat, du Développement Durable et de la Transition Énergétique, de l'Économie d'entreprise et agricole, du Patrimoine et du Tourisme.

Le Pays intervient, de manière générique, aux quatre niveaux complémentaires suivants :

1. en simple ingénierie auprès des porteurs de projet, publics et privés, sous forme de conseil et d'appui technique au montage d'un projet et à sa réalisation ;
2. en intervention plus directe dans le cadre de dispositifs d'intervention technique et financière que le Pays a progressivement mis en place, depuis sa création, au bénéfice d'opérateurs publics et privés du territoire ;
3. en maîtrise d'ouvrage sur opérations de nature supra-communautaire nécessitant un portage, une animation et une coordination spécifiques ;
4. en assistance à maîtrise d'ouvrage en référence aux domaines d'intervention du Pays.

Plusieurs dispositifs d'intervention se sont progressivement mis en place, soit à l'échelle du Pays soit plus territorialisés, animés et gérés directement par le Pays ; en 2019, on note :

### ➤ **Sur le Pôle Cohésion Sociale**

- le Programme d'Intérêt Général couplé d'une opération façades « Colorons le Pays » : accompagnement, montage et suivi des dossiers ;
- le Développement durable et la transition énergétique ;
- le Contrat Local de Santé avec l'élaboration du nouveau contrat de santé ;
- l'Orchestre de Pays.

### ➤ **Sur le Pôle Développement Économique**

- l'économie d'entreprises et agricoles avec le développement de la filière des Plantes à Parfum Aromatiques et Médicinales.
- la mise en œuvre du Projet Alimentaire Territorial.
- la mise œuvre de projets structurants ou de démarche thématique comme le Pôle de pleine nature « Montagnes du Caroux » ;
- la mise en œuvre d'une politique de labels :
  - le label Vignobles & Découvertes « Minervois, Saint-Chinian, Faugères en Haut Languedoc » ;
  - le label « Pays d'Art et d'Histoire » ;
  - l'Opération Grand Site « Cité de Minerve, gorges de la Cesse et du Brian ».

Par ailleurs, le Pays assure le portage du programme européen Leader dédié au tourisme et au patrimoine et le programme d'Approches Territoriales Intégrées. Le Département s'engage également sur différentes opérations sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles et notamment sur l'ingénierie.

Grâce aux politiques contractuelles :

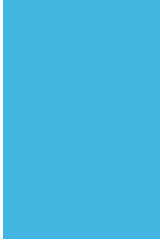
- Contrat Région / Pays Haut Languedoc et Vignobles ;
- Contrat de ruralité : État/Territoire du Haut Languedoc et Vignobles ;

et les différents programmes menés, ce sont plus de **7 682 704 M €** qui ont été injectés dans l'économie du territoire en 2019.

Globalement, l'action du Pays représente, pour 2019 :

- plus de 800 conseils techniques ;
- plus de 500 interventions en ingénierie et/ou assistance technique jusqu'à l'instruction ;
- plus de 200 animations, événements et temps de rencontres sur le territoire.







Pays Haut Languedoc  
et Vignobles

[www.payshlv.com](http://www.payshlv.com)

